

MOLSON ACHÈTE LE TROU DU DIABLE

La transaction permettra au fleuron shawiniganais de poursuivre son expansion **PAGES 2-3 ET 16**

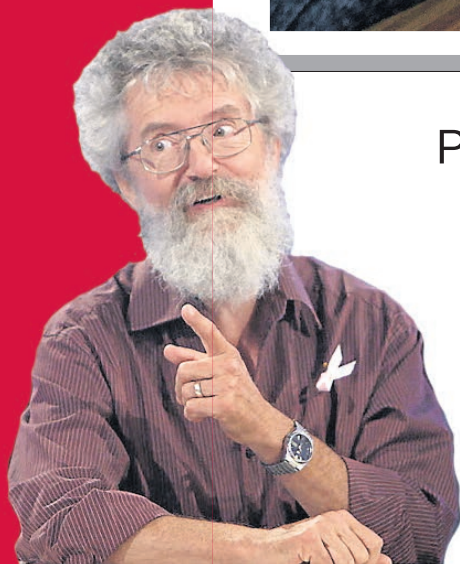
PHOTO SYLVAIN MAYER



+ FRANCOEUR

Le Trou a-t-il vendu son âme au diable?

PAGE 12



Propos sur les Noirs: l'appel du «Doc Mailloux» rejeté

PAGE 4

DISTRICT 55

Le terrain vendu au rabais?

PAGE 5



Le Canadien blanchi 3-0 par le Wild du Minnesota

PAGE 31

Faites plus qu'évoluer. Prenez les devants.

Audi Vorsprung durch Technik

Faites l'expérience de l'ensemble compétition d'Audi avec des caractéristiques telles que les sièges sport avec coutures en losange, les jantes en titane et une puissance augmentée.

L'offre se termine le 30 novembre 2017.

Audi A7 2017

Location à partir de
799\$*
par mois

Taux de location à partir de
0,9%*
jusqu'à 48 mois avec un acompte de 4750\$

Jusqu'à **5000\$†**
de remise Audi

Audi Ste-Foy
2834, rue Einstein
Québec
418 659-2834
audiste-foy.com



*L'offre s'applique à la location d'une Audi A7 3.0 TFSI quattro Progressiv tiptronic neuve dont le PDSF de base est de 78 145\$. Un versement comptant de 4 750\$, un dépôt de garantie de 930\$ et une première mensualité sont dus à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais d'inscription au RDPRM de 46\$, l'immatriculation, les assurances, les droits, les options et les taxes applicables sont en sus. Frais de 0,40\$ par kilomètre pour le kilomètre supérieur à 12 000 km par an. La remise Audi de 5 000\$ est comprise dans les montants des versements présentés. Frais de transport et de préparation de 2 095\$ compris. L'offre est présentée par Audi Finance sur approbation du crédit. L'obligation locative totale est de 43 097\$, taxes en sus. † Une remise Audi de 5 000\$ s'applique au PDSF avant taxes à l'achat ou à la location des modèles Audi A7 2017. La participation du concessionnaire est requise. ** Les caractéristiques sont offertes en option ou avec des versions supérieures. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande du concessionnaire ou un échange peuvent être nécessaires. Pour les détails, communiquez avec votre concessionnaire. Modèle montré : Audi A7 3.0 quattro Technik tiptronic 2017 dont le PDSF de base est de 90 141\$. Les marques de commerce d'AUDI AG sont utilisées sous licence. © 2017 Audi Canada.

96¢ + TAXES

Semaine 8
13536 00001 3
Postes Canada - convention 140034151



SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	23
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	26 à 31

INSOLITE

27 coffres-forts repêchés dans un parc public en plein Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — Vingt-sept coffres-forts provenant vraisemblablement d'une série de cambriolages ont été retrouvés jeudi dans les étangs d'un jardin public d'Ixelle à Bruxelles, un quartier résidentiel huppé, a-t-on indiqué de source judiciaire.

Leur mauvais état permet de déduire qu'ils ont séjourné dans l'eau «un certain temps», a précisé l'AFP Ine Van Wymersch, porte-parole du parquet de Bruxelles.

Les coffres-forts ont été repêchés par la protection civile et saisis par la police fédérale, qui doit désormais analyser leur contenu éventuel et tenter de déterminer leur provenance. Ils semblent provenir «de cambriolages dans des maisons, qui seraient le fait d'une bande organisée» ayant ensuite décidé de se débarrasser là d'un matériel encombrant.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

«C'est un choc»

La Ville doit faire confiance au géant brassicole

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — La communauté qui a vu naître et grandir le Trou du diable n'a d'autre choix que de se fier aux paroles rassurantes des quatre fondateurs et des représentants de Molson Coors. Compte tenu de la taille des joueurs internationaux dans le monde brassicole et de la féroce compétition qu'ils se livrent dans les bars et les épiceries, les intervenants économiques comprennent que cette vente peut finalement constituer un tremplin.

Le maire, Michel Angers, a appris la nouvelle mercredi soir. Retenu ailleurs, il n'a pu participer à la conférence d'information jeudi matin, mais le message qu'il entend des quatre fondateurs le rassure.

«C'est une situation assez courante», relativise-t-il. «Des jeunes partent une très belle entreprise et éventuellement, elle est rachetée par des concurrents plus gros. On l'a vu l'an dernier avec Archibald (avec Labatt).»

«L'important, c'est que l'activité demeure à Shawinigan», poursuit-il. «Les gars vont continuer à faire la gestion, à être des ambassadeurs de la ville. De toute façon, Molson a tout intérêt à garder la formule qui a fait le succès du Trou du diable, soit tout ce qui touche à Shawinigan et à son environnement.»

M. Angers n'a pas pu s'entretenir avec les nouveaux propriétaires. Il s'est fait rassurer par les fondateurs sur l'avenir de la microbrasserie, le maintien des emplois et les perspectives de croissance. Car Molson Coors ouvrira des horizons inespérés aux quatre entrepreneurs.

«Ce n'est quand même pas rien»,



Molson Coors devient 100 % actionnaire du Trou du diable, mais les quatre fondateurs comptent demeurer dans l'entreprise. Notons également que le bistro de l'avenue Willow, où tout a commencé, n'est pas inclus dans la transaction. Le Trou du diable était limité à une production annuelle d'environ 1000 hectolitres à cet endroit avant son arrivée au CEAD. En 2017, la direction prévoit atteindre 17 000 hL. — PHOTO SYLVAIN MAYER



Le Trou du diable

- Fondé en décembre 2005 par Isaac Tremblay, Luc Bellerive, Franck Chaumanet et André Trudel
- Création de la brasserie industrielle au Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins en 2013
- Une centaine d'employés
- Produits distribués partout au Canada, dans 20 États américains, une dizaine de pays d'Europe, en Asie et en Océanie
- Plus de 150 distinctions mondiales depuis 12 ans

fait-il remarquer. «Molson Coors a des moyens plus imposants pour la distribution, le marketing. Ils n'ont pas acheté la concurrence pour l'éliminer, mais pour s'en servir pour élargir leur créneau. Ça fait un velours. Ça vient de chez nous, alors il faut être extrêmement fier qu'un géant comme ça s'intéresse à une des microbrasseries les plus populaires au Québec.»

Présent lors de l'annonce, le directeur du Service de développement économique de Shawinigan,

Luc Arvisais, avoue que son déjeuner a pris une tournure inattendue, jeudi matin.

«C'est un choc», convient-il. «Mais une fois le choc passé, je considère qu'il s'agit d'une excellente nouvelle.»

Il remarquait que l'image de Molson Coors et celle de Six Pints sont restées très discrètes au salon Wabasso dans le cadre de cette annonce. Le rouge et le noir du Trou du diable demeuraient omniprésents, un indice du respect du

nouveau propriétaire pour l'institution locale.

«Ça ouvre des perspectives», se dit M. Arvisais. «Je vois plein d'opportunités pour l'usine, la direction, les employés. Les quatre gars ont construit une valeur d'entreprise et maintenant, ils peuvent en profiter. Ils ont eu la préoccupation de ne pas juste vendre, mais aussi de se soucier de l'ancrage de l'entreprise à Shawinigan. C'est tout à leur honneur.»

Également responsable du Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins, M. Arvisais précise que le Trou du diable ne disposait d'aucun avantage financier particulier dans cette section du complexe, comparativement aux entreprises en démarrage qui bénéficient de tarifs de location avantageux pendant cinq ans pour les aider à prendre leur envol. Molson Coors n'héritera donc pas d'un tarif préférentiel pour brasser de la bière sur l'avenue de la Station.

«Le Trou du diable paie une surface de pieds carrés qui se compare très bien avec le marché industriel de Shawinigan», explique-t-il. «Ils n'ont pas de tarif spécial. D'ailleurs, ce loyer donne des moyens au centre d'entrepreneuriat.»

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

SÉMILLANT, adjectif

Définition — Qui manifeste un entrain gai et vif. Une fillette séillante.

Anagramme — mantilles : écharpe de soie ou de dentelle, souvent noire, que les Espagnoles portent sur la tête ou sur les épaules.

Cooccurrences — séillant octogénaire, séillant patron, séillante secrétaire, séillant baron.

Antonymes — amorphe, apathique, avachi, indolent, léthargique, lymphatique, nonchalant, passif, ramolli...

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgrès

laVoixdel'Est

LE TROU DU DIABLE PASSE AUX MAINS DE MOLSON COORS

Dans la cour des grands



GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Troisième brasseur mondial, Molson Coors fait une nouvelle incursion dans la bière artisanale en se payant le joyau de Shawinigan, le Trou du diable, pour un montant qui n'a pas été révélé. La nouvelle a été confirmée par les quatre fondateurs et les représentants de Six Pints, la division de produits spécialisés de la multinationale, jeudi matin au salon Wabasso.

Le ton s'est voulu rassurant, même si au départ, cette bombe a fait sursauter le milieu économique de Shawinigan. La spectaculaire croissance du Trou du diable, particulièrement depuis la création de son nouveau centre de production sur l'avenue de la Station en 2013, est citée comme histoire à succès dans une communauté qui doit reconvertir son économie.

Les quatre fondateurs du Trou du diable, soit Isaac Tremblay, Luc Bellerive, André Trudel et Franck Chaumanet, ont avisé leurs employés et leurs collaborateurs tôt jeudi matin. La transaction se tramait depuis plusieurs mois, mais le secret a été bien gardé. Pendant la conférence d'information, un mélange d'enthousiasme et d'incrédulité flottait dans le salon Wabasso.

NOTRE VIDÉO
Images de l'annonce et commentaires à voir sur nos applications mobiles et sur lenouvelliste.ca

Pour le moment, les effets de cette transaction ne se feront pas trop sentir. La centaine d'employés continueront à vaquer à leurs occupations



André Trudel, Isaac Tremblay, Franck Chaumanet, Sandra Gagnon (responsable de la commercialisation chez Six Pints), Luc Bellerive et Patrick D'Anjou (vice-président, ventes pour le Québec chez Molson Coors) ont célébré la transaction jeudi matin. —PHOTO: SYLVAIN MAYER.

régulières et toutes les ententes impliquant le Trou du diable seront respectées. En fait, Sandra Gagnon, responsable de la commercialisation chez Six Pints, ne prévoit aucun changement important d'ici un an.

«Dans les six premiers mois, nous verrons leur méthode de fonctionnement, nous prendrons les bonnes pratiques de chaque côté. Nous ferons nos recommandations dans la deuxième partie de l'année.»

Molson Coors devient 100 % actionnaire du Trou du diable, mais les quatre fondateurs comptent demeurer dans l'entreprise. Notons également que le bistro de l'avenue Willow, où tout a commencé, n'est pas inclus dans la transaction. Le Trou du diable était limité à une production annuelle d'environ 1000 hectolitres à cet endroit avant son arrivée au CEAD. En 2017, la direction prévoit atteindre 17 000 hL.

Molson Coors a créé sa division de bières spécialisées en 2011. Au fil des années, elle a procédé à l'acquisition ou est devenue partenaire dans trois autres microbrasseries canadiennes, soit Granville

Island Brewing Company, Cree-more Springs Brewery et Brasseur de Montréal.

«Le Trou du diable est un fleuron du marché québécois et nous sommes contents de faire l'acquisition de cette brasserie pour compléter notre portfolio», commente Mme Gagnon. «Ça élargit notre gamme de produits québécois.»

«Les projets les plus fous que nous avons seront tellement facilités à partir de maintenant!»

Évidemment, ce genre de transaction fait toujours craindre, à long terme, la dilution de la saveur locale au profit d'une centralisation de produits moins distinctifs. Sur ce plan, Mme Gagnon s'est montrée rassurante. «Nous allons seulement profiter de l'occasion pour leur donner le support nécessaire pour déployer leurs ailes!», résume-t-elle.

«C'est une étape importante», convient Isaac Tremblay. «Des gens

pleurent de joie, d'autres pleurent parce qu'ils ne savent pas ce qui s'en vient... Ce qui est important de savoir, c'est que nous restons là pour les épauler. Le Trou du diable veut rester ce qu'il est et on va s'assurer que c'est ce qui va arriver.»

CARREFOUR

Le cofondateur indique que l'entreprise était rendue à un carrefour pour soutenir la demande pour ses produits. Molson Coors devenait une avenue privilégiée pour rencontrer les prochains défis, particulièrement en ce qui concerne la distribution.

«On arrivait au bout de notre capacité de production», explique M. Tremblay. «Ça aurait impliqué de nouveaux investissements. Nous arrivions aussi au bout de notre capacité de distribution, ce qui aurait impliqué un entrepôt à Québec et à Montréal. On parle de plusieurs millions de dollars d'investissements. On s'est regardé et on s'est demandé: ça nous tente-tu? Les projets les plus fous que nous avons seront tellement facilités à partir de maintenant!»

«À quatre associés, je pense que c'était une étape obligée», ajoute-t-il. «C'était le meilleur moment. Ça assure la pérennité du Trou du diable pour des siècles. L'entreprise est assise sur des bases solides. Dorénavant, il y aura de la bière du Trou du diable à des endroits où on ne pensait jamais qu'il y en aurait.»

Mme Gagnon reconnaît qu'il deviendra envisageable de se payer une Shawinigan Handshake au Centre Bell pendant un match du Canadien. Le Trou du diable pourrait aussi percer de gros festivals qui bénéficient d'entente d'exclusivité avec Molson Coors, comme à Saint-Tite, par exemple. Sans compter les nouvelles possibilités sur le marché international, fait remarquer M. Tremblay.

Molson Coors en bref

- Sept brasseries au Canada
- 3000 employés à travers le pays
- 63 millions d'hectolitres produits à travers le monde en 2016

Les offres pour acquérir le Trou du diable n'ont pas manqué, au cours des dernières années. Les quatre actionnaires avaient résisté au chant des sirènes jusqu'ici. «Nous avions des idées assez bien campées sur la façon dont on voulait que ça se passe», raconte M. Tremblay. «Six Pints est arrivée aux bons compromis pour avoir une transaction où tout le monde est content. Le pub reste indépendant parce que c'est ce qu'on voulait.»

Physiquement, le Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins possède encore de l'espace pour augmenter la capacité de production du Trou du diable. Avec les nouveaux marchés qui s'ouvrent, cette avenue est loin d'être exclue.

«Le premier endroit où il y aura une expansion du Trou du diable, ce sera à Shawinigan», assure M. Tremblay.

POUR VOS BESOINS EN

LOGEMENT

PLACE DU CENTRE
950, rue Royale, Trois-Rivières

TERRASSES SEIGNEURIALES
3400-3470, Louis-Pasteur, Trois-Rivières

DOMAINE LES RIVIÈRES
1425, des Cyprès, Trois-Rivières

Possibilité de visites avec
RENDEZ-VOUS

Appartements refaits à neuf
1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 ou 5 1/2 pièces
chauffés, éclairés, piscine intérieure,
places de stationnement intérieures et
extérieures, conciergerie et maintenance
sur place, immeuble insonorisé.

PROMOTIONS DISPONIBLES

Appelez dès maintenant
819 379-9429
TROISVERT www.troisvert.com

PROPOS SUR LES NOIRS

L'appel du «Doc Mailloux» rejeté

AMÉLIE HOULE

Amelie.Houle@LeNouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La saga judiciaire du docteur Pierre Mailloux, lancée à la suite de ses propos sur les Noirs tenus à l'émission *Tout le monde en parle*, en 2005, est maintenant histoire du passé pour le célèbre psychiatre qui ne retrouve plus aucune infraction à son dossier. En effet, jeudi, la Cour suprême a rendu son jugement et a refusé d'entendre sa contestation.

Le «Doc Mailloux» contestait une décision de la Cour d'appel qui avait maintenu en mai les sanctions imposées par le Tribunal des professions. Il avait alors déposé en juillet dernier une requête pour permission d'en appeler à la Cour suprême du Canada afin qu'elle applique l'arrêt Jordan à son dossier.

Rappelons que l'arrêt Jordan est un jugement de la Cour suprême du Canada rendue en juillet 2016, qui fixe le délai maximal entre le dépôt des accusations et la conclusion d'un procès à 18 mois lorsque celui-ci est instruit devant une cour provinciale. Si ce délai est dépassé, l'inculpé est présumé ne plus bénéficier d'un procès juste et équitable.

PIERRE MAILLOUX DÉÇU

À la suite d'une saga qui s'est échelonnée sur une période de plus de six ans, Pierre Mailloux a affirmé en entrevue au *Nouvelliste* être déçu de la tournure



La Cour suprême du Canada a rejeté l'appel du «Doc Mailloux», jeudi, en lien avec ses propos tenus sur les Noirs en 2005 à l'émission *Tout le monde en parle*. — PHOTO FOURNIE PAR ICI RADIO-CANADA

des événements, lui qui invoquait l'arrêt Jordan en matière de droit professionnel, alors que les tribunaux avaient refusé jusque là de l'appliquer en cette matière.

«J'aurais évidemment aimé être entendu, mais la Cour suprême a décidé de ne pas l'appliquer en ce qui concerne le droit professionnel. J'étais pourtant confiant, puisque je me disais que si les criminels pouvaient recourir à l'arrêt Jordan, je croyais que ça aurait pu s'appliquer aussi pour l'ensemble des professionnels au

Canada», soutient-il.

Les raisons de ce refus de la part de la Cour suprême restent toutefois nébuleuses pour le célèbre psychiatre qui a appris cette nouvelle par le biais d'un ami, jeudi matin.

«Pour l'instant, je ne connais pas les raisons de ce refus. Je trouve que ma question était tout à fait légitime et que ma requête était très bien faite. Est-ce que le fait de me représenter seul a joué en ma défaveur? Peut-être, mais je ne le saurai jamais.

Évidemment, ils ont leurs raisons de me le refuser, mais j'ignore toujours pourquoi», précise-t-il.

UN DERNIER RECOURS?

Alors que l'appel du «Doc Mailloux» ne semble plus avoir d'autres issues, à la suite de la décision rendue par la Cour suprême du Canada, un ultime recours pourrait se présenter à M. Mailloux, soit celui d'aller représenter sa cause à l'Organisation des Nations unies (ONU), chose qui ne semble toutefois pas

être dans les plans du principal intéressé actuellement.

«L'ONU serait mon dernier recours, mais je ne crois pas qu'il y ait matière à me rendre jusque là présentement.»

UNE LONGUE SAGA

Pierre Mailloux a été radié du Collège des médecins durant trois mois. Sa radiation, qui s'était poursuivie après les procédures en Cour d'appel, a pris fin le 26 juillet dernier.

Il devait également payer une amende de 20 000 \$, dont il s'est acquitté, selon ce qu'a confirmé le Collège des médecins.

Le conseil de discipline de l'ordre professionnel l'avait déclaré coupable de plusieurs infractions disciplinaires dont certaines concernaient ses propos à *Tout le monde en parle*.

Il avait alors affirmé que les Noirs et des Amérindiens avaient un quotient intellectuel inférieur, ce qui avait soulevé un tollé.

Le conseil de discipline du Collège des médecins a estimé qu'il s'agissait d'un manquement à son Code de déontologie et au Code des professions.

Il avait alors imposé une radiation temporaire de cinq ans pour chacune des cinq infractions de Pierre Mailloux.

Celui-ci avait fait appel au Tribunal des professions qui avait maintenu sa culpabilité, mais avait adouci ses sanctions. La Cour d'appel les avait elle aussi maintenues.

En collaboration avec la Presse canadienne

POSTE DE COMMANDEMENT À LOUISEVILLE

Plusieurs informations recueillies

AMÉLIE HOULE

amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Le poste de commandement érigé par la Sûreté du Québec (SQ), mercredi à Louiseville, dans le dossier de la disparition de Mélissa Blais semble avoir porté ses fruits. En effet, la SQ estime avoir atteint l'objectif visé, soit celui de recueillir un maximum d'informations pouvant faire avancer l'enquête.

Au cours de la soirée de mercredi, plusieurs enquêteurs ont visité les commerces avoisinants et sont allés à la rencontre de personnes



La voiture de la femme de 34 ans, une Toyota Corolla 2011 de couleur noire immatriculée Y70 FAD, n'a toujours pas été retrouvée.



Mélissa Blais, une mère de famille de 34 ans, manque toujours à l'appel.

susceptibles d'avoir des informations supplémentaires dans le

dossier.

Rappelons que les proches de Mélissa Blais, une mère de famille de 34 ans, sont sans nouvelle d'elle depuis le 2 novembre dernier, après que la dame eut fait la tournée des bars de Louiseville.

Concernant la suite des choses, la SQ estime que des décisions seront prises au jour le jour, selon les derniers avancements dans le dossier, afin de déterminer les actions futures à entreprendre.

À l'heure actuelle, la voiture de la femme de 34 ans, une Toyota Corolla 2011 de couleur noire immatriculée Y70 FAD, n'a toujours pas été retrouvée.

DISTRICT 55

Le terrain vendu au rabais?



PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le terrain de 1,6 million de pieds carrés appartenant à la Ville de Trois-Rivières qui avait été vendu au promoteur Complexe 3R en juin 2013 pour le développement du District 55 a-t-il été vendu au promoteur à sa juste valeur marchande? Non, avance la vérificatrice générale de la Ville de Trois-Rivières, Andrée Cossette, qui vient d'ajouter de nouveaux éléments à son rapport annuel 2016 à l'intérieur d'un addenda, dont *Le Nouvelliste* a obtenu copie. Une analyse vertement contredite par le service d'évaluation de la Ville de Trois-Rivières.

Selon Mme Cossette, «compte tenu de la valeur marchande probable résultant de l'analyse de l'expert que j'ai mandaté, il apparaît raisonnable de conclure que la Ville n'a pas cédé un de ses actifs à sa juste valeur marchande», conclut-elle dans ce document qui sera ajouté à son rapport, rendu public en septembre dernier. L'écart entre le prix payé et la valeur marchande estimée pourrait être de près de 50 %, selon elle.

Dans ce rapport, la vérificatrice avait soulevé des questionnements quant à la valeur marchande de ce terrain, vendu le 14 juin 2013 à Complexe 3R pour la somme de 2 M\$, soit un prix moyen de 1,23 \$ par pied carré.

À la suite de la publication du rapport en septembre dernier, le conseil municipal avait requis des précisions additionnelles concernant les questionnements



La Ville de Trois-Rivières a-t-elle vendu le terrain aux promoteurs du District 55 à la juste valeur marchande?

— PHOTO SYLVAIN MAYER

soulevés par Mme Cossette, qui avait notamment conclu que certains terrains échangés avec le promoteur n'auraient pas fait l'objet d'une évaluation préalable à la vente, ce qui a été contredit par l'administration municipale.

En octobre dernier, la Ville a remis à la vérificatrice générale un document daté du 14 juin 2013, date de la transaction du terrain, signé par une évaluatrice du service de l'évaluation. L'analyse établissait la valeur du lot à 2 032 000 \$, en s'appuyant sur une vente de juin 2011 à laquelle

elle applique une indexation pour établir une valeur projetée à 2013.

De plus, le service de l'évaluation indiquait à la vérificatrice que son rapport n'avait pas considéré les servitudes affectant la propriété, réitérant du même coup le bien-fondé de la valeur marchande établie en juin 2013.

Après analyse de ces documents, Mme Cossette a retenu les services de consultants externes pour analyser les conclusions et commentaires du service d'évaluation. La firme Price Waterhouse Coopers a conclu que la

véritable valeur marchande du terrain vendu à Complexe 3R était de 3 275 000 \$, soit 1 275 000 \$ de plus que le prix obtenu.

«Je note qu'il s'agit d'un prix unitaire moyen de 1,99 \$ le pied carré. Comparativement au prix de vente, il s'agit d'un écart de près de 50 %», ajoute Andrée Cossette.

Faux, rétorque la directrice du service de l'évaluation de la Ville, Sonya Auclair, qui déplore notamment que l'analyse réalisée par la firme mandatée par Mme Cossette n'ait tenu compte, à titre comparatif, que de deux

transactions similaires ayant été conclues a posteriori de la vente de ce terrain, ce qui vient biaiser la comparaison puisqu'il était impossible pour la Ville, au 14 juin 2013, de connaître l'existence de ces transactions à venir. La Ville, pour sa part, dit appuyer son évaluation sur une transaction jugée la plus représentative et démontrant le taux unitaire le plus élevé.

«Je note qu'il s'agit d'un prix unitaire moyen de 1,99 \$ le pied carré. Comparativement au prix de vente, il s'agit d'un écart de près de 50 %»

Par ailleurs, la Ville déplore aussi que la firme indépendante n'ait pas pris en compte la présence de servitudes sur ledit terrain, une situation qui affecte généralement l'évaluation d'un terrain. Sonya Auclair soutient en outre, documents à l'appui, qu'un rapport sommaire d'évaluation avait été produit pour la valeur de ce terrain en 2013, et donc que la valeur n'avait pas simplement été indexée comme le laissait entendre Mme Cossette.

La directrice de l'évaluation a aussi fait remarquer au conseil municipal que «contrairement à la pratique habituelle, Mme Cossette ne nous a jamais soumis son texte avant de le publier auquel cas nous aurions pu lui éviter des frais supplémentaires d'experts en lui communiquant de bonne foi toute l'information afin d'éclaircir ses conclusions ou bien à tout le moins faire nos commentaires».

DEMANDE DE DÉPOUILLEMENT JUDICIAIRE À BATISCAN

La mairesse sortante et le maire élu s'affrontent

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

BATISCAN — Alors que la plupart des municipalités se préparent à faire prêter serment à leurs nouveaux élus, dans la municipalité de Batiscan les candidats ont demandé non pas un, mais deux dépouillements judiciaires. Pour une, la mairesse sortante Sonya

Auclair affrontera à nouveau son opposant, le maire élu, Christian Fortin, cette fois devant le juge au palais de justice de Trois-Rivières, vendredi.

Tout a commencé par une demande de dépouillement judiciaire au poste de conseiller numéro 4 remporté par à peine 6 voix par Pierre Châteauneuf contre Sébastien Hélie qui faisait partie de l'équipe de Christian

Fortin.

Les demandeurs croient qu'il y aurait eu des irrégularités, en particulier au bureau de vote numéro 1, en lien avec la manutention des bulletins de vote.

Cette situation a incité la mairesse sortante, Sonya Auclair, à demander elle aussi un dépouillement judiciaire. Vingt-cinq voix, sur 931 électeurs inscrits, séparent en effet Mme Auclair de

son adversaire, Christian Fortin, à la mairie.

La cause sera entendue vendredi matin, au palais de justice de Trois-Rivières où les deux candidats à la mairie devraient être présents pour régler cette affaire.

Mme Auclair croit qu'il est possible que plusieurs bulletins de vote ne soient pas valides. Elle indique que durant la période du vote, le scrutateur sortait parfois

pour aller fumer, laissant les bulletins au président d'élection qui y mettait ses initiales. Mme Auclair indique qu'elle n'arrive pas à avoir de réponse officielle quant à la légalité de cette façon de fonctionner et espère que le juge pourra l'éclaircir vendredi.

Christian Fortin, pour sa part, indique qu'il verra ce qui se passera vendredi, au palais de justice, avant de se prononcer.

André Boisclair arrêté pour ivresse au volant

IAN BUSSIÈRES

ibussieres@lesoleil.com

André Boisclair a été libéré par la police de Québec jeudi avant-midi après avoir été arrêté pour ivresse au volant et reviendra devant le tribunal le 15 février. «Je dois maintenant faire face à mes responsabilités», a reconnu en soirée l'ex-chef du Parti québécois.

Celui qui est maintenant PDG de l'Institut du développement urbain du Québec avait été arrêté vers 0h35 jeudi matin après que sa voiture soit entrée en collision avec un lampadaire sur la rue Saint-Joseph, à Québec.

L'agent Étienne Doyon, porte-parole de la Police de Québec, n'a pas confirmé ni l'identité ni la ville d'origine de l'homme arrêté, mais a précisé que c'est un signalement fait par un citoyen qui avait mené à l'arrestation d'un homme de 51 ans dont la voiture avait embouti un lampadaire devant le restaurant Poutineville.

Amené au poste de police, le suspect a refusé de subir l'alcootest et aurait même fait de l'intimidation, en parole, envers les policiers. «L'enquête se poursuit sur cet aspect de l'affaire», a déclaré l'agent Doyon.

Jeudi matin, l'animateur radio-phonique et ex-ministre péquiste Bernard Drainville écrivait sur le site de microblogage Twitter qu'un témoin oculaire aurait aperçu Boisclair à l'urgence du Centre hospitalier de l'Université Laval à 3h20 jeudi matin. Selon ce témoin, Boisclair aurait été escorté de deux policiers, aurait été agité, aurait refusé de passer au poste d'évaluation et aurait répété à voix haute que les policiers lui avaient enlevé son portefeuille contre son gré. En fin d'avant-midi jeudi, André Boisclair a été libéré de la centrale de police du parc Victoria



L'ex-chef du PQ, André Boisclair, à sa sortie de la centrale de police de Québec, jeudi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, VINCENT FRADET

avec promesse de comparaître le 15 février. D'ici là, un procureur de la Couronne déterminera les accusations à porter contre l'ancien politicien.

Pour l'instant, les infractions qui lui sont reprochées par la police de Québec sont conduite avec facultés affaiblies, refus de fournir un échantillon d'haleine, intimidation d'une personne associée au système judiciaire et entrave à la justice.

EXCUSES SUR FACEBOOK

En fin d'après-midi, André Boisclair est revenu sur son arrestation dans un message publié sur

sa page Facebook.

«Je dois maintenant faire face à mes responsabilités et assumer les conséquences de mes gestes. J'ai commis une importante erreur, j'en suis profondément désolé et je vais maintenant faire face à mes responsabilités en lien avec ce qui s'est passé», a-t-il écrit. «Ma seule consolation est que la situation que j'ai causée n'ait pas eu de conséquences sur d'autres personnes que moi-même.»

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale jeudi matin, le comportement allégué d'André

Boisclair a été condamné par quelques parlementaires.

«L'alcool au volant, c'est criminel, peu importe qui est au volant. Même si c'est mon ami, même si je trouve ça extrêmement triste, il va être jugé», a commenté son ex-collègue, la députée péquiste Agnès Maltais.

Le député de la CAQ Éric Caire dit ne pas connaître «les habitudes de vie» de M. Boisclair, mais il croit qu'il doit faire face à la justice, comme n'importe quel autre citoyen.

«Aujourd'hui, en 2017, conduire sa voiture en état d'ébriété, c'est

Controverses passées

Il ne s'agit pas de la première controverse dans laquelle est impliqué André Boisclair. Pendant la course à la direction du Parti québécois en 2005, il avait avoué avoir consommé de la cocaïne à quelques reprises alors qu'il était ministre. André Boisclair était devenu, à l'âge de 23 ans, le plus jeune député à l'Assemblée nationale quand il a remporté la circonscription de Gouin en septembre 1989. Il a été nommé ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration dans le cabinet de Jacques Parizeau, puis ministre de la Solidarité sociale dans celui de Lucien Bouchard et ministre de l'Environnement et des Affaires municipales dans celui de Bernard Landry.

Il a été élu chef du Parti québécois en novembre 2005, battant Pauline Marois dans une course à l'investiture, un poste qu'il quitte quelques semaines après la débandade du PQ aux élections du 26 mars 2007.

Après avoir occupé des postes au conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, du Regroupement des événements majeurs internationaux, de la Fondation l'Actuel et de Mobilys, il a été conseiller en relations publiques chez Quester Energy avant de devenir, à l'été 2016, PDG de l'Institut du développement urbain du Québec, un organisme sans but lucratif qui est le principal porte-parole de l'industrie immobilière commerciale au Québec. IAN BUSSIÈRES

manquer de jugement, ça c'est clair.»

«C'est sûr qu'on s'attendrait à mieux de la part de quelqu'un qui a passé par l'Assemblée nationale», a quant à lui souligné Amir Khadir, de Québec solidaire.

AVEC GUILLAUME PIEDBOEUF, ISABELLE MATHIEU ET PATRICIA CLOUTIER

Pour un
regard différent sur la vie...
...Isabelle Légaré.

Chaque semaine dans votre quotidien Le Nouvelliste

leNouvelliste

PROCÈS DE ROLAND GINGRAS POUR AGRESSION SEXUELLE SUR UNE PERSONNE DÉFICIENTE

Une décision le 15 janvier



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'est le 15 janvier que Roland Gingras saura s'il est déclaré coupable ou acquitté des accusations portées contre lui pour avoir agressé sexuellement une personne déficiente.

Le procès de l'homme de 59 ans, qui demeure maintenant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, a en effet pris fin, jeudi, au palais de justice de Trois-Rivières avec les plaidoiries des avocats. Dans le cadre des audiences, la présumée victime, dont on doit taire l'identité, avait affirmé que Roland Gingras l'avait agressée à plusieurs reprises entre avril et juillet 2014 alors qu'il demeurait à Nicolet. Les gestes allégués vont du simple attouchement à la relation sexuelle complète, dont un acte de sodomie.

La plaignante, âgée d'une trentaine d'années, avait rencontré le suspect et sa conjointe dans le cadre d'une activité de quilles. Au fil du temps, le couple l'a en quelque sorte prise sous son aile. Elle a ainsi passé beaucoup de temps avec les deux personnes et plus particulièrement avec la conjointe de M. Gingras.

Or, le suspect en aurait profité pour se livrer à des abus sexuels dès qu'il se retrouvait seul avec elle. La présumée victime avait déclaré lors de son témoignage avoir été incapable de refuser parce qu'il était très autoritaire. D'un autre côté, elle avait avoué avoir éprouvé du plaisir à une seule reprise parce qu'il avait été doux et gentil. Elle était même tombée en amour, mais cela n'avait duré qu'une semaine puisque la fois suivante, il lui avait réclamé sèchement une fellation.

Dans cette affaire, l'avocat de la défense, Me Bertrand Jacob, soutient que les délits sont impossibles en raison notamment des difficultés érectiles de M. Gingras. Ce dernier avait témoigné sur le sujet en septembre dernier. Depuis un premier infarctus en 1999 et son diabète, ceux-ci seraient aggravés au point où il est incapable d'avoir une érection. «Quand j'ai appris les accusations portées contre mon mari, cela a été comme un coup de masse pour moi. C'est impossible. Il n'est même pas capable d'avoir une relation sexuelle avec sa femme; comment cela se pourrait-il avec une autre», a déclaré Diane



Roland Gingras nie en bloc les agressions sexuelles qui lui sont reprochées sous prétexte qu'il souffre de difficultés érectiles. — PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

Saint-Jean, la conjointe de Roland Gingras.

Or, selon la procureure de la Couronne, Me Marie-Ève Paquet, il n'existe aucune preuve médicale

«Quand j'ai appris les accusations portées contre mon mari, cela a été comme un coup de masse pour moi. C'est impossible. Il n'est même pas capable d'avoir une relation sexuelle avec sa femme.»

contemporaine sur les prétendues difficultés érectiles du suspect, hormis un rapport de 1999 où il est fait

mention d'améliorations. Elle s'est également interrogée sur les propos tenus par M. Gingras lors de son témoignage. Il aurait en effet affirmé qu'il aurait bien aimé ça, mais qu'il en était incapable.

M. Gingras avait également nié en bloc les agressions qui lui sont reprochées en insistant sur le fait qu'il aimait sa femme et qu'il était toujours avec elle en dehors du travail.

Cette dernière a déclaré la même chose, jeudi, en précisant qu'ils étaient toujours collés l'un à l'autre, allant même jusqu'à utiliser le même exemple que son mari. Elle a notamment précisé que pour s'assurer de passer des moments privilégiés avec lui le week-end, elle faisait toutes ses courses la semaine. Or, dans le contre-interrogatoire, elle a modifié sa version en avouant qu'elle avait souvent

magasiné avec la plaignante les fins de semaine.

Me Paquet a d'ailleurs soulevé plusieurs contradictions dans le témoignage de Mme Saint-Jean, mais aussi des divergences avec celui de M. Gingras. Et surtout, elle s'est demandée comment la présumée victime peut savoir que M. Gingras est circoncis alors qu'il n'aurait jamais été nu devant elle et que sa femme n'aurait jamais dévoilé ce détail à la plaignante.

Par contre, Me Jacob soutient aussi qu'il n'y a aucune preuve qui vient corroborer le témoignage de la plaignante sur les supposés gestes sexuels en rappelant que personne ne les a vus ni entendus. Il a insisté sur le fait qu'aucun reproche ne peut être formulé à son client: un bonasse qui veut venir en aide à tout le monde.

Un autre point en litige porte sur la déficience de la plaignante. Selon l'avocat de la défense, aucune preuve n'a été faite sur la prétendue déficience de cette femme. Selon lui, on est davantage en présence

d'une personne grandement influençable dont le raisonnement a pu être vicié par celui de sa mère.

Me Paquet est d'un tout autre avis. Plusieurs éléments viennent confirmer selon elle cette déficience comme son absence d'autonomie et le fait qu'elle fréquente des écoles spécialisées et des camps d'été pour déficients. À sa face même, son témoignage démontrerait d'ailleurs sa vulnérabilité et son niveau d'intelligence limitée. Qui plus est, elle a rappelé que M. Gingras n'avait jamais nié qu'elle souffrait d'une déficience intellectuelle.

Dans le même ordre d'idées, elle a mis en doute la crédibilité de sa conjointe qui a nié catégoriquement la déficience de la plaignante. Cette dernière a en effet déclaré que la jeune femme était tout à fait normale et même capable d'entreprendre des études universitaires. Plus tard, elle a toutefois ajouté avoir voulu aider la jeune femme sous prétexte que «ces gens-là, il faut les aider à intégrer le marché du travail».

Opticien Denis
819 372.9999

PROBLÈME DE DOUBLE MENTON...
Cyto-kinol, conforme aux exigences scientifiques* :

- a) Aide les peaux fatiguées, abîmées et dévitalisées. Dynamise une peau manquant de fermeté.
- b) Sécurise le complexe treillis que constitue la structure de la peau, surtout les peaux délicates.
- c) Possède des ressources toni-actives puisées par les peaux sensibles (osmose).
- d) Tonifie la bicouche de votre peau par ses éléments (cytokine-like) médiateurs.
- e) Maintient l'équilibre normal du tissu cutané (homéostasie) par l'interaction de ses actifs physiologiques.

Résultats de nouvelles recherches, les laboratoires Sérobiologique de France ont évalué les capacités de l'actif **Cyto-Kinol** à promouvoir la contraction du treillis de collagène par les fibroblastes humains, ainsi cette contraction constitue un bon modèle pour évaluer les capacités d'une substance comme **Cyto-Kinol** à réduire l'atrophie de la bicouche de la peau*. Vous avez choisi **Cyto-Kinol**, vous avez bien fait!

*Travaux scientifiques éprouvés en clinique, des Laboratoires Sérobiologique de France sur les tests d'efficacité et les effets générateurs cutanés du **Cyto-Kinol**. Ingrédients (INCI) déposés sous **Cyto-Kinol** bio-amines sélectionnées^{MD}.

2 POUR 1 - En vigueur du 10 au 16 novembre 2017

LIGNES OUVERTES Solutions Santé avec Guylaine Boisvert sur CKBN-FM Bécancour 90,5 FM samedi de 8 h à 9 h. Santé en direct avec Johanne Verdon samedi de 8 h à 10 h sur Radio V.M.

Vitavie
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
819 378-7777

Commandes postale
1 877 511.3368

FAITES VOS RÉSERVES

Nous offrons maintenant des BOÎTES MENU ÉCONOMIQUE 3 possibilités • Menu de base 100\$ • Menu variété 150\$ • Menu quantité 150\$ <i>Sur demande</i>	Aussi 3 VARIÉTÉS DE VIANDE MARINÉE EN CHAUDIÈRE Bœuf, porc et poulet 95\$ / chaudière <i>Sur demande</i>	Enfin... BOÎTE DE DÉGUSTATION DE SAUCISSES 24 sortes de saucisses maison 35\$ / boîte <i>Sur demande</i>
---	--	--

1411, rue Principale · Saint-Étienne-des-Grès · www.boucheriejcfortin.ca

Suivez-nous sur Facebook **FERMÉ LE DIMANCHE** **819 535-3114**

APRÈS SEPT ANS À LA TÊTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY

Hélène Corneau prendra sa retraite



BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Après 37 ans dans le domaine de l'éducation et 7 ans à la direction générale de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, Hélène Corneau fermera les livres en même temps que ses élèves, en juin, non pas pour les vacances, mais pour entreprendre sa retraite.

Mme Corneau a annoncé sa décision lors de la dernière séance du Conseil des commissaires. Première femme à occuper ce poste, elle aura été à la barre d'une commission scolaire de plus de 18 000 élèves des secteurs jeunes et adultes et d'un bassin de 2900 employés, une mission qu'elle a pu remplir «en comptant sur une solide équipe de gestionnaires et de son personnel

fortement engagé à la réussite des élèves», dit-elle.

Même si elle quitte ses fonctions le 30 juin prochain, elle agira comme conseillère-cadre jusqu'en novembre 2018.

Sous son mandat, la Commission scolaire aura réalisé plusieurs dossiers importants, dont l'ouverture de deux écoles primaires d'éducation internationale, l'ouverture d'une école à vocation sportive, la réorganisation de différents services administratifs dans un objectif d'optimisation des ressources et de réduction des dépenses administratives et la mise en chantier du premier plan d'engagement vers la réussite scolaire.

Le mandat de Mme Corneau a aussi été marqué par le dossier du Centre sportif Alphonse-Desjardins qui avait fait l'objet d'une série de recommandations de la part du vérificateur général du Québec pour en redresser les finances.

Le budget de la Commission scolaire est toujours affecté par cette affaire, d'ailleurs, comme l'a rappelé récemment le président de la



Hélène Corneau, directrice générale de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

Commission scolaire, Claude Lessard, au cours d'une conférence de presse.

La Commission scolaire poursuit d'ailleurs les anciens gestionnaires du CSAD pour 5,6 millions \$ en lien avec cette affaire. En revanche, l'ancien directeur de la Commission scolaire, Michel Morin, poursuit la Commission scolaire pour 1,1 million \$ tandis que l'ancien directeur général du CSAD, Jean-François Picard, poursuit à son tour la Commission scolaire pour 765 000 \$ pour diffamation.

La Commission scolaire a émis un communiqué de presse, jeudi, faisant l'éloge de Mme Corneau qui a «pilote l'implantation d'un système d'analyse financière plus poussé, a amélioré les processus de gestion et a mis en place un leadership décentralisé où les responsabilités sont partagées avec les établissements. Comme directrice générale, Hélène Corneau a fait preuve d'innovation, d'efficacité et de performance dans un contexte d'importantes compressions budgétaires», souligne la Commission scolaire.

JOUR DU SOUVENIR EN RÉGION

Les cérémonies sont lancées

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — À l'approche du jour du Souvenir et de la fin de la campagne de financement du coquelicot, la Ville de Bécancour a souligné jeudi la mémoire des hommes et des femmes qui sont décédés au combat ou qui ont œuvré à la protection de la population canadienne.

Menée par les vétérans de la Légion royale canadienne (filiale 35), une cérémonie commémorative, avec dépôt de couronnes, s'est déroulée devant le tout nouveau cénotaphe de la Ville de Bécancour, situé à l'avant de l'hôtel de ville. De nombreux membres de la Légion, accompagnés du maire Jean-Guy Dubois, ont pu y prendre la parole.

C'est en juillet dernier que la Ville de Bécancour a inauguré son cénotaphe, voulant ainsi commémorer de façon durable et permanente la mémoire de ces hommes et femmes qui ont risqué et perdu leur vie en contribuant à la liberté, la sécurité et au bien-être des citoyens.

«De façon plus spécifique, le



La cérémonie commémorative a été marquée par le dépôt de couronnes devant le tout nouveau cénotaphe de la Ville de Bécancour. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

cénotaphe rend hommage aux combattants, aux pompiers, aux policiers et aux ambulanciers ayant servi au maintien de l'ordre et à la sécurité de la population», explique la directrice des communications à la Ville, Marie-Michelle Barette.

Vendredi, ce sera au tour de

Nicolet de vivre une cérémonie autour du cénotaphe à 11 h. Quant à Trois-Rivières, la parade et la cérémonie du jour du Souvenir vont se mettre en branle le 11 novembre, à compter de 10 h 10. Le départ du défilé se fera du Manège militaire Général Jean-Victor Allard, situé au 574,

rue Saint-François-Xavier, à la suite d'une brève cérémonie. La parade se déplacera vers la Place du Platon, en empruntant la rue Sainte-Geneviève, la rue Laviolette, la rue Royale, la rue des Forges, puis la rue Notre-Dame centre, pour y tenir une seconde cérémonie devant débuter à 11 h.

À Shawinigan, une messe à l'intention des soldats morts à la guerre et des victimes civiles des conflits dans le monde sera dite samedi à l'église Saint-Pierre de Shawinigan à 9 h 30. La messe sera présidée par l'abbé Dany Dubois, prêtre modérateur, accompagné du capitaine aumônier Gaétan Bérubé. L'encadrement protocolaire sera assuré par la filiale 44 de la Légion royale canadienne, le 62^e Régiment d'artillerie de campagne, le Corps de cadets 694 et l'Escadron 14 de Shawinigan.

Toujours à Shawinigan, la Légion royale canadienne (filiale 44) organisera une cérémonie sous le coup de 11 h à l'Auberge Gouverneur tandis qu'à Grand-Mère, le tout aura lieu à 17 h au crépuscule devant le cénotaphe de la 5^e Avenue. À Louiseville, l'événement aura plutôt lieu le lendemain, à 11 h.

La générosité des Nicolétains est sollicitée

NICOLET (MJM) — La grande collecte de denrées non périssables organisée par le Centre d'action bénévole (CAB) de Nicolet dans les rues de la ville déroulera le jeudi 16 novembre de 17 h 30 à 20 h 30.

Les bénévoles identifiés par le CAB sillonneront les rues afin de recueillir les denrées ou dons en argent qui seront redistribués aux familles nicolétaines plus démunies.

Par ailleurs, chaque année, le CAB de Nicolet organise un souper-bénéfice au profit du Noël du pauvre.

L'édition 2017 se tiendra le 26 novembre au 770, boulevard Louis-Fréchette, et le prix du couvert est fixé à 60 \$ (un reçu d'impôt sera remis).

Enfin, le barrage annuel au profit du Noël du pauvre est prévu au coin des boulevards Louis-Fréchette et Éloi-de-Grandmont le 1^{er} décembre de 11 h à 18 h.

Pour plus d'information, on peut s'adresser au CAB de Nicolet au 819 293-4841.

TRANSPORT SCOLAIRE

Mieux vaut réserver dans les temps

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

LAC-AUX-SABLES — Le transport scolaire est devenu une affaire assez compliquée pour Raphaël St-Amand. Sa fille, Trycia, qui fréquente l'école primaire La Providence, à Saint-Tite, ne peut pas prendre l'autobus pour se rendre à l'école, le matin, mais il y a de la place pour elle dans l'autobus pour revenir à la maison, le soir, à Lac-aux-Sables.

Chaque matin, le père de quatre enfants doit donc faire un aller-retour de 60 kilomètres pour aller reconduire sa fille ou s'organiser avec des amis pour la transporter jusqu'à l'école. Ce qui est encore plus choquant, dit-il, c'est que son lieu de travail à lui n'est qu'à cinq minutes de sa résidence.

Ce parent rage parce qu'il paie en plus les 220 \$ de transport exigés par la Commission scolaire de l'Énergie même s'il ne reçoit, au bout du compte, que la moitié du service. «J'ai payé dans le vide», se plaint-il.

Raphaël St-Amand a la garde de sa fille une semaine sur deux. Il dit avoir communiqué à plusieurs reprises avec la Commission scolaire de l'Énergie pour tenter de régler le problème, mais sans succès. C'est la première fois, dit-il, qu'il vit un problème de transport scolaire avec un de ses enfants.

La Commission scolaire, de son côté, indique que M. St-Amand est l'artisan de son propre malheur. «Il s'est réveillé au mois d'août quand il a vu passer les autobus scolaires», explique le directeur général, Denis Lemaire sans passer par quatre chemins.

«On aurait eu de la place pour sa fille, le matin et le soir. On a l'obligation de transporter les élèves à une première adresse. Dans ce cas-ci, la première adresse, c'est celle de la mère, à Saint-Tite», dit-il.

Quand la Commission scolaire établit le plan de transport scolaire, ajoute-t-il, «on attribue les postes pour les premières adresses et après, on va intégrer les demandes optionnelles (la 2^e adresse). On fait ça tant qu'il y a de la place», explique-t-il. Or, il appert qu'il manquait de place pour la fillette de Lac-aux-Sables parce que la demande de transport n'a été faite qu'au mois d'août et que la maison de M. St-Amand est considérée comme une deuxième adresse.

Pour accommoder la petite Trycia, la Commission scolaire aurait dû déboursé quelque 30 000 \$ pour une berline ou 60 000 \$ pour un autobus régulier, indique M. Lemaire.



On voit ici Raphaël St-Amand ainsi que sa fille, Trycia et son fils, Mathias, qui descendent de l'autobus.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Pour ce qui est du tarif de 220 \$ chargé aux personnes qui utilisent le transport scolaire optionnel, il est fixe pour tous, peu importe la fréquence d'utilisation du service. Ceci a été décidé par la Commission scolaire à cause de la trop grande variété des besoins. Certains utilisent le transport une semaine sur deux, d'autres ne l'utilisent pas le midi. Il fallait uniformiser le tarif, plaide le directeur général. Il y a aussi les tarifs familiaux, ajoute-t-il et c'est sans compter les familles reconstituées. Une semaine, ils sont trois dans l'autobus et la semaine d'après, il y en a qu'un seul. On planifie tout ça», explique-t-il.

Quant à savoir pourquoi la fille de M. St-Amand a des problèmes de transport seulement le matin, le directeur général de la Commission scolaire explique que le transport scolaire «est comme une toile d'araignée. On a des circuits du primaire et des circuits du secondaire» et pas une école n'a les mêmes heures. «Donc des fois, il y a le primaire et le secondaire dans le même autobus et des fois pas», dit-il. Bref, les circuits du matin et ceux du soir ne fonctionnent pas du tout de la même façon, résume-t-il.

L'offre de transport aux parents arrive dès le mois d'avril, ajoute M. Lemaire. Si M. St-Amand s'était manifesté dans les temps, il aurait été mis en priorité, assure le directeur, «mais lui ne nous a dit ça qu'au mois d'août», alors que l'autobus était déjà plein. «Que voulez-vous qu'on fasse?», dit-il.

Denis Lemaire souligne que le transport scolaire de la Commission scolaire de l'Énergie est quelque chose d'assez complexe et représente le déplacement de 6700 élèves par jour et des trajets totalisant «50 fois le tour de la Terre par année», dit-il.

Selon M. Lemaire, cette situation suscite une question plus fondamentale. «Quand les parents sont en garde partagée, nous, comme organisation, jusqu'où on accommode?» questionne-t-il. «Où est notre limite? On va ajouter 30 000 \$ parce qu'ils ont décidé qu'il y avait une garde partagée une semaine sur deux à Lac-aux-Sables et Saint-Tite?»

M. Lemaire invite à regarder la situation dans l'autre sens et à se demander quelle serait l'opinion des contribuables «s'ils avaient appris qu'on a injecté 30 000 \$ pour dépanner le monsieur. Je pense que vous me direz: comme gestionnaire, ça ne va pas votre affaire et que le monsieur avait juste à s'organiser à temps», fait valoir le directeur général.

8000
points bonis*
par tranche de
75\$

*Valeur minimale de
8\$

vendredi au dimanche
10 au 12 novembre

Dernière promo sur
TOUS LES PRODUITS
avant les Fêtes!

La modération a bien
meilleur goût.

Educ **alcohol**

18+

SAQ

LE GOÛT DE PARTAGER

inspire

ACHETEZ PARTOUT, EN TOUT TEMPS.

Exclus de cette offre: titulaires de permis, SAQ Dépôt, agences de la SAQ et comptoirs Vin en vrac. L'offre *Obtenez 8000 points bonis par tranche de 75 \$* (après toute autre réduction, incluant les bons de réduction) est en vigueur du 10 au 12 novembre 2017 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale et en ligne, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation, des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées, des produits en vente dans le catalogue *Le Courier vinicole* ainsi que des commandes «Cliquez, Achetez, Ramassez» effectuées en dehors de la période promotionnelle. Non applicable sur une transaction qui bénéficie déjà d'un rabais sur le prix régulier en raison du statut propre au numéro de client qui lui est attribué. La consigne sur les bières est exclue du montant d'achat donnant droit à l'escompte. Les points bonis sont offerts aux membres SAQ Inspire seulement et sur présentation de la carte SAQ Inspire. Seuls les produits et services admissibles au programme sont considérés pour l'émission de points bonis. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Voir SAQ.COM/saqinspire pour les modalités et conditions de SAQ Inspire. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus. La SAQ peut mettre fin à cette offre en tout temps. Détails en succursale. Marques de commerce déposées.

politique

COMMERCE EN LIGNE

Québec exigera aussi la TPS

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

Même si le gouvernement de Justin Trudeau refuse de taxer les Netflix de ce monde, Ottawa bénéficiera du produit de la TPS qui sera récolté sur le territoire québécois par l'Agence du revenu du Québec pour tout ce qui concerne le commerce en ligne — qu'il s'agisse de biens ou de services.

C'est que l'Agence du revenu du Québec ne récolte pas que la TVQ sur le territoire québécois, mais aussi la TPS. Elle renvoie ensuite à Ottawa le produit de cette dernière. C'est le cas maintenant et ce le sera dans le futur.

Le ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão, a annoncé mercredi sa ferme intention de faire en sorte que tous les fournisseurs de biens et de services en ligne soient assujettis aux taxes de vente en 2018.

«Cela comprend la TVQ et cela comprend aussi la TPS. Alors, c'est ce qui va arriver, et puis nous enverrons le chèque, le montant au gouvernement fédéral, et il décidera quoi faire avec», a précisé M. Leitão, jeudi, en sachant qu'Ottawa ne veut pas s'avancer sur ce terrain — du moins pas en ce qui concerne des entreprises fournissant des services en ligne comme Netflix.

BRAS DE FER POLITIQUE

Le ministre des Finances du Québec a promis en milieu de semaine que son action dépassera largement Netflix et compagnie, et qu'elle concernera la perception de la TVQ — et de la TPS, doit-on préciser aujourd'hui — pour tous les biens tangibles achetés en ligne. Il veut agir au nom de l'«équité fiscale» entre les entreprises. Il se dit déterminé à répondre le plus rapidement possible aux doléances de l'homme d'affaires Peter Simons.

Le Parti québécois et la Coalition avenir Québec assimilent



Après avoir annoncé mercredi que tous les fournisseurs de biens et de services en ligne seraient assujettis aux taxes de vente en 2018, le ministre Carlos Leitão a précisé jeudi que cela comprend aussi la TPS. — PHOTO 123RF/RACORN

la taxation généralisée du commerce électronique à une hausse du fardeau fiscal. «On va récupérer quelques centaines de millions», a estimé le péquiste Nicolas Marceau. Son parti propose de bais-

certains produits et services.

FAIRE APPLIQUER LA LOI

Carlos Leitão a réitéré qu'il ne «s'agit pas d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables».

«Nous enverrons le chèque, le montant au gouvernement fédéral, et il décidera quoi faire avec»

— Le ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão, en parlant de la TPS récoltée pour tout ce qui concerne l'achat de biens et de services en ligne

ser de quelques dixièmes de point le taux de la TVQ pour «faire ça à coût nul pour les Québécois».

La CAQ demande, elle, «dans le contexte de l'application des règles fiscales québécoises au commerce en ligne», de réduire la taxation sur

Il s'agit «de faire appliquer les lois actuelles aux services numériques» et de veiller à ce que celles sur les biens tangibles — comme les vêtements, par exemple — soient réellement appliquées. Pour les biens

tangibles, il aura cependant besoin du soutien de l'Agence des services frontaliers du Canada.

La baisse du fardeau fiscal se poursuivra à travers l'impôt sur le revenu, a dit le ministre québécois des Finances.

LES LIVRES

Bondissant sur des propos de M. Leitão, la CAQ l'a accusé de vouloir appliquer la TVQ aux livres achetés en ligne, alors que celle-ci n'est pas prélevée pour ceux vendus dans une librairie ou un commerce ayant pignon sur rue.

Le cabinet du ministre affirme que cette exemption demeurera en place, y compris pour les ouvrages achetés par l'entremise d'Internet.

Chasse à l'écureuil: comité d'étude en place

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

Le ministre Luc Blanchette a mandaté des spécialistes «de divers champs d'expertise» du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour l'éclairer sur la pertinence de permettre la chasse à l'écureuil. Il s'agit d'un pas de plus vers cette éventuelle ouverture, qui serait très balisée le cas échéant.

Ce comité soupèsera le pour et

le contre. «Une possible ouverture d'une chasse à l'écureuil soulève quelques préoccupations en matière de sécurité publique et d'application réglementaire», soumet d'abord le ministre.

Mais «il faut également considérer certains avantages possibles advenant la légalisation de la chasse à l'écureuil, comme la diversification de l'offre faunique, ainsi que la satisfaction de la clientèle de chasseurs en faveur de cette pratique». Ces enjeux doivent

«faire l'objet d'une réflexion plus poussée».

C'est ce que le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs écrit en réponse à deux pétitions aux visées opposées sur la chasse à l'écureuil. Elles ont été présentées au début du mois dernier à l'Assemblée nationale.

La première, déposée par le Parti québécois, demandait au gouvernement de rejeter d'emblée cette éventualité. Les personnes signataires faisaient entre autres

valoir que «l'écureuil est un acteur important dans l'équilibre des écosystèmes boisés» et qu'on ne sait pas, de surcroît, combien il en existe — et donc, si sa population se porte bien.

L'autre pétition, présentée par la Coalition avenir Québec, constituait un plaidoyer en faveur de cette chasse. Elle faisait valoir «que la réglementation actuelle sur le petit gibier permet déjà la chasse à de nombreuses espèces comme les lapins, les

lièvres, les coyotes, les loups, les marmottes, les rats laveurs, les renards, les perdrix, les pigeons, les cailles et bien d'autres, mais qu'elle exclut l'écureuil».

Elle notait de plus que «la majorité des autres provinces canadiennes permettent la chasse à l'écureuil, et ce, avec un minimum de réglementation». C'est aussi le cas dans des États américains.

Le comité a quelques mois pour plancher sur la question.

TAXES SUR LE CANNABIS

Les municipalités veulent leur part

JOËL-DENIS BELLAVANCE

La Presse

Les municipalités réclament à leur tour leur juste part des revenus provenant des taxes qui seront imposées à la vente du cannabis afin les aider à financer les coûts liés à la sécurité, lesquels bondiront inévitablement à la suite de la légalisation de cette drogue à partir du 1^{er} juillet 2018

Dans une lettre de trois pages qu'elle a fait parvenir au ministre des Finances Bill Morneau, le 2 novembre, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) soutient aussi qu'Ottawa et les provinces auraient intérêt à consulter davantage le monde municipal sur cette épineuse question, si les autorités canadiennes souhaitent que la légalisation se fasse de manière ordonnée.

Jusqu'ici, les municipalités ont été plutôt tenues à l'écart des discussions entre Ottawa et les provinces,

alors qu'elles auront un rôle crucial à jouer dans la gestion de tous les jours de ce nouveau régime touchant le cannabis à compter de juillet prochain.

«La légalisation n'est pas un projet ponctuel. Les Canadiens ont besoin de savoir que les structures d'administration et d'application de la loi qui seront mises sur pied l'an prochain par leurs gouvernements continueront à les protéger dans l'avenir», affirme la présidente de la FCM, Jenny Gerbasi, qui est mairesse suppléante de la ville de Winnipeg, dans la lettre au ministre Morneau.

«Pour remédier à ce défi, votre gouvernement a proposé une formule de partage des revenus provenant de la vente du cannabis avec les provinces pour soutenir ces coûts continus. Compte tenu du rôle central des municipalités dans les aspects fondamentaux de l'administration et de l'application de la loi, elles devraient pouvoir participer pleinement aux conversations sur le partage des revenus»,

ajoute M^{me} Gerbasi dans la missive.

La Presse a obtenu hier copie de cette lettre qui a aussi été envoyée au ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, à la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, et à la ministre de la Santé, Ginette Petitpas Taylor.

LE PREMIER MINISTRE

À la récente conférence des premiers ministres à Ottawa, début octobre, le gouvernement Trudeau a indiqué qu'il souhaite imposer une taxe d'accise de 1 \$ si le prix pour un gramme de marijuana est de 10 \$ ou moins et une taxe de 10 % si le prix pour un gramme est supérieur à 10 \$. Ottawa a aussi proposé de remettre la moitié des revenus que cette taxe va générer aux provinces. Mais cette proposition a vite été rejetée par les provinces, qui exigent une plus grande proportion des revenus, compte tenu que ce sont elles qui devront absorber une partie importante des coûts liés à la légalisation de cette drogue.

Le premier ministre Justin Trudeau s'est ensuite dit prêt à revoir la formule de partage des revenus. Les ministres des Finances du pays doivent se pencher sur cette question durant leur prochaine rencontre, prévue du 9 au 11 décembre.

Mais ni Ottawa ni les provinces n'ont évoqué un quelconque partage de ces revenus avec les municipalités jusqu'ici, au grand dam des élus municipaux. «Comme vous le savez, les municipalités paient presque 60 % des coûts des services de police au Canada, et les forces municipales doivent déjà gérer de nombreuses nouvelles responsabilités de plus en plus complexes, comme la cybercriminalité et la sécurité frontalière. Voir à la préparation de la majorité des services de police du Canada afin d'appliquer les nouvelles lois sur le cannabis – y compris donner la formation adéquate et les équiper des systèmes et ressources nécessaires – sera une tâche colossale et dispendieuse», affirme d'ailleurs la

présidente de la FCM dans sa lettre au ministre Bill Morneau.

Dans la lettre, la FCM croit d'ailleurs que le gouvernement Trudeau devrait affecter «immédiatement» des fonds pour soutenir les coûts de démarrage des municipalités afin de se préparer à la légalisation sécuritaire et efficace du cannabis.

Mme Gerbasi souligne que plusieurs municipalités ont engagé des dépenses afin de commencer à former les employés, notamment les membres des forces policières. La FCM a même remis à ses membres en août un document d'introduction pour aider les municipalités à s'organiser en prévision de la pleine mise en oeuvre de la légalisation du cannabis.

Dans sa missive, Mme Gerbasi fait d'ailleurs valoir que les gouvernements des huit États américains qui ont légalisé le cannabis à des fins récréatives ont versé des fonds prévisibles aux municipalités afin de les aider à absorber les coûts liés à ce nouveau régime.

La naloxone gratuite dans les pharmacies dès vendredi

LE SOLEIL — La naloxone, cet antidote contre les opioïdes, sera accessible gratuitement dans les 1900 pharmacies communautaires du Québec à compter de vendredi.

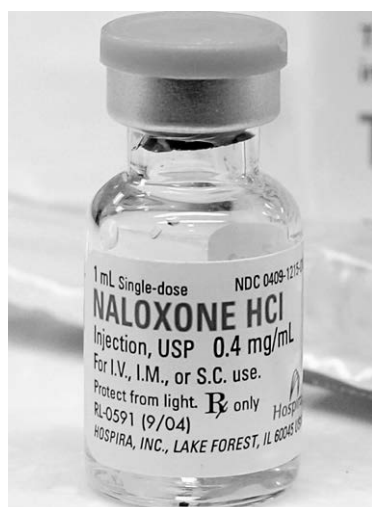
L'annonce a été faite par le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, et sa collègue déléguée à la Santé publique, Lucie Charlebois, jeudi en conférence de presse.

Toute personne de plus de 14 ans détentrice d'une carte d'assurance-maladie pourra se procurer «sans question ni enquête» un maximum de huit fioles injectables (avec les seringues) dans une pharmacie dès vendredi.

Toutefois, si la personne n'a pas de carte d'assurance-maladie et que son état clinique laisse croire qu'elle est en détresse, elle pourra obtenir gratuitement le médicament, a indiqué le ministre Barrette.

La mesure vise évidemment toute personne qui consomme des opioïdes et qui est à risque de surdose, mais aussi «toute personne de son entourage qui constate une surdose et qui pourrait injecter le médicament».

«On sait qu'au Québec la situation n'est pas aussi critique que dans d'autres provinces, mais on ne veut pas que ça se rende à ce niveau-là», a expliqué le ministre



Une injection de Naloxone permet de contrer les effets potentiellement mortels d'une surdose d'opioïdes.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

qui a rappelé que son gouvernement avait investi 12 M \$ dans trois sites d'injection supervisée à Montréal.

«On a aussi formé des usagers, mais aussi des proches et des intervenants pour administrer et enseigner aux autres comment administrer la naloxone», a mentionné la ministre, précisant que plus de 90 % des ambulanciers ont maintenant des trousses de naloxone et la formation nécessaire pour administrer le médicament.

QUESTIONS LÉGALES

La stratégie du gouvernement pour prévenir une crise des opioïdes au Québec comporte d'autres étapes qui devraient être connues sous peu, a-t-on par ailleurs indiqué jeudi.

Le gouvernement travaille notamment à mettre en place les règles de distribution de la naloxone dans les organismes communautaires.

«Certains en ont déjà, mais ce n'est pas tous les organismes qui en ont», a indiqué Mme Charlebois. Selon le ministre Barrette, il y a des questions d'ordre «légal» à considérer avec les pharmaciens avant de distribuer plus largement le médicament dans les organismes communautaires.

Des pouvoirs accrus au ministère de l'Éducation

LE SOLEIL — Le ministère de l'Éducation s'est donné les pouvoirs d'intervenir sur les enfants qui ne fréquentent pas l'école.

Adopté jeudi à l'Assemblée nationale, le projet de loi 144 serre la vis aux écoles religieuses, encadre l'école à la maison et permet aux jeunes sans-papier d'avoir accès à l'école gratuitement. «On a fait ce qui n'a jamais été fait dans le passé», s'est félicité le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx. À partir de 2018, de l'information sera échangée entre le ministère de l'Éducation et celui de la Santé afin d'identifier les enfants qui ne possèdent pas de code permanent.

Si le gouvernement se rend compte que le droit de ces enfants à l'éducation est compromis, des amendes pourront être exigées aux écoles illégales. La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) pourra également intervenir auprès des familles qui négligent d'offrir de l'instruction aux enfants.

Les députés du Parti québécois (PQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ) ont voté contre ce projet de loi, parce qu'ils estiment qu'il ne va pas assez loin. Jean-François Roberge, de la CAQ, l'a condamné de façon assez virulente, en soutenant qu'«un abysse» sépare ce que dit Proulx et la réalité. Selon lui, les mesures coercitives incluses dans

le projet de loi «ne s'appliqueront jamais». Si bien que cette loi vient en quelque sorte légaliser les écoles religieuses. C'est pas mal n'importe quoi sincèrement», a répliqué M. Proulx.

M. Roberge critique le fait que les parents qui voudront faire l'école à la maison pour leurs enfants n'auront qu'un simple projet d'apprentissage à présenter au ministère de l'Éducation, incluant des notions de lecture, d'écriture et de mathématiques. Il aurait aimé que des notions d'histoire et de sciences soient exigées et que ces enfants aient la chance, en bout de piste, de passer les examens du ministère et d'obtenir leur diplôme.

Le ministre Proulx soutient pour sa part que les familles qui font l'école à la maison sont, pour la première fois, prises en considération par son ministère, qui travaillera en collaboration avec elles. Ainsi «si l'enfant retourne à l'école, l'écart ne sera pas trop grand», évoque-t-il.

L'Association québécoise pour l'éducation à domicile (AQED) est relativement satisfaite des amendements qui ont été apportés au projet de loi cet automne. «Le ministre semble avoir trouvé, au mieux, un juste milieu entre satisfaire les désirs des parents-éducateurs et ceux de l'État», commente Martine Ricard, porte-parole de l'AQED.

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE**Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER**Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Le Trou a-t-il vendu son âme au diable?

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



La nouvelle a surpris pas mal tout le monde. Et elle est venue égratigner le sentiment de fierté que beaucoup éprouvent envers ce fleuron régional, qui a fait connaître et rayonner Shawinigan au cours des douze dernières années. La microbrasserie Le Trou du Diable passe aux mains de Molson Coors et se retrouve dans le giron de Six Pints, la division de produits spécialisés de la multinationale.

D'un point de vue strictement orienté sur les affaires, c'est une bonne nouvelle. Pour les propriétaires du Trou du Diable, pour les employés, pour la pérennité de la marque, pour le maintien d'activités à Shawinigan et pour la conquête de nouveaux marchés.

Mais d'un point de vue émotif ou gustatif, la nouvelle passe pour mauvaise. Certains y voient même une catastrophe et anticipent déjà avec effroi déjà que certaines de leurs marques favorites goûtent la Coors d'ici quelques années.

Certains zythophiles (amateurs de bière) vous le diront: ils ont l'impression que certaines bières de microbrasseries achetées par Molson Coors via Six Pints ont été dénaturées. L'aspect artisanal et la science brassicole se fondent dans un processus de fabrication et de distribution à grande échelle.

Mais ce n'est probablement qu'une impression. Parce que les gars du Trou du Diable ne sont pas des idiots, ils ont pris une décision d'affaires en obtenant de l'acquéreur certaines garanties, notamment le maintien d'opérations à la *shop* du Trou du Diable de la rue de la Station. Une centaine d'employés y travaillent et à court terme, on ne semble pas inquiet pour eux.

Les propriétaires du Trou du Diable ont accepté de rester en poste comme gestionnaires et comme maître brasseur. Ils superviseront notamment la fabrication, la vente et la distribution des produits pour une période indéterminée.

Victimes de leur succès avec, notamment, une liste interminable de prix remportés à l'échelle internationale par les bières du TDD,

Isaac Tremblay, Luc Bellerive, André Trudel et Franck Chaumaneau étaient arrivés à la croisée des chemins. La croissance soutenue engendrée par l'agrandissement de la brasserie et l'aménagement de l'usine de l'avenue de la Station, en 2013, était devenue difficile à gérer.

Au cours des quatre dernières années, la production a triplé – on devrait atteindre 17 000 hectolitres cette année – et les gars ont voulu trouver le soutien nécessaire pour avancer et pour soutenir la demande pour leurs produits. Quand des entrepreneurs constatent avec lucidité que leur fleuron arrive au bout de sa capacité de production et de sa capacité de distribution, qu'ils réalisent que les investissements nécessaires pour surmonter de tels défis sont trop considérables, il faut saluer leur décision.

Molson Coors semblait tout désigné pour aller de l'avant. Qu'on ne s'y méprenne pas: le géant brassicole y trouve aussi son compte. Les grands brasseurs doivent s'adapter aux tendances du marché, aux goûts des consommateurs. La popularité grandissante des microbrasseries est une de ces réalités. En mettant la main sur certains des joueurs les plus en vue sur le marché des micros, Molson Coors tente d'aller chercher une clientèle qui lui échappait.

Avec cette association, Le Trou du Diable pourra voir ses bières prendre d'assaut de nouveaux marchés et être distribuées là où Molson règne en maître.

Quand on y pense, même si la transaction vient écorcher le sentiment d'appartenance très fort que la microbrasserie a su développer, elle constitue aussi un bel exemple de réussite *made in* Shawinigan.

Il faudra maintenant voir ce qui restera de cette «saveur locale» après l'intégration dans les activités de Six Pints. Le Trou du Diable a toujours été un modèle de créativité, une image de marque, une fierté pour la région. Molson et Six Pints ont été rassurants à ce propos.

Non, il n'y a pas lieu de croire que l'entreprise a vendu son âme à celui dont elle honore le trou.



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

«L'Asie, quel beau pays!» — DONALD TRUMP

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

À qui profitent les baisses d'impôt?

À qui profitent les baisses d'impôt? Aux économistes qui la réclament, aux riches, aux banques, aux paradis fiscaux, mais très peu, voire pas du tout, à l'économie locale. C'est simple, au Québec, plus de 40 % de la population ne paie pas d'impôt parce que leur salaire est trop bas. Donc, une baisse ne les aidera pas. Rappelons aussi qu'au salaire minimum vous ne dépassez pas le seuil de pauvreté, même à 40 heures par semaine. Alors, dire qu'une baisse d'impôt va relancer l'économie est un mensonge.

À preuve, toutes les baisses d'impôt consenties par le gouvernement au cours des quinze dernières années ne l'ont jamais vraiment relancée, parce que les très riches à qui cela profite vraiment déposent leur surplus dans des abris fiscaux. Ce ne serait pas le cas pour les personnes qui gagnent moins, au contraire. Avec un surplus, les plus

bas salariés de la société vont pouvoir aller au restaurant, au cinéma, améliorer ou augmenter leur épicerie. Ces dépenses iraient directement dans l'économie québécoise et locale en plus.

Comment donner un peu plus d'argent aux bas salariés alors? Réponse: augmenter leur salaire en haut du seuil de la pauvreté serait un minimum, l'augmenter au-delà de cette limite serait encore mieux. Rappelons ici que même Henry Ford avait compris cette réalité au début des années 1900. Rappelons aussi qu'après la Première Guerre mondiale, toute la planète est arrivée au même constat, ce qui mena à la création de l'Organisation internationale du travail (OIT).

En effet, l'OIT fut fondée en 1919, à la suite d'une guerre dévastatrice. Son travail était basé sur le principe qu'il ne saurait y avoir de paix universelle et durable sans un traitement décent des travailleurs. Sommes-nous en paix aujourd'hui? Les gens peuvent-ils vivre décemment partout aujourd'hui?

Alors, expliquez-moi, mesdames et messieurs les économistes, en quoi est-ce bien qu'une personne qui travaille au Québec, à temps plein, 40 heures par semaine, pendant 50 semaines, au salaire minimum, en 2017, ne puisse pas dépasser le seuil de la pauvreté!

Et surtout, surtout, expliquez-moi en quoi donner plus d'argent aux très riches aiderait les très pauvres? Ou relancerait l'économie locale? Contrairement à ce qu'avait clamé l'économiste Fortin à Radio-Canada, augmenter le salaire n'aura pas l'effet d'une bombe nucléaire et ça, même le patronat l'a démenti.

Bref, pour répondre au texte d'Éric Desrosiers publié dans *Le Devoir* du 3 novembre, non, il ne faut pas baisser les impôts et priver l'État de revenus qu'il pourrait utiliser en éducation et en santé. Il faut donner de l'air aux travailleuses et aux travailleurs qui en ont grandement besoin, il faut augmenter le salaire minimum à un niveau décent.

Paul Lavergne
Notre-Dame-du-Mont-Carmel



CARREFOUR DES LECTEURS

Le jour du Souvenir des nôtres...

Fidèle à notre devise, le mois de novembre de chaque année nous permet également de «nous souvenir». C'est important de maintenir, de garder bien vivant le souvenir de tous ces braves, de ces troupes admirables qui ont soutenu, parfois au prix de leur vie, les valeurs de paix, de liberté, de démocratie dont nous bénéficions ici au Québec et au Canada. Se rassembler pour se souvenir afin que leur héritage ne tombe pas dans l'oubli afin de souligner les sacrifices consentis par ces héros et par les membres de leur famille.

Maintenant, voici un peu d'histoire. À la Grande Guerre de 1914-1918, la population canadienne était de 7,8 millions d'habitants; imaginez 1,6 million de soldats ont servi, et 68 000 morts ou disparus en 1560 jours de combat. Nous, les Canadiens français du Québec, avons servi surtout avec le 22^e bataillon (aujourd'hui le Royal 22^e Régiment) et avons bien figuré à la bataille de la Somme, Passchendaele, Amiens mais surtout à Vimy, dont on souligne le centième anniversaire en 2017. Pensons à nos héros, le général Vanier, l'ancien gouverneur général, le général Tremblay, le caporal Haebler, le lieutenant Brillant et bien d'autres!

Lors de la Deuxième Guerre mondiale de 1939-1945, la population canadienne était de 11,2 millions, et 1,1 million de soldats ont servi, avec plus de 47 000 morts ou disparus au combat... Durant cette guerre, beaucoup de Canadiens français/

Québécois (qui représentent environ 25 % de la population canadienne) ont servi en Italie, à Dieppe, dans le nord-ouest de l'Europe, en Hollande. Beaucoup d'entre eux ont fait leur marque: les Allard, Bernatchez, Trudeau, Bibeau, Ménard, Deztraze, Caron et j'en oublie, qui sont nos héros parmi tant d'autres, comme le général Paul Triquet, Hébert, Poirier, Arsenault, Ben Gonthier, J. Raymond, Bourassa, pour nommer que ceux-là. Tous ces militaires ont fait honneur à la nation canadienne-française, que ce soit avec l'armée, la marine ou l'aviation.

Lors de la guerre de Corée (1950-1953), que l'on appelle la guerre oubliée, 26 791 Canadiens ont servi durant ce conflit, et plus de 516 ont perdu leur vie là-bas. Encore là, beaucoup des nôtres du Québec. Beaucoup parmi eux étaient des vétérans de la guerre de 39-45. Et là encore, le 22^e Régiment a bien figuré, assez pour recevoir une Mention élogieuse du Commandement des Nations-Unies. Je ne veux pas oublier les vétérans de la marine comme de l'aviation!

Quand on pense aux conflits plus récents, celui de l'ex-Yougoslavie (1991-2001) en Serbie, en Croatie, en Slovénie ou en Bosnie, fut un conflit très dangereux et difficile sous le chapeau des Nations Unies. Quelques douzaines de militaires ont laissé leur vie, et beaucoup sont revenus avec des séquelles, assez pour causer plus d'une douzaine de suicides, entre autres celui de

mon neveu, le lieutenant-colonel Stéphane Beauchemin.

Le plus récent engagement militaire, celui en Afghanistan, a été le plus long conflit depuis 1939-1945. De 2001 à 2014, il a aussi été le théâtre du plus important déploiement, soit 40 000 militaires, avec 158 pertes de soldats canadiens et une trentaine venant du Québec. Des environs, on compte Steve Martin, de Saint-Cyrille-de-Wendover, Yannick Pépin, de Warwick, Karine Blais, du 12^e RBC Trois-Rivières. Conflit très difficile, désertique, pays très pauvre, la plupart des soldats tués l'ont été par des engins explosifs improvisés (EEI), des accidents de véhicule, des maladies. Plusieurs ont reçu l'étoile de la Vaillance militaire, la deuxième plus haute décoration au Canada. Encore plusieurs de nos anciens combattants souffrent de choc post-traumatique, sans parler des cas de suicides. C'est pourquoi il faut se souvenir de ces militaires, qui ont beaucoup risqué pour notre liberté. Se souvenir aussi des sacrifices consentis par leur famille.

Il y a eu aussi certains conflits moins connus en Afrique, malgré qu'il y ait eu, là également, perte de certains de nos militaires.

En terminant, je vous invite à porter un coquelicot, qui symbolise les hommes et les femmes qui ont tout sacrifié pour défendre notre liberté sur terre, sur mer, et dans les airs, et prouver aux générations actuelles et futures que oui, les Québécois étaient bien là dans ces grandes croisades pour vaincre le fascisme,



Les différentes cérémonies du jour du Souvenir, notamment à Trois-Rivières, ont pour but de faire en sorte de ne jamais oublier ceux et celles qui ont combattu pour défendre notre liberté. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

le nazisme, le groupe armé État islamique, et faire triompher la liberté. Et faire en sorte que l'on évite le plus possible que tous ces héros ne

soient oubliés!

Jules Pinard
Trois-Rivières

De quoi la contestation de la loi 62 est-elle le symptôme?

Marie-Michelle Lacoste, une Québécoise pure laine portant le voile intégral, parade ici et là dans les médias pour répéter *ad nauseam* que sa vie est devenue un cauchemar depuis l'adoption de la loi 62. Juste ça. Elle parle avec gourmandise du Québec comme d'un goulag. La niqabée insiste. En rajoute. Elle vit, désormais, dans la terreur. Pauvre chouette! La voilà qui part, donc, en guerre contre le gouvernement. Épaulée dans sa missive judiciaire par un lobby intégriste bien connu, le Conseil national des musulmans, ainsi que par l'Association canadienne des libertés civiles.

Fondamentalistes musulmans et «chartristes» se retrouvent unis

— encore une fois — sous une même bannière partageant la même volonté de faire tomber la loi 62. Pour ces derniers, la liberté de religion est absolue. L'État qui la module en fonction d'autres paramètres est forcément coupable du pire. Attaquons-le!

LA LOI 62: LE SERPENT SE MORD LA QUEUE

Le 18 octobre 2017, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la loi 62 sur la neutralité religieuse de l'État. Confuse et faible d'un point de vue conceptuel, sur le fond, la loi ne règle rien. L'injonction de donner et de recevoir des services publics à visage découvert, qui dépasse largement le seul cadre de la neutralité religieuse, se trouve nettement amoindrie par de «possibles accommodements». Le serpent se mord la queue! On a là l'alpha et l'oméga d'un système — les accommodements raisonnables

(religieux) — totalement obsolète, puisque tout est toujours à recommencer. Quant à la laïcité, érigée en tabou, soumise à mille et une critiques, adjectivée, elle est finalement, jetée aux orties. Chut, pas un mot!

À QUI CETTE MASCARADE JUDICIAIRE REND-ELLE JUSTICE?

À ces femmes? Aliénées d'une idéologie qu'il leur vole leur visage et les dépouille de leur humanité. Aux musulmans? Représentés comme les pires extrémistes. À notre société? Appréhendée comme une addition d'individus sans lien les uns avec les autres? Aux yeux de ces jusqu'au-boutistes de la liberté de religion, le monde commun existe-t-il? A-t-il encore un sens? L'individu n'est-il qu'un simple sujet de droit?

Depuis plusieurs années déjà, l'atomisation de notre société est

programmée au nom de la suprématie des droits individuels avec comme toile de fond la mise en place d'un système multiculturaliste plus perméable à la reconnaissance des religions dans le domaine public. Bien entendu, le gouvernement actuel est le premier responsable de cette situation de blocage dans laquelle nous sommes.

EN 2012, DES TUNISIENS RÉSISTAIENT DÉJÀ CONTRE LE VOILE INTÉGRAL

Quand on pense au courage des Tunisiennes et des Tunisiens de l'Université de la Manouba en 2012... Voilà un doyen, Habib Kazdaghli qui a pris l'initiative d'interdire le port du voile intégral pendant les examens et les cours sur son campus de la Manouba, appuyé par une écrasante majorité du corps professoral, des syndicats, des travailleurs et des étudiants. Tous ont résisté à la terrible brutalité des

salafistes qui mettaient en avant des femmes intégralement voilées pour imposer leur diktat à la Tunisie des lumières.

J'y étais. J'ai vu dans leurs yeux la peur. J'ai lu sur leur visage la détermination. Celle qui nous manque cruellement pour défendre nos fondamentaux. «Ne nous laissez pas tomber», imploraient-ils.

Aujourd'hui, en revisitant cette histoire à la lumière de notre actualité, un drôle de sentiment m'habite. Ma question est simple. Le rôle de l'État est-il de satisfaire les caprices des croyants les plus exaltés? Autrement dit, à long terme, notre démocratie est-elle condamnée à mourir compte tenu de cette puissance irrésistible des intégristes à la retourner contre elle-même et à notre trop grande tolérance à tolérer les intolérants?

Djemila Benhabib
Trois-Rivières

CNESST

La Ville et la police remportent un prix

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Ville de Trois-Rivières et son service de police ont reçu cette semaine un prix dans la catégorie Innovation à l'occasion des Grands prix santé et sécurité du travail de la CNESST dans la région, pour une invention conçue par deux employés des Travaux publics et du génie.

La Ville a en effet été récompensée pour la fabrication d'un tiroir de sécurité pour fusil d'assaut, une innovation qui se retrouve désormais à l'intérieur des véhicules patrouilles de la Sécurité publique de Trois-Rivières. L'équipement permet d'accéder rapidement à l'arme d'assaut, tout en permettant un transport sécuritaire de l'arme et en préservant la calibration des systèmes de vis de l'arme de support.

Le mécanisme d'ouverture a désormais été dissimulé. L'utilisateur peut donc y avoir rapidement accès sans avoir besoin de cadenasser, tout en évitant que n'importe qui puisse ouvrir le dispositif.

L'innovation a été demandée par les policiers Philippe Rousseau et Stéphanie Marion, puis conçue par les employés de la Ville de Trois-Rivières Daniel Panneton et Steve Lefebvre. «Il y a fort à parier que dans peu de temps, tous les



La Ville et son service de police ont été récompensés par la CNESST pour la conception de ce tiroir de sécurité pour fusil d'assaut. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

véhicules policiers de la province seront munis de ce dispositif», a fait savoir l'agent d'information à la Ville, Yvan Toutant.

CEPSA CHIMIE DE BÉCANCOUR

Par ailleurs, deux autres entreprises ont également été récompensées dans le cadre de ces Grands prix. Il s'agit de Cep-sa Chimie de Bécancour pour la conception de supports

sécuritaires pour pompes centrifuges, de même que Construction Valard de Victoriaville pour la conception de protection des excavations avec un tube gonflable.

Dans le premier cas, pour faire l'entretien des pompes centrifuges en atelier, les mécaniciens devaient les déposer sur des blocs de bois, où elles étaient plus ou moins stables. Cette méthode générait des risques de

blessures importantes au dos et aux mains.

Pour remédier à la situation, un support à pompe a été fabriqué. Ce nouveau dispositif donne un accès sécuritaire à toutes les pièces et permet aux travailleurs d'effectuer les manipulations sans aide. De plus, le support favorise la récupération des huiles et des solvants.

Dans le second, lors de l'implantation de poteaux et d'ancrages

pour des services publics, les travailleurs doivent sécuriser les excavations jusqu'à la mise en place du nouveau poteau. Pour ce faire, des tubes de coffrage en carton et une plaque d'acier étaient utilisés. L'efficacité du produit s'avérait toutefois limitée et les matériaux étaient encombrants et difficiles à manipuler.

«Il y a fort à parier que dans peu de temps, tous les véhicules policiers de la province seront munis de ce dispositif»

La solution: un tube gonflable en polyester recouvert d'un plastifiant et assemblé par thermosoudage. Rempli d'air comprimé, le tube stabilise les excavations, limite la présence d'eau et réduit l'accès au trou laissé sans surveillance, assurant la sécurité tant des travailleurs que du public.

En plus d'être couronnés dans la région de la Mauricie-Centre-du-Québec, les lauréats se retrouvent en lice pour le Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail, qui aura lieu à Québec au printemps 2018.

(Avec la collaboration de Marc Rochette)



UN J'AIME POUR LA BONNE CAUSE

L'entreprise Synapse électronique de Shawinigan a trouvé un moyen des plus actuels afin de venir en aide à un organisme de chez elle. D'ici au 8 décembre, la firme spécialisée dans la fabrication de circuits électroniques remettra 50 sous à la maison d'entraide pour les familles Coude à Coude pour chaque mention J'aime qu'elle recevra sur sa page Facebook. De plus, chaque fois que la publication sera partagée, un 50 sous supplémentaire sera versé à l'organisme situé dans le secteur Grand-Mère, jusqu'à concurrence de 1500 \$. On retrouve sur la photo Caroline Gélinas de chez Synapse électronique, Suzanne Gagnon et Anick Lauzier, coordonnatrices de Coude à Coude.

Nouveaux locaux pour le CÉNAM

TROIS-RIVIÈRES (ML) — Le Centre d'évaluation neuropsychologique des apprentissages de la Mauricie s'installe dans de nouveaux bureaux. Le CÉNAM se trouve maintenant sur la rue des Volontaires à Trois-Rivières dans des espaces mieux adaptés à la forte demande de sa clientèle.

Cette clinique multidisciplinaire promeut le bien-être et le développement de l'individu à l'intérieur de ses milieux de vie. Elle regroupe une vingtaine de professionnels (psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, orthopédagogues et psychoéducateurs) offrant les services d'évaluation et d'intervention. Des personnes de tous les âges consultent le CÉNAM.

«Depuis sa création en 2006, le CÉNAM est en constante expansion et le développement de la clinique passait par un déménagement dans des locaux permettant une plus grande capacité



Les propriétaires Isabelle Frigon, Édith Boisvert-Descoteaux et Annie Stipanovic, lors de l'inauguration des nouveaux locaux du CÉNAM qui a eu lieu jeudi.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

d'accueil. Depuis 2010, l'équipe a doublé et est susceptible de poursuivre sa croissance en lien avec les besoins toujours grandissants de la population», déclare par

voie de communiqué une des trois associées, Édith Boisvert-Descoteaux.

Le CÉNAM reçoit jusqu'à 300 clients chaque mois.

PREMIÈRE ÉDITION DU GALA LE MANUFACTURIER 2017

La famille Kruger à l'honneur

Deux prix sont remis à Synapse Électronique



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Seconde activité phare de leur 50^e anniversaire, les Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec (MMCQ) ont tenu jeudi la première édition du Gala Le Manufacturier 2017, à l'Auberge Godefroy, devant une salle comble de 250 convives. Et c'est la famille Kruger qui a reçu le prix hommage Le Bâtitteur pour avoir contribué, par son engagement soutenu, à créer des conditions favorables au développement de l'entrepreneuriat manufacturier.

«Cela fait plus de 45 ans que le destin de la société Kruger est lié à celui de la Mauricie. Et en plus de 110 ans d'histoire, notre entreprise n'a jamais cessé de se réinventer afin d'assurer un avenir prometteur à nos usines et à nos employés. Nous tenons à remercier les MMCQ de reconnaître la vision de notre entreprise et notre contribution à l'industrie manufacturière de la Mauricie», a commenté Michael Lafave, vice-président principal et chef de l'Exploitation pour Carton/emballages et recyclage chez Kruger.

Parmi les 21 entreprises finalistes, onze d'entre elles ont reçu le trophée, baptisé l'Anneau de fer, dans les dix catégories de prix.

«Si nous avons participé au Gala Le Manufacturier, c'est parce que nous voulons nous faire connaître par les autres entreprises manufacturières de la Mauricie et que la meilleure façon d'y arriver, c'est de s'impliquer avec des organismes comme les MMCQ. Être lauréat de la catégorie Créativité nous apporte une visibilité extraordinaire et l'occasion de côtoyer des personnes formidables. Le Gala Le Manufacturier nous permet de mieux connaître des entreprises manufacturières et de rencontrer des personnes avec des



De gauche à droite: Normand Beaulieu, président du c.a. et directeur général des Machineries Pronovost, Donald Michaud, président du comité du 50^e anniversaire et vice-président et directeur général chez Réal Huot Inc. et Christian Poudrier, coprésident du gala et président directeur général chez Posi-Plus Technologies. — PHOTO:STÉPHANE LESSARD

expériences de travail très intéressantes», a fait savoir Pierre-Olivier Forest, propriétaire de l'entreprise Les Étiquettes Sélect Inc.

Celle-ci aura donc su se distinguer par sa capacité à créer une ambiance favorable à l'émission de nouvelles idées et à l'application de solutions nouvelles visant à assurer son développement et sa pérennité.

Fait à noter, dans la catégorie Investissement régional, on retrouve deux lauréats, Kruger Trois-Rivières S.E.C. et Shalwin, qui ont été reconnus pour l'investissement dans la modernisation des infrastructures et l'expansion des moyens de production en vue d'accroître la compétitivité.

«Les MMCQ sont littéralement collés à notre réalité. Nous participons régulièrement aux activités, conférences et formations MPA, car elles sont en lien direct avec nos besoins. Notre participation au premier Gala Le Manufacturier était donc naturelle et en continuité avec notre intérêt envers l'organisme. Remporter le prix Investissement régional, ex aequo avec Kruger, nous assure également une visibilité favorisant notre recrutement et notre rayonnement», a indiqué Alexis Doucet, directeur général chez Shalwin.

Lauréats – Gala Le Manufacturier 2017

Rayonnement international
• **Groupe Canimex Inc.**

Ressources humaines
• **Synapse Électronique**

Santé et sécurité au travail
• **Cascades**

Développement durable régional
• **Sani Marc Inc.**

Innovation de procédés/innovation organisationnelle
• **Les Portes Baril Inc.**

Nouvelle entreprise
• **Waste Robotics Inc.**

Créativité
• **Les Étiquettes Sélect Inc.**

Innovation de produits
• **AGT Robotique**

Investissement régional
• **Kruger Trois-Rivières S.E.C.**
• **Shalwin**

Entreprise de l'industrie intelligente
• **Synapse Électronique**

Prix hommage Le Bâtitteur
• **Famille Kruger**

Finalement, Synapse Électronique a frappé un coup double en remportant deux prix. «Être lauréat dans les catégories Ressources humaines et Entreprise industrielle intelligente 4.0 confirme que les actions que nous menons dans notre quotidien font partie d'un tout, plus grand que nous. Travailler afin de rendre nos produits compétitifs, nos technologies à l'avant-garde et

nos employés fiers et participatifs à notre mission, nous rend encore plus confiants tous les jours. Remporter ces deux prix nous permet de pouvoir faire rayonner cette fierté à travers la Mauricie et le Centre-du-Québec et rapporter cette reconnaissance au sein de l'entreprise», conclut Eugénie Houle-Roy, directrice marketing et développement des affaires chez Synapse Électronique.

affaires

↓ TORONTO
16 082,09
- 23,26

↓ NEW YORK
23 461,94
- 101,42

↓ S&P 500
2584,62
- 9,76

↑ PÉTROLE
\$US 57,17
\$US + 0,36

↑ DOLLAR
€US 78,79
€US + 0,23

↑ EURO
\$CAN 1,4768
€CAN + 0,11

LE TROU DU DIABLE SE JOINT À MOLSON COORS

«C'est toujours inquiétant»

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Frédéric Tremblay n'en croyait pas ses oreilles. Son vieux pote, Isaac Tremblay, acceptait de se départir de l'une des plus belles cartes de visite du Québec dans le milieu brassicole, la cédant à l'ennemi juré par-dessus le marché. Le président de l'Association des microbrasseries du Québec ne se surprend plus de ce genre de transaction, mais il avoue que celle-là le touche plus près du cœur.

«J'accueille ça avec une petite pointe de tristesse», confie-t-il. «Le Trou du diable, ce sont des amis. Nous sommes allés à la guerre ensemble depuis 14 ans pour faire en sorte que les microbrasseries puissent prendre leur essor. Ce que j'ai dit à Isaac, c'était qu'il basculait du côté sombre de la force! C'est le vice-président de l'AMBQ, nous avons été assis face à l'équipe dont il fait maintenant partie!»

«Mais en même temps, je les félicite parce que pour eux, c'est probablement une très belle occasion», poursuit-il. «On sous-estime souvent ce que ça implique, le monde des affaires. Parfois, pour croître, il faut vendre une partie ou la totalité de l'entreprise. C'est ce qui arrive.»

Les microbrasseries se multiplient au Québec. M. Tremblay souligne qu'on en compte actuellement 190, mais leurs produits n'accaparent qu'environ 10 % des ventes de bières. Il s'agit toutefois d'un marché en croissance, auquel les grands brasseurs doivent s'intéresser.

Le président de l'AMBQ soutient que le Trou du diable a servi de



Le Trou du diable est une des 190 microbrasseries que compte le Québec présentement. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

modèle à de nombreuses microbrasseries à travers le Québec. Il souhaite évidemment que ce transfert ne dénaturera pas ce produit.

«C'est toujours inquiétant, quand on voit une acquisition comme celle-là», réfléchit M. Tremblay. «Les gars du Trou du diable voient sans doute une belle opportunité pour poursuivre leur rêve. Mais la motivation d'un groupe international? C'est là que c'est un peu plus inquiétant.»

«Pour devenir gros, ça risque d'être de plus en plus difficile de se positionner dans les réseaux de distribution», reconnaît-il.

«Pour se battre contre des multinationales, il faut être ferré. Il va y avoir encore de la consolidation. Mais il n'y a rien de mal à vouloir demeurer régional ou provincial. On n'en est pas encore au chant du cygne des microbrasseries.»

QUEL OBJECTIF?

Frédéric Laurin, professeur en économie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, comprend le choc que provoque une transaction semblable à Shawinigan.

«Au départ, on est toujours un peu secoué», commente-t-il. «C'est une belle entreprise, très

dynamique, très innovante, qui exporte. C'est toujours inquiétant qu'une multinationale mette la main là-dessus. Mais de façon plus rationnelle, ils étaient peut-être rendus là. Par rapport à d'autres microbrasseries, ils ont fait beaucoup d'efforts de développement et pas seulement en termes de bière, mais aussi avec l'embouteillage et le concept d'usine intelligente. C'était beaucoup d'investissements et pour rejoindre tous les marchés, une association avec Molson Coors devenait incontournable.»

M. Laurin croit aussi que les acquisitions vont se poursuivre

dans ce milieu.

«Beaucoup de microbrasseries ont ouvert leurs portes et il n'y a peut-être pas autant de place sur le marché», observe-t-il. «Surtout qu'il y a beaucoup de variation dans la qualité.»

Celles qui mettent l'embrayage en mode croissance sont confrontées tôt ou tard au défi de la distribution du produit.

«C'est le nerf de la guerre», résume le professeur. «La distribution, c'est très complexe, très coûteux. En même temps, les grands perdent des parts de marché aux microbrasseries. Ils tentent de développer de nouvelles bières, mais au bout du compte, ils décident de s'associer à ceux qui savent vraiment en faire.»

«La microbrasserie offre une relation très personnalisée avec le client», ajoute M. Laurin. «Le Trou du diable, c'est un marketing très spécifique, qui fait appel à une mythologie québécoise avec Jean Chrétien et le reste. Ils sont présents dans toutes sortes d'activités, ils ont leur salle de spectacle. Une multinationale n'est pas capable d'aller à ce niveau de personnalisation.»

Le professeur en économie ne nie pas qu'à long terme, il existe un danger de voir La Saison du tracteur ou la Blanche de Shawi se perdre dans les méandres de la mondialisation.

«C'est toujours un danger; ça dépend des objectifs», rappelle-t-il. «S'ils pensent seulement en terme de rentabilité, c'est probablement ce qui va se passer. Mais les gens du Trou du diable sont de vrais amateurs de bière. Peut-être réussiront-ils toujours à nourrir la flamme, parce que ce sont des passionnés. Ce ne sont pas seulement des gens qui ont vu une opportunité d'affaires.»

«Une bonne transaction pour les deux parties»

AMÉLIE HOULE

Amelie.Houle@LeNouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'annonce de la transaction entre la microbrasserie Le Trou du diable et le brasseur mondial Molson Coors aura fait couler beaucoup d'encre, jeudi. Les réactions ne se sont d'ailleurs pas fait attendre dans la région. Philippe Wouters, le chroniqueur bière de Groupe Capitales Médias et éditeur du magazine spécialisé *Bière et plaisir*, qui a appris la nouvelle en primeur jeudi matin,

semble voir cette transaction d'un bon œil pour la région.

«C'est une bonne nouvelle pour Le Trou du Diable de Shawinigan puisque d'une part, ils étaient déjà à leur maximum de capacité au niveau du brassage. Ils se devaient donc d'investir pour réussir à développer leur offre encore plus loin. Ils avaient des ambitions internationales, donc cette transaction va leur enlever beaucoup de pression», avoue-t-il.

Il estime par ailleurs que l'entreprise Molson Coors sortira elle aussi grande gagnante de cette

transaction.

«Il leur manquait un produit qui était très tendance actuellement, autre que la bière en fût. Donc c'est certain que cette transaction est bien pour leur réputation.»

Si cette transaction est bénéfique pour les deux acteurs, le chroniqueur croit toutefois que c'est dans le domaine des microbrasseries indépendantes et des compétiteurs de Molson que la tension se fera sentir.

«Premièrement Labatt va regarder cette transaction avec intérêt puisque leur compétiteur vient de

se prémunir de nouveaux produits très convoités. Deuxièmement, les microbrasseries indépendantes viennent de perdre un acteur important de leur milieu. Elles vont donc devoir partager les tablettes avec un produit de qualité similaire au leur, mais de marque Molson, qui est un très gros joueur pour eux», soutient-il.

L'AVENIR DES «GROSSES BRASSERIES»

Alors que l'attrait des microbrasseries pour les brasseurs mondiaux semble être à son plus fort, Philippe

Wouters serait toutefois étonné de voir des transactions similaires prochainement.

«Je crois, oui, que les grosses brasseries tentent d'aller chercher de plus en plus des bières de microbrasseries pour leur intérêt, mais je pense que ça va prendre un certain temps avant que d'autres microbrasseries québécoises ne soient rachetées, car plusieurs transactions du genre ont déjà été effectuées. Elles vont donc devoir analyser les résultats et les conséquences de telles transactions avant de poursuivre dans le même sens.»

USINE DE PARENT

Rémabec s'entend avec ses employés

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Le Groupe Rémabec a annoncé qu'un nouveau contrat de travail de huit ans, visant les travailleurs de son usine de sciage Arbec Bois d'œuvre à Parent, a été ratifié par le Syndicat des salariés de l'usine de Parent, affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

La convention collective, qui vise près de 100 employés, a été entérinée en début de semaine et sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

«Avec ce nouveau contrat de travail, nous avons maintenant une paix sociale et une prévisibilité qui était nécessaire pour la poursuite des activités de l'usine. C'est



Le complexe d'hébergement pour les travailleurs comprend aux alentours de 140 chambres.—PHOTO: AUDREY TREMBLAY

la quatrième convention de huit ans que nous signons cette année et ça fait toute la différence. Les

discussions avec les travailleurs ont été ouvertes et franches et nous en sommes très reconnaissants»,

a déclaré Réjean Paré, président et chef des opérations du Groupe Rémabec.

«Dès le départ, nous avons été clairs sur nos intentions d'assurer la pérennité de l'usine. Depuis mai 2015, ce sont déjà plus de 12 millions de dollars qui ont été investis afin d'en améliorer la productivité. L'excellent climat de travail qui découle de cette entente favorisera la réalisation de beaux projets dans le futur», a-t-il ajouté.

Rémabec n'est pas sans rappeler qu'une de ses grandes problématiques depuis plusieurs années est l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.

L'entreprise a d'ailleurs investi plusieurs millions de dollars afin d'améliorer la qualité de l'hébergement

offerte aux travailleurs, une première étape afin de pallier cette situation. On assure que la signature du nouveau contrat de travail sera un autre élément gagnant qui permettra à l'usine de Parent «d'être plus attractive pour les travailleurs actuels et futurs».

«Aujourd'hui, nous sommes très fiers d'avoir une entente de travail à long terme qui permet le maintien de plus de 120 emplois. Avec cette entente, l'usine de Parent offrira des conditions qui feront partie des plus concurrentielles de l'industrie. C'est ce qu'on appelle un contrat gagnant-gagnant. Le Groupe Rémabec est une entreprise qui s'est développée par la détermination, l'investissement, l'innovation et un suivi rigoureux de ses opérations. Rien de tout cela ne serait possible sans une entente et une mobilisation des employés. Aujourd'hui, c'est avec détermination que nous regardons vers l'avenir», a conclu Réjean Paré.

Congés parentaux: Ottawa encore loin de rattraper le Québec

OTTAWA (PC) — Les nouveaux parents canadiens pourront dès le mois prochain étaler leurs prestations fédérales de congés parentaux sur une plus longue période. Cette mesure entrera en vigueur le

3 décembre, mais ne touchera pas le Québec qui possède son propre régime d'assurance parentale.

Les Québécois seront toutefois touchés par des changements effectués aux prestations pour les proches

aidants et aux prestations de compassion. Ces nouvelles mesures ont été annoncées jeudi par le ministre de la Famille, Jean-Yves Duclos.

Le gouvernement élargit l'accès aux prestations pour les gens qui

doivent s'occuper d'un membre de la famille malade.

La deuxième modification concerne les personnes qui doivent s'occuper d'un adulte malade.

«C'est une prestation beaucoup

plus souple de 15 semaines où l'adulte peut ne pas être en fin de vie, mais vivre des problèmes de santé très difficiles et avoir quand même besoin d'un proche aidant», a détaillé M. Duclos.



Rien ne nous échappe. Profitez de nos conseils fiscaux incontournables!

65 experts en fiscalité de la région vous permettent d'avancer avec confiance vers le succès.

Référez-vous aux conseils de notre équipe.

rcgt.com/fiscalite



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance^{MC}

© Raymond Chabot Grant Thornton, 2017. Tous droits réservés.

Raymond Chabot Grant Thornton est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas une association mondiale. Les services professionnels sont offerts par les cabinets membres. GTIL et les cabinets membres n'ont pas d'obligation les uns envers les autres et ne sont pas responsables des actions ou des omissions des autres. Pour plus de détails, veuillez consulter le www.rcgt.com

Une «toute nouvelle trilogie» de *Star Wars* annoncée par Disney

SAN FRANCISCO (AFP) — Le groupe Disney a réjoui les fans de *Star Wars* en annonçant jeudi la préparation d'une «toute nouvelle trilogie» de son épopée intergalactique, l'un des plus grands succès du cinéma depuis quarante ans.

«Nous avons déjà d'autres super films *Star Wars* déjà prévus pour les années qui viennent en plus de la sortie en 2019 de l'épisode IX (de la saga). Nous sommes très heureux d'annoncer que nous venons de signer un accord avec Rian Johnson, le réalisateur de *The Last Jedi* (Les Derniers Jedi, l'épisode VIII, NDLR), pour développer une toute nouvelle trilogie *Star Wars*», a déclaré le patron du groupe, Bob Iger, lors d'une conférence téléphonique à l'occasion de ses résultats annuels.

La saga mythique a vu le jour en 1977 avec le premier opus *La Guerre des Étoiles*, suivi de *L'Empire contre-attaque* (1980) puis du *Retour du Jedi* (1983), tous réalisés par un jeune réalisateur de 33 ans, George Lucas.

Quatre décennies plus tard, *Star Wars* est devenu la franchise cinématographique la plus rentable de tous les temps, et la religion Jedi est même officielle dans plusieurs pays.

Seize ans après *Le Retour du Jedi*, George Lucas était revenu avec une nouvelle trilogie, étalée entre 1999 et 2005, dont l'histoire



Le groupe Disney prépare la sortie du deuxième épisode de *Les derniers Jedi* (VIII), de la série *Star Wars*, qui est attendu en décembre. — PHOTO: ASSOCIATED PRESS

se situe chronologiquement avant les trois premiers films.

Nouvelle étape en 2012: le réalisateur vend sa franchise à l'empire Disney pour 4 milliards de dollars.

À son tour, le groupe lance une nouvelle trilogie: *Le Réveil de la Force* sorti en 2015, le deuxième épisode *Les derniers Jedi* (VIII) est attendu en décembre et le troisième, l'épisode IX, en 2019.

GRANDES AMBITIONS'

La franchise *Star Wars* a «dépassé les attentes» depuis que Disney a acheté LucasFilm, et «nous avons

de grandes ambitions pour elle», a précisé M. Iger.

Après plusieurs rebondissements, la réalisation de l'épisode IX a été confiée en septembre à J.J. Abrams, l'un des réalisateurs les plus en vue de Hollywood, après le départ fracassant de Colin Trevorrow pour incompatibilité artistique.

Disney a aussi ajouté trois films avec des aventures transversales comme *Rogue One* sorti en 2016. Un deuxième est prévu l'an prochain et sera consacré au personnage de Han Solo, incarné

par Harrison Ford dans la saga historique.

Les deux derniers films de la franchise ont rapporté 3 milliards de dollars.

Outre cette annonce qui a ravi les fans, Disney a indiqué être en train de «développer une série *Star Wars*» pour son futur service de diffusion en flux, dont le démarrage est prévu fin 2019, ainsi que d'autres «séries originales».

Les studios «produiront aussi quatre à cinq films par an exclusivement pour le service», a précisé M. Iger.

Le tournage de *Mensonges* reporté

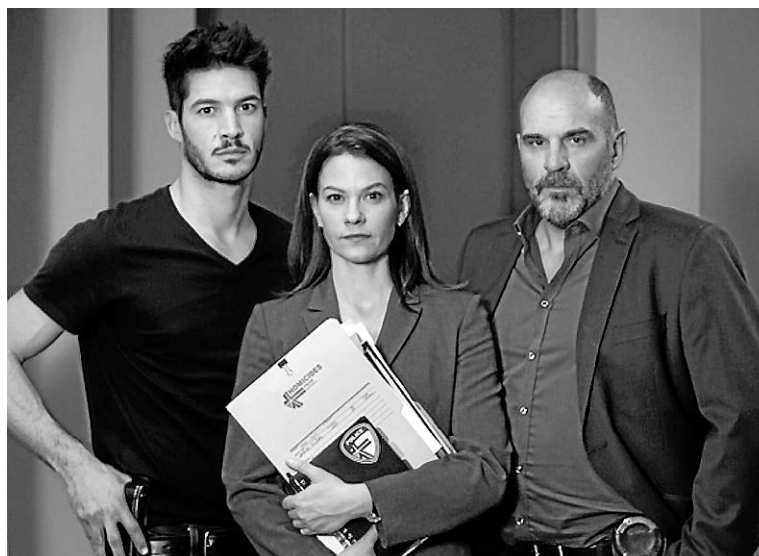
RICHARD THERRIEN

Le Soleil

La maison de production Sovimage a décidé d'interrompre temporairement le tournage de la série *Mensonges*. La productrice Sophie Deschênes souhaite prendre les prochaines semaines pour faire la lumière sur les allégations de nature sexuelle concernant le réalisateur Sylvain Archambault, révélées par *La Presse* mercredi.

L'équipe en était à la moitié du tournage de cette quatrième saison de *Mensonges*, qui doit être diffusée en 2018 sur Addik. Fanny Mallette, Éric Bruneau, Sylvain Marcel et Claude Legault sont parmi les vedettes de cette série.

On devait tourner demain et la semaine prochaine, avant de prendre une pause déjà prévue. Sophie Deschênes précise que ces dates sont simplement reportées. «Je dois prendre le temps de vérifier les allégations, que j'ai apprises



L'équipe en était à la moitié du tournage de la quatrième saison de *Mensonges*, qui doit être diffusée en 2018 sur Addik. — PHOTO: SERGE GAUVIN

en même que tout le monde dans le journal. Je prends ça au sérieux», affirme la productrice, qui ne précise pas si un nouveau réalisateur pourrait prendre la relève.

Les deux autres séries réalisées par Sylvain Archambault, *Les pays d'en haut* et *Cheval-serpent*, ont déjà été tournées, et seront diffusées tel que prévu en janvier sur ICI Radio-Canada Télé.

Cinq femmes accusent Louis C.K. d'inconduites sexuelles

NEW YORK (AP) — Plusieurs femmes allèguent que l'humoriste américain Louis C.K. a commis des gestes d'inconduite sexuelle en leur présence, notamment en se masturbant devant elles, rapporte jeudi le *New York Times*.

Cinq femmes — incluant les comédiennes Dana Min Goodman, Abby Schachner, Julia Wolov et Rebecca Corry — allèguent que le comédien s'est masturbé devant elles, leur a demandé s'il pouvait le faire ou l'a fait pendant un appel téléphonique.

Un représentant de Louis C.K. n'a pas répondu à la demande de commentaires de l'Associated Press.

Avant la publication de l'article, la première new-yorkaise du nouveau film de Louis C.K., *I Love You, Daddy*, prévue jeudi soir, avait été annulée, ainsi que sa présence au *Late Show With Stephen Colbert*.

PLÉIADE D'ARTISTES AU 59^e NOËL DU PAUVRE

La variété au menu

MARIE-JOSÉE MONTMINY

mj.montminy@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Noël du pauvre est non seulement une célébration de la générosité et de la solidarité, c'est aussi une fête de la musique et du divertissement, à laquelle toute la population a accès gratuitement. L'organisation du téléthon a dévoilé jeudi la liste des artistes qui égaieront la soirée du 1er décembre à la salle J.-Antonio-Thompson.

Les styles musicaux des invités se déploient dans une palette variée. Les amateurs de country seront heureux de voir et entendre Patrick Norman, Cindy Bédard, Nathalie Lord et Robby Johnson, tandis que les nostalgiques du hip hop des années 1990 seront servis avec le retour de Dubmatique. Jonas, Jonathan Roy, Stéphanie St-Jean, Andréanne A. Mallette, Jérôme Charlebois et Giorgia Fumanti font également partie de la liste des artistes invités.

La région sera bien représentée avec les prestations de Fabiola Toupin, Manon Brunet, Elvis Lajoie et Les Cuillères à carreaux. Comme à l'habitude, les jeunes de plusieurs écoles participeront au téléthon. Des numéros seront offerts par les Petits chanteurs de Trois-Rivières, les élèves de l'école Val Marie, du Collège Marie-de-l'Incarnation, du Séminaire Saint-Joseph et de l'école secondaire La Découverte.

Animé par Sophie Bernier, le 59^e téléthon sera diffusé sur les ondes d'ICI Radio-Canada Télé de 17 h à minuit. L'animatrice Marie-Soleil



Sophie Bernier animera le 59^e téléthon du Noël du pauvre, le 1^{er} décembre de 17 h à minuit. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Michon, le comédien shawiniga-nais Rémi-Pierre Paquin et l'animateur Philippe Fehmiu, originaire de Sainte-Thècle, se joindront à l'animatrice du *Téléjournal Mauricie*

«C'est toujours très touchant de voir à quel point se retrouver dans une situation de pauvreté, ça peut arriver à n'importe qui. On ne sait jamais ce que la vie nous réserve.»

cie-Centre-du-Québec pour faire le lien entre les prestations et solliciter la générosité du public.

Pour concrétiser les appels au partage, Sophie Bernier s'inspire notamment de ses rencontres

avec des personnes qui bénéficieront de l'aide du Noël du pauvre. «Ces rencontres sont souvent très marquantes. Ce sont les témoignages qu'on présente pendant

le téléthon, des témoignages de gens qui ont déjà eu l'aide du Noël du pauvre; certains n'en auront pas besoin cette année, alors que d'autres en auront encore besoin», explique-t-elle.

«C'est toujours très touchant de voir à quel point se retrouver dans une situation de pauvreté, ça peut arriver à n'importe qui. On ne sait jamais ce que la vie nous réserve. La maladie d'un enfant, la perte d'un emploi, arriver à la fin de l'assurance-emploi: toutes sortes de situations peuvent nous amener dans une situation de pauvreté», observe Sophie Bernier, qui en sera à sa deuxième année à la barre du téléthon.

L'animatrice a été à même de constater les retombées des dons au Noël du pauvre. «J'ai vu la différence que l'aide du Noël du pauvre peut faire dans le temps des Fêtes,

surtout pour les familles qui ont des enfants. Les étincelles dans les yeux des enfants, la petite bulle de bonheur qu'on peut offrir à ces familles-là... Leur permettre de faire une vraie fête de Noël a un impact est très important pour ces gens», témoigne-t-elle.

Le président du conseil d'administration du Noël du pauvre, Pierre Normand, est pour sa part impressionné de réaliser que l'implication de tous, dans l'organisation, permet de pouvoir redonner aux gens démunis 92 sous pour chaque dollar amassé. «Le Noël du pauvre aide, dans le temps des Fêtes, à combattre la solitude et à vivre des meilleurs moments», soutient-il. L'an dernier, 485 530 \$ ont été amassés pour aider plus de 4660 familles.



NOTRE VIDÉO

Entrevue avec l'animatrice Sophie Bernier à voir sur nos applications mobiles et sur lenouvelliste.ca

Comme par les années passées, des journalistes et animateurs de plusieurs médias de la région animeront le Foyer de la salle Thompson, et des journalistes de Radio-Canada seront présents sur le terrain, notamment où se tiendront des barrages routiers. Un nouveau plateau constitué d'élèves de l'école secondaire des Pionniers et du Collège Marie-de-l'Incarnation s'ajoute cette année. Le téléthon sera aussi webdiffusé sur Radio-Canada.ca/mauricie.

LES ARTS EN BREF

Des prix pour le FestiVoix

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Les Prix Excellence Tourisme ont été remis le mardi 7 novembre dernier par l'Alliance de l'industrie du tourisme du Québec. Le FestiVoix a remporté les honneurs nationaux dans deux catégories: tourisme durable et gestion des bénévoles. Le directeur général Thomas Grégoire a reçu ces honneurs avec beaucoup de fierté soulignant que le Prix pour la gestion des bénévoles lui est cher à cause de l'importance des bénévoles dans le développement de l'événement qu'il dirige. Par ailleurs, il soutient que le FestiVoix se fait un point d'honneur de développer

ses façons de faire en termes de tourisme durable, en étant un festival solidaire dans sa communauté.

Grands Prix culturels de Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Les artistes, organismes culturels et établissements scolaires peuvent déposer leur candidature pour les 25^e Grands Prix culturels de Trois-Rivières jusqu'au vendredi 15 décembre, 17 h. Les catégories sont: Prix de la relève Godro, Prix des arts médiatiques, Prix de littérature Gerald-Godin, Prix du patri-moine Benjamin-Sulte, Prix des

arts visuels Stelio-Sole, Prix des arts de la scène Louis-Philippe-Poisson et Prix de l'initiative Éducation-Culture. De plus, trois prix non disciplinaires seront aussi remis: le Prix arts-affaires, le Prix Trois-Rivières sans frontière et le Grand Prix de la culture. Tous les détails concernant la procédure de mise en candidature se trouvent à l'adresse suivante: <http://www.v3r.net/culture/developpement-culturel/grands-prix-culturels>. Les candidats peuvent également obtenir de l'information au sujet du processus de mise en candidature en communiquant avec Lisa Dugré, coordonnatrice de l'événement, au 819-372-4614, poste 1228, ou par courriel au ldugre@v3r.net. Le gala de remise des prix aura lieu en mai 2018.



MOT MYSTÈRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

- 1** Longue dent pointue, dépassant de la bouche de certains mammifères – Traîne ça et là, souvent avec de mauvaises intentions.
- 2** Dont l'ouverture va en s'élargissant – Pays d'Amérique du Sud dont la capitale est Brasília.
- 3** Action de déchiffrer un texte – On s'en sert pour transporter de l'eau.
- 4** Flétrie, en parlant d'une fleur.
- 5** Bande organisée de malfaiteurs – Indices qui laissent prévoir un danger.

- 6** Préposition qui indique la matière – Voie bordée de maisons – Hommage rendu à un dieu.
 - 7** Époustouffer – Arme de Robin des bois.
 - 8** Qui a déjà servi, et a perdu l'aspect du neuf – Ce qui dépasse la mesure normale.
- VERTICALEMENT**
- 1** Pluie très abondante, torrentielle.
 - 2** Première femme, selon la Bible – Ils font hihan.
 - 3** Manière d'être ou d'agir – La tienne.

VERTICALEMENT

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	U	P	L	E	T		P	I	E	S
2	U	N	S		A	G	A	C	A	N	T	E
3	I	D	E	E		A	M	A	S	S	E	R
4	L	E		P	O	L	I	R		P	P	
5	L	V	E	R		S		P	I	P	E	
6	E	M	I	R		P	E	L	E	R	I	N
7	R	A	S	O	I	R		O	U	E	S	T
8	E	L	A	N		E	N	T	R	E	E	S

- 4** Le soleil s'y lève – Boisson composée de rhum, d'eau chaude sucrée et de citron.
- 5** Trois fois trois – Première page d'un journal.
- 6** Faire revenir une personne dans le lieu d'où elle était partie.
- 7** Bois dur et lourd des ébéniers.
- 8** Préparation noire ou colorée dont on se sert pour écrire.
- 9** Ensemble d'ordinateurs interconnectés.
- 10** A du culot – Interjection imitant un bruit sec, un claquement.
- 11** Ligne droite qui passe par le centre d'un cercle.
- 12** Qui a gagné ses élections – Déshydratés.

ABS
AJUSTEUR
ALESER
AUBE
AXE

E	F	L	T	U	R	B	I	N	E	R	E	D	O	R
R	O	E	U	R	T	E	U	Q	I	L	C	A	M	E
T	R	V	O	E	L	I	B	T	L	U	R	V	B	E
E	C	I	B	P	B	R	R	I	E	R	O	O	I	S
M	E	E	M	U	A	U	B	O	F	E	U	O	N	S
O	E	R	E	S	E	L	A	E	I	T	R	B	J	R
N	O	R	E	G	N	O	L	Y	O	R	I	V	E	T
A	X	E	U	I	I	C	A	N	U	A	T	E	C	E
M	G	L	N	S	S	J	N	O	U	T	I	L	T	G
M	F	A	O	O	U	S	C	D	R	S	I	R	E	A
O	O	C	L	S	Y	U	I	O	E	G	I	T	U	L
T	L	U	T	E	L	A	E	L	U	N	A	N	R	G
E	U	E	L	O	T	E	R	I	G	P	T	N	E	E
U	U	B	T	I	R	U	D	L	P	A	L	I	E	R
R	F	R	E	I	N	E	E	D	I	E	S	E	L	R

CALER
CAME
CLEF
CLIQUE
COUPLE
COURROIE
CULOT

**DENT
DIESEL
DURIT**

ECROU
EMBOUT
ETAU

**FORCE
FREIN**

GALET
GLISSIERE
GUIDE

INJECTEUR
LEVIER
LONGERON

**MANOMETRE
MOTEUR
MOULIN**

ORGANE OUTIL

Solution du dernier problème : ALCOVE

10-11-2017

**MANOMETRE
MOTEUR
MOULIN**

PALIER
RAYON
REGLAGE
RIVET
RODER

**SOCLE
STARTER
SUPER**

**TIGE
TIROIR**

TRINGLE
TUBE
TURBINE
TUYAU
USINER

USURE
VIS

HORIZONTALLEMENT

1. Automatiquement – Est peu profond.
2. Nom d'une mer – Attachées.
3. Productif – Oiseau qui peut courir à 50 km/h.
4. Difficulté – Indicible.
5. Éléments d'assemblage – Cancre.
6. Méditerranée – L'Ohio en est un – Pareil.
7. Passe à Berne – Arbuste à fleurs blanches.
8. Moche – A deux mors.
9. Emboîter.
10. Il dort en plein air – Lettre grecque.
11. Groupes de maisons – Ajouter de l'eau.
12. Avoir en horreur – Être sur-naturel.

1. Pas protocolaire – Oeuvre de Corneille.
2. Rimbaud en faisait – Gobe.
3. Titre anglais – Véridique – Parole.
4. Plante rudérale – Partisan.
5. Simuler un coup, pour tromper l'adversaire – Lac célebre.

6. Matière pesante – Ancienne monnaie.
7. Prise de lutte – Arriéré.
8. A toi – Amas confus de choses – Fin de verbe.
9. Vaste étendue – Pioche.
10. Casse les pieds
– Superstructure établie sur le pont d'un navire.
11. Concret – Comme une mule.
12. Courante – Introuvable.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	P	E	R	T	O	R	I	E	R	
2	E	P	A	V	E		S	I	N	G		
3	V	I	R	A	G	E	S		G	O	B	E
4	E	C	U	S		R	U	D	E		U	V
5	N	E		I	V	E			U	N	I	T
6	D	R	A	V	E		H	E	U	R	E	
7	I		T	E	R	G	A	L		R		E
8	Q	A	T		T	O	T		A	I	G	U
9	U	S	E	R		M	E	R	I	T	E	S
10	E	S	S	A	I	M		O	R	A	N	T
11	R	E	T	I	R	E	N	T		N	O	E
12	Z	F	I	F	F		I	C	T	U		

2				1		8		
			5	2			9	7
	3	5	8					1
	5	6	2					3
		7	9		4		8	
4	9	1	6			7		
		8						
				9	7		3	
	1				5			

4290

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	2	3	4	8	5	6	1	7
7	5	8	1	6	2	9	3	4
4	1	6	7	9	3	2	5	8
6	3	9	8	7	4	1	2	5
5	7	4	9	2	1	3	8	6
1	8	2	5	3	6	4	7	9
3	6	5	2	4	7	8	9	1
2	9	7	6	1	8	5	4	3
8	4	1	3	5	9	7	6	2

4289

[illegible]

**Thème : Citation
d'Albert Jacquard**

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Lane Cooper:
Le professeur a réussi au
moment où son élève devi-
ent original.

MANDRAKE

C'EST UN HOLD-UP! TOUT LE MONDE PAR TERRE!!

UN HOLD-UP?... L'IMAGINE QUE CA

VOILÀ POURQUOI ILS CACHENT L'ARGENT!

COUCHE-TOI PAR TERRE, LE VIEUX!

JE N'AI PAS L'INTENTION DE ME COUCHER PAR TERRE! C'EST DUR, SALE ET FROID!

BÉBÉ BLUES

ET PUIS?... TON COURS D'AUTO-DÉFENSE?

J'AI MAL PARTOUT!

SNIF... EN TOUT CAS, TU AS L'AIR D'AVOIR SUÉ UN COUP!

JE N'AI PAS DIT QUE TU PUAIS!

C'EST PAREIL!

JÉRÉMIE

C'EST À QUELLE HEURE, TA RÉUNION DU CONSEIL ÉTUDIANT?

J'EN N'AI PAS... JE L'AI ANNULÉE!

QUOI?... POURQUOI?

À CAUSE DE ÇA!

«FORMULAIRE DE COUP D'ÉTAT 719B DEVANT ÊTRE COMPLÉTÉ EN TROIS COPIES ET NOTARIÉ»...

MAUDITE BUREAU-CRATIE!

BEN

VOILÀ! J'AI ÉCRIT À LINDA LUI DEMANDANT DE NOUS ENVOYER LA LISTE DE CADEAUX POUR LES ENFANTS.

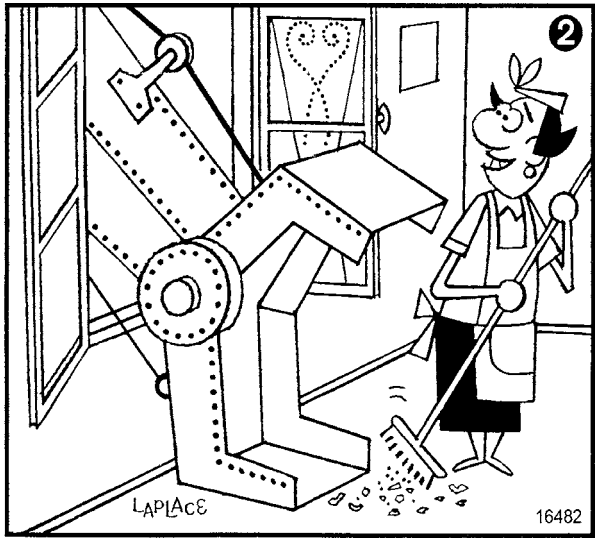
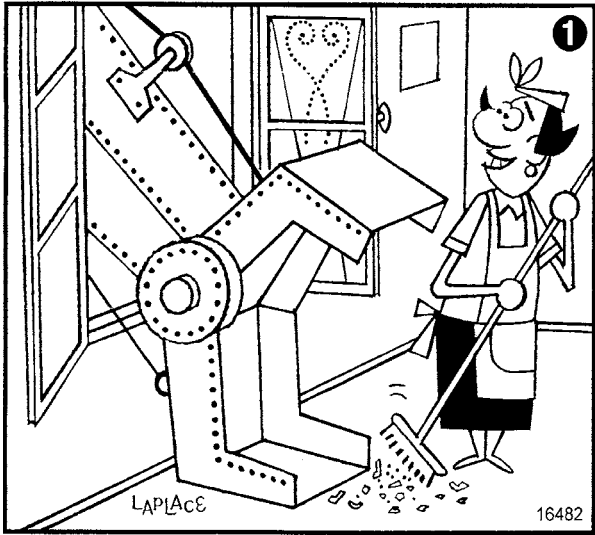
COMME ÇA, ON POURRA COMMENCER NOTRE MAGASINAGE DE NOËL TÔT!

OH! LA VOICI DÉJÀ QUI RÉPOND! TOUJOURS AU-DESSUS DE SES CHÔSES, MÊME AVEC QUATRE ENFANTS!

M'man, j'ai à peine terminé mon magasinage du retour à l'école et la maison est toujours décorée pour l'Halloween... Je ne vais pouvoir t'envoyer la liste de cadeaux de Noël que dans un mois...

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- SOLUTION**
- 1 La chevelure sur le nez de la femme.
 - 2 Revers de la manche gauche de la femme.
 - 3 L'attache de son tablier.
 - 4 Sa jupe est moins large sous le tablier.
 - 5 Un déchet en moins sous le balai.
 - 6 La pelle est incomplète sous la machoire du haut.
 - 7 Le bas du vitrage de la fenêtre de gauche.
 - 8 Un rivetage non ind-
- que sur le haut de la pelle.

Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Quand on fait du bien on doit l'oublier, mais quand on fait du mal, il faut s'en rappeler. Il n'est jamais trop tard pour formuler des excuses et vous faire pardonner. La présence de Mercure en Sagittaire et de la Lune en Lion, autres Signes de Feu, pourrait vous aider à avoir le mot juste et à faire entendre votre message tel que vous souhaitez qu'il soit compris. Profitez-en pour vous expliquer.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Le cycle Lunaire en Lion, au carré du Soleil en Scorpion, devrait malgré tout vous aider à tirer votre épingle du jeu et à profiter d'une opportunité. Ne vous laissez pas envahir par des gens qui brimeraient votre besoin d'autonomie. Mais par ailleurs, une personne timide pourrait laisser des indices afin de vous aider à deviner ses intentions, mais trop subtils, donc difficiles à déceler...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

À cause de son carré avec le Soleil en Scorpion, la Lune en Lion pourrait vous laisser perplexe. Faute de temps ou de moyens, il est possible que les circonstances ne vous permettent pas de terminer la semaine exactement comme vous l'aviez envisagé. Il existe toutefois une façon d'obtenir ce que vous n'avez jamais eu en procédant de façon inhabituelle... Alors osez!

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Vous risquez de prendre de meilleures décisions en vous fiant à vos instincts plutôt qu'en réfléchissant longuement à la question. D'ailleurs, l'hésitation pourrait déplaire à ceux qui souhaitent vous voir entreprendre une démarche décisive et assurée. C'est le temps de croire davantage en vous, de faire confiance au destin et d'agir avec davantage d'aplomb. La Lune est en Lion!

Lion (23 juillet au 22 août)

Ne vous laissez pas impressionner par les propos alarmistes de ceux qui se plaisent à tout dramatiser. La Lune est en Lion, et malgré son carré au Soleil en Scorpion, votre perception d'une complication pourrait devenir plus optimiste. N'oubliez pas que vos adversaires peuvent se nuire en jouant mal leur jeu. Alors ne risquez surtout pas de vous compromettre en intervenant.

Vierge (23 août au 22 septembre)

Le satellite de la Terre, notre Lune, se trouve en Lion, en désaccord avec notre Soleil actuellement en Scorpion. En raison du carré qui s'établit entre eux, certains efforts peuvent sembler plus difficile à fournir, ou ne pas procurer les effets souhaités. Toutefois, avec l'encouragement de précieux amis, vous ne perdrez rien pour attendre. Sachez surtout vous faire confiance...

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Celui qui n'a pas traversé la rivière ne doit pas se moquer de celui qui s'y est noyé. Il est difficile de comprendre la complexité d'une situation sans l'avoir soi-même vécue. Certaines personnes exagèrent peut-être la taille des difficultés de leur quotidien, mais vous aurez tout à gagner à adopter une attitude de compassion. L'inverse occasionnerait une brouille inutile et évitable.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Dans n'importe quel domaine, vos collaborateurs auront besoin de sentir que vous bénéficiez de leurs aptitudes. Ainsi, vous terminerez bien la semaine si vous prenez la peine de démontrer à quelqu'un que son apport n'est pas négligeable. Un nouvel élément dans votre routine pourrait d'ailleurs faire boule de neige et apporter de grandes transformations à votre quotidien.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Étant donné que la Lune en Lion se trouve ainsi au carré du Soleil en Scorpion, votre journée pourrait se solder par un bilan paradoxal. Il est possible qu'une occasion agréable soit accompagnée d'une condition qui constitue un compromis, ou qu'une réponse positive soit teintée d'un bémol. Malgré cela, avec Mercure en Sagittaire, l'attention devrait graviter autour de vous.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

On ne peut pas traiter quelqu'un qui se trompe pour la première fois de la même façon qu'une personne qui commet la même erreur pour la nième fois. Votre semaine se terminera sur une note positive si vous savez discerner envers qui faire preuve d'indulgence et envers qui sévir le ton. Une relation naissante bourgeonnera si vous ne lui donnez pas de mauvais plis...

Verseau (20 janvier au 18 février)

Si l'évènement que vous appréhendez ne se produit pas avec la Lune en Lion, face au Verseau, vous pourriez respirer tranquillement. Il ne sert à rien de reporter quelque chose à plus tard. Et avec l'actuelle présence de Mercure en Sagittaire, il n'existe pas meilleur moment que le présent pour approfondir et consolider une nouvelle relation. Fiez-vous à vos intuitions...

Poissons (19 février au 20 mars)

La Lune en Lion passe aujourd'hui au carré du Soleil en Scorpion, et compte tenu de cet aspect, vous pourriez avoir un peu de difficulté à conserver votre calme, notamment face à ceux qui anticipent toujours sur votre bonne disposition. Vous terminerez la semaine sur une note positive si vous êtes capable d'ignorer quelqu'un au lieu de lui permettre de miner votre bonheur.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS : DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½, STUDIO, 1er étage, 340\$ et +, meublé, ch./écl., câble TV, centre-ville, stat., libre imm., 819 376-3372

2½-3½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, 819 378-9325

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. 819 996-6452, 819 374-2184

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340\$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

4½ 1 MOIS GRATUIT
très spacieux, comptoir quartz, intercom, rang., stat., 819 609-0425.

4½, 495\$/MOIS
Entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, rangement., stationnement., 819 609-0425

4½ 5½, près Les Rivières,
ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom., refait à neuf, 3790 Jacques de Labadi; 565\$ à 650\$/mois 819 448-6123

4½ ASCENSEUR, STAT INT.
Plancher béton, comptoir granite, intercom, très spacieux. 819 609-0425.

4½ plusieurs de livres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, près autoroute, libre pas ch./écl., 465\$, 1 mois gratuit, 819-693-3306, 819-380-8529.

4½, rue Patry, rénovés, juillet non ch., non écl, bois flottant intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

5½ CONDO deux chambres, haut de gamme, ascenseur, grande véranda, alarme, caméra, bois franc, WI-FI, rez-de-ch. 6441 Daviau, non-fum., 819-244-1236

BEAU 4½, frais peint, rén., centre-ville, près services, 2e étage, aucun voisin au dessus, accès grande cour, entrée lav./séc., enquête crédit, 400\$. 514-814-1238 entre 8h et 20h.

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

NICOLET, 4½, NEUFS, GARAGE
cuisine et salle de bain haut de gamme, chambre des maîtres avec "walk-in" plafond 9 pi. au 847, rue Saint-Jean-Baptiste, Nicolet, face à la rivière, près hôpital. Contactez Steve au 819-609-9369

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935\$, capital + intérêts + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8759 Condos à louer

TRÈS BEAU 3½ meublé avec stat int., situé au 30 rue des Forges, centre-ville de Trois-Rivières, libre imm. 819 691-6030.

8761 Chambres à louer

3 CHAMBRES AU MOIS
près université, ch./écl., câble, internet, livres 819-694-0445 / 819-536-3714

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE
local semi-industriel, 600 volts 819 375-6585 ou 819 698-6585

SERVICES ET EXPERTS

8778 Vacances et voyages

VOYAGE VASCO LA CARAVELLE

Casino Montréal 6 décembre Spectacle Les plus belles chansons de Noël prix 89\$ Dîner buffet inclus 10\$ pour jouer
Casino akwasaene 16 Décembre prix 55\$
Casino Montréal 1er janvier 2018 prix 37\$
Casino akwasaene 28-29 Janvier prix 179\$
Casino Rideau Carleton Lac Lemay 18-19 Février
Visite Festival Sculpture sur Glace prix 169\$

Pierre Robichaud
Cell. : 819 247-1390
Permis du Québec
TPS, TVQ et la
contribution à l'Office de la protection du consommateur incluses

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique
vos besoins le sont aussi.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER
homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience. 819 690-6909

Aide
Assistance
Accompagnement dans toutes les
Sphères du Quotidien

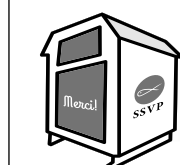


Épilepsie Mauricie
Centre du Québec
819 373-3211 - 1 866-épilepsie
800, Place Boland, Trois-Rivières - www.epilepsiemcq.org



Notre rôle est d'accueillir chaleureusement les enfants et les parents et d'assurer la sécurité physique et psychologique des enfants!

946, rue St-Paul, Trois-Rivières
www.maison-famille.org - 819 691-0387



Vos dons
viennent en aide
aux gens d'ici!

Société St-Vincent
de Paul de Trois-Rivières
2580, rue Royale, Trois-Rivières
819 375-5525 - ssvp-tr.org

8795 Réparation, rénovation et construction

FAUT VOIR

PORTES DE GARAGE ET REMISE
neuves ou usagées. Différentes grandeurs. 819 228-2569 ou 228-4440

TIRAGE DE JOINTS
819-913-9315
RBQ

8797 Paysagement et services extérieurs

À TROIS-RIVIÈRES, raclage(feuilles), cordage (bois),dénéigement, galerie,trottoir, entretien ménager, 819 909-0504

8798 Déneigement

TRAVAILLEUR, autonome, ou sous-traitant, recherché pour plusieurs contrats, privé et commercial, de déneigement manuel d'entrée piétonnier, 819-996-1884

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

♥ CAROLINE ♥
petite, jolie, sexy, discrétion assurée 819 690-5305

★ Plaisir sexy ★
Massage complet (huile)
Sur R.D.V. 819-266-5329 Clim

POUR vous messieurs Louis vous reçoit, 819-909-4844

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

DÉNEIGEMENT CAP -DE- LA- MADELINE
Recherche chauffeur de tracteur pour déneigement résidentiel et commercial, salaire, compétitif. Info: yvesgauthier@engrainault.com 819 377-6818

DÉNEIGEMENT TROIS-RIVIÈRES OUEST
RECHERCHE, chauffeur de tracteur pour déneigement secteur résidentiel, salaire compétitif, courriel ; déneigement-tro@hotmail.com ou contacter Manuel Proulx, ; 819-693-1168

ÉBÉNISTE, débiteur-monteur (h./f.) d'armoires de cuisine et comptoirs commerciaux, 6 à 12 ans d'exp. 40h/sem., très bon salaire selon compétence. Info., Michel : 819-696-4455
SVP envoyer CV : cv_releve@outlook.com

8834 Offres d'emploi

FEMME DE MÉNAGE demandé(e) pour remplacement de congé de maladie et vacances. Normand, 819-531-7465.

LIVREUR(EUSE) temps plein et **RÉCEPTIONNISTE** temps partiel. Se présenter au 7205 boul. des Forges, demandez M. Fotis, 819 379-5010.

MANOEUVRE à la transformation pour coupe et assemblage de composantes. Bonne forme physique. Habilités manuelles. Secondaire 5 ou équivalent. Salaire 15\$/h, 40h/sem. Envoyer C.V. par courriel à : paletteslaviolette@bellnet.ca

Recherche chauffeur - livreur avec classe 1 ou 3, livraison de produits pétrolier Sonic, temps plein, salaire compétitif. 819-697-5203 ou paquin218@msm.com

RESTAURANT COIN DU ROCHER, secteur Grand-Mère, cuisinier(e) avec expérience, Apportez votre C.V. au resto. 819 538-6247

TECHNI-SOL
RECHERCHE 3 chauffeurs de tracteur, pour déneigement résidentiel, avec 1 ou 2 ans d'exp., 819-373-8191

VÉHICULES

8851 Automobiles

HONDA CIVIC, 2002, noir, 1.7L, 2 portes, 162 000km, 5 vitesses, super propre, A1 pneus d'hiver 2300\$ neg. 819 692-0266

VOLVO S60 2004, 135,000 km, 2,800\$ nég. 819-373-8995.

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

4 PNEUS D'HIVER Bridgestone Blizzak 235/60/R16 ,150\$, 819 374-6554

COFFRE d'outils, 200\$, table avec pattes pliantes, 40\$, brouette légère 40\$, bécheuse électrique 50\$, outils de jardinage de 1\$ à 5\$, tondeuse à gaz 150\$, 819-379-6322

8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

819 841-0069
ou 819 378-3640 (cell.) Bois de chauffage sec à vendre.

BOIS FRANC : ÉRABLE, BOULOT... 65\$ la corde, rive-sud, 819 692-8281

8886 Animaux

POULET DE GRAIN végétal, 7 à 10 lb, congelé, emballé sous vide, 450-375-4696, 450-777-2096 ou 450-776-3892

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

WALMART
AVIS DE CORRECTION
Circulaire en vigueur jusqu'au 15 novembre 2017.

Le bon prix de l'ensemble de console Xbox One 1 To et jeu vidéo Assassin's Creed : Origins (n° 31449722) est **450,76 \$**, et non 400,76 \$.

Nous sommes désolés pour cet inconvenient.

BABILLARD

ACTIVITÉS

AQRP

Le 15 novembre à 10 h, conférence avec Me Joannie Gélinas, notaire, «La sécurité dans ses papiers» au restaurant Le Grec, secteur Pointe-du-Lac. Accueil 8 h 45, 6 \$/membre et 10 \$/non-membre, 9 h déjeuner suivi de la conférence. Réservation avant le 13 novembre au 819 370-3161.

CENTRE DE LOISIRS DES AÎNÉS DE SHAWINIGAN

Le 11 novembre à 19 h 30, danse avec Denise et Nicole, 6\$, les 11 et 12 novembre 12 h 30, tournois de pétanque, 5 \$/membre, 7 \$/invité et le 14 novembre, danse 10 h 30 suivie du dîner fèves au lard, 7\$/membre, 9\$/invité au 4393, Bonaventure. Info: 819 539-3034.

COMPOSTELLE MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

Le 14 novembre à 19 h, accueil et témoignage des pèlerins de 2017 à l'école Val Marie, Trois-Rivières. Ouvert au public, stationnement à l'arrière de l'école, frais de participation libre.

FONDATION ALBATROS

Le 15 novembre dès 18 h, activité de financement «serveur d'un soir» au restaurant Le Mondo, rue des Forges, Trois-Rivières, au profit de la Maison Albatros, pour l'achat de billet à 15\$, contactez 819 379-5211 et/ou 819 379-7053.

FADOQ SAINT-NARCISSE

Le 11 novembre à 19 h 30, soirée de danse sociale et en ligne au Centre communautaire, léger goûter, 8 \$. Info: 418 328-3961.

AFÉAS STE-BERNADETTE

Le 13 novembre à l'église, rencontre Femmes d'ici, souper 17 h 45 suivi d'une conférence de Mme Nicole Dostaler «Meilleure utilisation de nos ressources». Info: 819 375-9788 et/ou 819 378-4376.

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2909

Le 11 novembre, un bénévole mandaté par le Conseil 2909 de Shawinigan, secteur St-Georges-de-Champlain, frappera à votre porte pour la cueillette de cannettes, bouteilles ou autres pour l'achat de cadeaux du Noël des enfants. Info: 819 538-9113.

LA CLÉ DE L'AMITIÉ

Le 12 novembre à 9 h 30, déjeuner au Mondo Resto-Bar. Info: Danielle Carignan 819 371-7976.

nécrologie



COOKE
M. GÉRALD

À la Maison Albatros, le 6 novembre 2017, est décédé à l'âge de 63 ans, M. G  rald Cooke, fils de feu M. Jules Cooke et feu Mme Annette Duvall.

Selon ses derni  res volont  s, il n'y aura aucune c  r  monie.
L'a pr  c  d   son fr  re Bernard. G  rald laisse dans le deuil sa grande amie Denise Bourassa; ses fr  res : Michel, Richard, Daniel, Norman et Pierre (Marie-H  l  ne Allegrini) ainsi que de nombreux neveux et ni  ces. Des dons    la Maison Albatros seraient grandement appr  ci  s par la famille.



BOISSEL
M. MAURICE
1936-2017

Au CIUSSS MCQ - H  pital du Centre-de-la-Mauricie, le 6 novembre 2017 est d  c  d      l'  ge de 81 ans, monsieur Maurice Boissel,   poux de madame Huguette Lemire et fils de feu monsieur G  d  on Boissel et de feu madame Yvonne Morais. Il demeurerait    Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s    la :

Coop  rative Fun  raire de la Mauricie
2280, 105   Avenue Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1

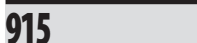
Heures d'accueil : dimanche de 13 h    16 h.

Une liturgie de la Parole sera c  l  br  e    15 h 30
le dimanche 12 novembre 2017
   la Coop  rative Fun  raire.

L'ont pr  c  d   ses soeurs : Huguette Boissel (feu Armand Boucher) et Th  r  se Boissel. Il laisse dans le deuil son   pouse Huguette Lemire; sa fille Martine Boissel (Simon Nigen); ses petits-enfants : Marguerite Nigen et   mile Nigen; son fr  re Robert Boissel (H  l  ne Lord); ses beaux-fr  res et belles-soeurs : Gilles Lemire (Marie-Claire Lesage), Yvon Lemire (Jeanne Bournival), Claude Lemire (Johanne Dargis), feu Michel Lemire (Louise Gilbert), Denis Lemire (Marie Lajoie, Lyse Champagne), Mario Lemire (Diane Dupont) et H  l  ne Pellerin ainsi que plusieurs neveux, ni  ces, cousins, cousines et ami(e)s. Il s'est rendu au bout de sa route    81 ans, apr  s plusieurs ann  es de souffrance. Il a   t   un p  re merveilleux, et je garde en t  te des milliers de souvenirs heureux. Il m'a vue arriver au monde en me tenant la main et moi je l'ai vu partir de ce monde, en lui tenant la sienne.

Ta fille Martine
Renseignements : 819 537-8828
T  l  copieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Un registre    sa m  moire est disponible pour signature au :

www.coop  rativefun  rairemauricie.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues du Qu  bec



Messes
anniversaires

MESSE **1  r ANNIVERSAIRE**

Merci pour la m  re extraordinaire que tu as   t   et qui a donn   le meilleur d'elle-m  me    sa famille. Continue de veiller sur nous.



MME LAURA H  LIE MILOT **(d  c  d  e le 4 novembre 2016)**

En ta m  moire, une messe sera c  l  br  e en l'  glise Sainte-Marguerite de Trois-Rivi  res, le samedi 11 novembre 2017    16 h.

Parents et ami(e)s y sont invit  s.

Tes enfants, petits-enfants et arri  re-petits-enfants qui ne t'oublieront jamais



ROY
M. ROSAIRE

Au Centre d'h  bergement Cooke de Trois-Rivi  res, le 25 octobre 2017, est d  c  d      l'  ge de 85 ans, M. Rosaire Roy   poux de Mme Solange L  vesque, demeurant    Trois-Rivi  res.

La famille accueillera parents et ami(e)s    la :

Maison Fun  raire Richard & Philibert,
1350, rue Ste-Marguerite
   Trois-Rivi  res.

Heures d'accueil : dimanche, jour de la c  r  monie,    partir de 12 h 30.

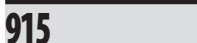
La liturgie de la Parole aura lieu
le dimanche 12 novembre 2017
   15 h.

Par la suite, l'urne sera d  pos  e au
Columbarium Richard & Philibert
de Trois-Rivi  res.

Pr  c  d   de sa fille Suzanne et de son fils Daniel, il laisse dans le deuil, outre son   pouse Solange; son fils Jean-Pierre; ses soeurs : Marie (Ren   Bouillon), Rose de Lima (feu Pierre-Aim   Langlois), Madeleine (feu Laurentin Boulanger), Germaine (feu Roma Pelletier), L  onie (feu Raynald Boulanger); ses fr  res : L  opold (Rachelle Lavoie), feu Flavius (Yvonne Fournier), feu Raymond (Jacqueline Vachon) et Pierre (Denise Morrisette); ses belles-soeurs et beaux-fr  res de la famille L  vesque : C  cile (Jean-Marie Bouill  ), feu Louiselle (Marcel Pouliot), Emilienne (Philippe Nadeau), Ghislaine (feu Pierre Caron), Jean-Claude (Huguette L  tourneau) et Marius (Lise Boudreau), ainsi que de nombreux ni  ces, neveux, cousines, cousins et ami(e)s.

La famille d  sire t  moigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'h  bergement Cooke, unit   D1, pour leur sourire et leur bienveillance.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don    la fondation de la Maison Carpe Diem - Centre de ressources Alzheimer.
Renseignements : 819 378-3838
T  l  copieur : 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site : www.richardphilibert.ca



Messes
anniversaires

MESSE **1  r ANNIVERSAIRE**

Voil   d  j   1 an que tu nous as quitt  s pour un monde de paix et d'amour. Chaque jour, tu occupes une place de choix dans nos coeurs. Avec ce regret, celui de ne pas t'avoir dit assez souvent « Papa, je t'aime ».



Un jour, nous aurons la chance de nous reprendre et peut-  tre de te conna  tre un peu mieux. Veille sur nous.

Une messe anniversaire sera c  l  br  e le samedi 11 novembre 2017    16 h, en l'  glise Sainte-Famille (secteur Cap),    la m  moire de

M. DIONIS MAGNY **(d  c  d   le 6 novembre 2016)**

Son   pouse R  jeanne, ses enfants Alain, Diane et Serge, ses petits-enfants et arri  re-petits-enfants

Un nouveau toit de 250 millions \$ pour le Stade olympique

La Presse canadienne

QU  BEC — L'  ternelle saga du toit du Stade olympique de Montr  al devrait prendre fin en 2023 avec l'installation d'un toit tout neuf au co  t pr  vu de 250 millions \$.

La d  cision a   t   confirm  e jeudi par la ministre du Tourisme, Julie Boulet, responsable des installations olympiques.

   ce moment-ci, Qu  bec n'a pas vraiment tranch   entre l'option du toit fixe et celle du toit r  tractable. On privil  giera un toit fixe, mais en laissant une porte ouverte pour un toit fixe comportant une section d  montable, pouvant   tre utile lors

de certains types d'  v  nements.

L'appel de propositions sera lanc   en 2018.

Le projet de remplacement du toit devrait   tre r  alis   entre 2020 et 2023.

On opterait pour une toile fabriqu  e en kevlar. Chaque ann  e, des milliers de d  chirures sont observ  es dans la toile du toit du stade.

Qu  bec anticipe une facture totale pouvant aller de 200    250 millions \$, a pr  cis   l'attach   de presse de la ministre Boulet, Patrick Soucy, lors d'un entretien t  l  phonique.

Le stade de Montr  al, con  u par l'architecte fran  ais Roger Taillibert, avait   t   construit pour les Jeux olympiques de 1976.

PRODUCTION DE TOMATES

Demers aura la plus grosse serre au Qu  bec

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

L'entreprise Productions horticoles Demers poursuit son expansion et agrandit ses installations    Drummondville. Un investissement de 25 millions \$.

Cette nouvelle serre   cologique pour la culture de tomates permet    la compagnie de L  vis de tripler la superficie de ses installations dans le Centre-du-Qu  bec, passant de 3,2    10 hectares. Ce plan d'agrandissement s'inscrit dans un vaste chantier de 40 millions \$ visant l'am  lioration des installations pour augmenter la production. Ce projet aura entra  n   la cr  ation de plus de 90 emplois dans la r  gion de Drummondville.

«Dor  navant, m  me durant l'hiver, nos clients peuvent compter sur nous pour les approvisionner en tomates de serre et ainsi bien r  pondre aux besoins des diff  rents r  seaux de distribution», indique Jacques Demers, pr  sident-directeur g  n  ral des Productions horticoles Demers. «Nous pourrions mettre en place des actions de commercialisation qui diminueront les besoins d'importer des produits de l'ext  rieur, notamment du Mexique», poursuit-il.

L'investissement s'est r  alis   en partenariat avec le Fonds de solidarit   FTQ, Desjardins Capital et Capital

Financiere agricole. L'inauguration de l'  tablissement    faible empreinte   cologique a eu lieu jeudi. Il s'agit maintenant de la plus grande serre de tomates    travers la province. Sa capacit   de production sera de plus de 100 000 kilogrammes par semaine ou 6000 tonnes par ann  e.

CENTRALE AU BIOGAZ

La nouvelle installation utilise la technologie de Waste Management (WM). En 2012, cette compagnie avait implant   dans ce secteur une centrale de production d'  lectricit   qui utilise les biogaz comme carburant pour alimenter des moteurs, lesquels sont coupl  s    des g  n  ratrices. WM a d  velopp   un proc  d   dans lequel la chaleur des moteurs est r  cup  r  e et sert comme source d'  nergie    Demers, Au total, selon les estimations, ce proc  d   permettra de diminuer les   missions de gaz    effet de serre de plus de 26 000 tonnes annuellement, pr  cise dans un communiqu   la compagnie.

Plusieurs autres m  thodes du proc  d   de production ont   galement   t   pens  es avec l'objectif de limiter les impacts sur l'environnement, notamment la r  cup  ration des eaux d'irrigation, le contr  le biologique des insectes et maladies et la gestion informatis  e des besoins   nerg  tiques de la serre. Fond  e en 1960, Demers produit des tomates, des fraises et des framboises.



G  LINAS
SOEUR
MARCELLE O.P.
1921-2017

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivi  res, le 7 novembre 2017, est d  c  d  e    l'  ge de 96 ans et 6 mois, dont 73 ans de vie religieuse, Soeur Marcelle G  linas, en religion Marie Jeanne-d'Arc, fille de feu S  v  re G  linas et de feu Corine Corriveau, demeurant    Trois-Rivi  res.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Couvent Notre-Dame
Terrasses Dominicaines
1465, boulevard du Carmel
Trois-Rivi  res, QC
G8Z 3R7

Heure d'accueil : lundi, jour des fun  raill  s,    partir de 9 h.

Un service religieux aura lieu
le lundi 13 novembre    10 h
en la chapelle du couvent.
L'inhumation aura lieu
au cimet  re St-Michel.

La d  funte laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse; ses belles-soeurs : Gis  le Baril (feu Paul G  linas) et Jeanne St-Pierre (feu Fran  ois G  linas), quelques neveux, ni  ces, dont Louise Prov  ncher qui s'en est beaucoup occup  e, ainsi que ses cousins, cousines et ami(e)s.

Merci au personnel infirmier pour les bons soins donn  s    notre Soeur Marcelle.

La direction des fun  raill  s a   t   confi  e au :

Centre Fun  raire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivi  res, QC
G8Z 1V6

Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225

T  l  copieur : 819 374-6227

www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affili  e    la
Corporation des thanatologues du Qu  bec

Cellule Albatros
Trois-Rivi  res
M  tropolitain

Information :
819 375-1429

le monde



Niels Högel a généralement tué des patients à l'aide de surdoses médicamenteuses injectées lorsqu'ils étaient en réanimation dans deux hôpitaux allemands. — PHOTO AP

ALLEMAGNE

Infirmier soupçonné d'être à l'origine de 106 morts

YANNICK PASQUET
Agence France-Presse

BERLIN — Il tuait par «ennui» : Niels Högel, un infirmier allemand de 41 ans est soupçonné d'être à l'origine de 106 décès de patients, généralement tués par injection médicamenteuse, une affaire «unique» dans l'histoire judiciaire allemande contemporaine.

Et le bilan pourrait encore s'alourdir : des expertises toxicologiques restent en cours pour cinq autres cas suspects en Allemagne, ont précisé jeudi les Parquet et police de Oldenbourg dans un communiqué commun.

Un porte-parole du Parquet a par ailleurs précisé à l'AFP qu'une «exhumation avait été demandée aux autorités turques dans trois cas» de morts suspectes. Ces personnes, décédées en Allemagne, ont été enterrées en Turquie.

«Une mise en accusation par le Parquet de Niels devrait vraisemblablement intervenir en début d'année prochaine», selon ce communiqué.

Fin août, les enquêteurs avaient déjà annoncé que cet infirmier

condamné à la perpétuité en 2015 était soupçonné d'avoir tué au moins 90 patients, et peut-être même deux fois plus. Certains cas seront toutefois impossibles à prouver, malgré les exhumations et les centaines de témoignages recueillis, avaient-ils admis.

En juin 2016, lors d'un précédent bilan, les enquêteurs avaient pointé la responsabilité du soignant dans 33 décès.

«EFFRAYANT»

En août, le chef de l'enquête, Arne Schmidt, avait jugé cette affaire «unique dans l'Histoire de la République fédérale» en raison de son ampleur.

C'est «effrayant, cela dépasse tout ce que l'on aurait pu imaginer», avait renchéri Johann Kühme, chef de la police d'Oldenbourg.

Niels Högel a généralement tué des patients à l'aide de surdoses médicamenteuses injectées lorsqu'ils étaient en réanimation dans deux hôpitaux, à Delmenhorst et Oldenburg, où il avait travaillé entre 1999 et 2005.

Il n'avait pas de «préférences» d'âge ou de sexe pour ses victimes sinon qu'il «préférait les patients

se trouvant dans un état très critique», avait expliqué M. Schmidt.

PAR ENNUI

Selon les dires de l'infirmier, il pratiquait ces injections pour amener les patients au seuil de la mort afin de démontrer sa capacité à les ramener à la vie. Seul motif invoqué : «l'ennui».

L'infirmier avait déjà été condamné en 2015 à la perpétuité pour deux meurtres et quatre tentatives s'étant soldées par la mort ultérieure des patients.

L'affaire avait éclaté à l'origine en 2005, lorsqu'il avait été surpris par une collègue en train de faire une piqûre non prescrite à un patient dans la clinique de Delmenhorst, ce qui lui avait valu en 2008 sa première condamnation pour tentative de meurtre.

L'enquête avait été relancée en janvier 2014 car l'intéressé avait admis auprès d'un codétenu une cinquantaine d'homicides. Par la suite, il avait dit à un expert psychiatre avoir commis une trentaine de meurtres et s'était aussi attribué une soixantaine de tentatives.

Il «n'arrive pas à se souvenir de chaque cas. Mais dans plus de 30,

il se souvenait des patients concrètement et de son comportement, avait expliqué en août la cheffe du Parquet d'Oldenbourg, Daniela Schiereck-Bohlemann.

Cette affaire est aussi celle des dysfonctionnements dans les deux cliniques où l'infirmier a pu travailler. Bien que les décès de patients aient eu lieu le plus souvent alors que Niels Högel était de service, aucun mécanisme interne n'a donné l'alerte.

Les cliniques de Delmenhorst et d'Oldenburg sont ainsi visées par une enquête pour déterminer les responsabilités, les enquêteurs estimant que les meurtres auraient pu être empêchés.

Des affaires similaires ont fait les grands titres de la presse allemande ces dernières années, sans pour autant atteindre l'ampleur des agissements de Niels Högel.

Surnommé «l'Ange de la mort», un autre infirmier, Stephan Letter, a été condamné en 2006 à la prison à perpétuité pour avoir tué 28 malades en Bavière. Un an plus tôt, une infirmière du prestigieux hôpital de la Charité, à Berlin, avait été condamnée à la même peine pour le meurtre par surdose de cinq patients.

Catalogne : la présidente du Parlement écrouée

MADRID — La présidente du Parlement de Catalogne, Carme Forcadell, poursuivie dans une enquête pour «rébellion» après la déclaration d'indépendance de son assemblée, sera écrouée jusqu'au versement d'une caution de 150 000 euros (220 000 \$), a ordonné jeudi soir un juge de la Cour suprême de Madrid.

Le président indépendantiste destitué de Catalogne Carles Puigdemont a réagi sur Twitter en déplorant que Mme Forcadell soit contrainte de «dormir en prison pour avoir permis un débat démocratique».

Carme Forcadell et cinq autres élus ont été entendus dans la journée. L'un a été laissé libre, le seul non indépendantiste, tandis que les quatre autres disposent d'une semaine pour réunir 25 000 euros (37 000 \$) et éviter la prison.

Mme Forcadell a assuré devant le juge qu'elle n'avait pas, en tant que présidente du Parlement, «la liberté d'interdire un vote», selon un porte-parole de l'élue. Elle a aussi expliqué que la déclaration d'indépendance était sans effets juridiques.

C'est Carme Forcadell qui avait compté, un à un, les bulletins des élus ayant voté le 27 octobre pour la sécession, 70 sur 135, un fait sans précédent qui a ébranlé l'Espagne et inquiété l'Europe.

Carme Forcadell avait été accueillie à son arrivée au tribunal jeudi par les cris de manifestants pour et contre l'indépendance. «Vous n'êtes pas seuls!», disaient les uns aux élus indépendantistes, «Puigdemont en prison», hurlaient les autres.

La Cour, compétente s'agissant de parlementaires, est saisie d'une enquête sur de possibles faits de rébellion ou sédition, voire de malversations de fonds, commis en vue de déclarer l'indépendance.

Huit membres du gouvernement séparatiste destitué par Madrid de l'indépendantiste Carles Puigdemont, sont déjà inculpés et écroués. M. Puigdemont et quatre de ses «ministres» ont fui en Belgique et sont visés par un mandat d'arrêt espagnol.

M. Puigdemont a signé jeudi une lettre publiée par un quotidien catalan, *El Punt Avui*, réclamant la «libération des prisonniers politiques retenus en otage par l'Etat espagnol».

L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International ne les considère toutefois pas comme des «prisonniers d'opinion» au motif qu'ils sont accusés d'actes qui peuvent constituer des délits. **AFP**



De gauche à droite: Jean-Marc Lord, directeur général du CS3R, Jean-Claude Landry, président du Conseil d'administration du CS3R, Annabelle Caron, responsable des JQSI au CS3R et Alice Grinand, coordonnatrice des communications au CS3R lors du lancement de la 21^e édition des Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI).

JOURNÉES QUÉBÉCOISES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La culture est à l'honneur

VINCENT MONGRAIN
vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Comité de Solidarité de Trois-Rivières (CS3R) a procédé, mercredi, au lancement de la 21^e édition des Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI) et a par le fait même dévoilé la programmation des activités organisées en Mauricie jusqu'au 19 novembre. Chaque année, plus de 1000 personnes participent aux différents événements.

Pour la deuxième année d'une campagne de trois ans intitulée À humanité variable, les JQSI avancent des clés pour sensibiliser aux enjeux internationaux et mettre sous les projecteurs les causes et conséquences des inégalités mondiales. La culture est à l'honneur cette année puisque cette 21^e édition s'interroge sur le rôle de la

culture dans la compréhension des enjeux internationaux.

«La culture étant un outil d'influence politique, on peut se demander comment elle influence nos rapports individuels et collectifs aux défis qui secouent l'humanité et la planète», souligne Alice Grinand, coordonnatrice des communications au CS3R.

Parmi les activités offertes à Trois-Rivières et Shawinigan, il y aura entre autres une table ronde sur les luttes des femmes autochtones, des conférences d'envergure, une exposition photo, ainsi que des projections de films. La programmation régionale complète est disponible sur le site Internet www.cs3r.org.

Le CS3R a également procédé au vernissage de l'exposition photo intitulée *Les humains de Khambasse*, qui sera affichée au Café Frida jusqu'au 18 novembre.

Conseil de Louiseville: une première rencontre

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Les membres du nouveau conseil de Louiseville se rencontreront vendredi soir afin de jeter les bases d'une première ébauche de travail en vue du mandat de quatre ans qui vient de commencer.

Le conseil est majoritairement composé de nouveaux élus, soit quatre. Mike Touzin a eu l'avantage sur le conseiller sortant Charles Fréchette au district numéro 3, alors qu'Alain Pichette a réservé le même sort au conseiller sortant André Lamy dans le district numéro 5.

«On a un bon mélange de nouveaux et d'expérience»

— Le maire Yvon Deshaies

Les conseillers Jean-Pierre Gélinas et Gilles A. Lessard n'avaient pas renouvelé leur mandat, si bien que le conseil de Louiseville allait accueillir au moins deux nouveaux visages.

Gilles Pagé (district numéro 1) et

Sylvie Noël (district numéro 4) complètent le quatuor de nouveaux élus louisevillois.

«Mme Noël s'implique dans le milieu, M. Pagé a de l'expérience de conseils d'administration, M. Touzin connaît les gens et les loisirs. M. Pichette est un nouveau. Tout le monde va apprendre. Je m'attends à ce que ça aille bien. La population a décidé de faire des changements. Du sang neuf, c'est pas méchant», déclare Yvon Deshaies, le maire de Louiseville. Le maire se souvient qu'André Lamy et Charles Fréchette étaient aussi sans expérience politique lorsqu'ils ont été élus en 2013.

«Ça s'est bien passé pour les deux. Ils ont fait du bon travail. Mais les gens ont voté pour du nouveau. Je suis capable de vivre avec ça.»

M. Deshaies pourra miser sur les conseillères sortantes Murielle Bergeron Milette et Françoise Hogue Plante. Les deux politiciennes ont été réélues dimanche. Elles en sont respectivement à leur quatrième et à leur troisième mandat.

«On a un bon mélange de nouveaux et d'expérience», croit M. Deshaies, membre du conseil de Louiseville depuis 1989.

Lundi sera une journée occupée pour le conseil.

Les nouveaux élus recevront de la formation concernant leur rôle.

Une rencontre de travail privée suivra et l'assermentation des élus aura lieu en fin d'après-midi.

La première séance publique du nouveau conseil aura lieu lundi à 19 h.

LE FAR
MAISON D'HÉBERGEMENT
POUR FEMMES
819 378-2990
www.maisonlefar.ca
Gratuit et confidentiel

LOTTO 649
22 24 25 32 39 42
45 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
(Numéro complet non décomposable)
30387462-03

Quebec 49
01 09 11 20 22 29
26 compl.
Extra 9529830

1 25 000 \$ 377913
2 50 000 \$ 660826
3 100 000 \$ 431673
décomposables

Numéros «Télé»
336539 358338 700279
non décomposables

TOUT-RIEN
01 05 06 09 10 12
14 15 17 18 21 23
Quotidienne
2 97 3 394 4 0444

LOTTO POKER
3 5 5 10 D
Sprint
12 23 34 43 50

banco Turbo x 4
01 06 16 22 24
26 27 28 32 34
35 36 38 42 48
58 59 61 63 70

Lotto-D 2 5 5 2 4 5 3 5
Astro Jour - Mois - Année - Signe
17 OCTOBRE 38 VIERGE

Triplex
21 32
33 35 37

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

©MétéoMédia 2017

Demain
Max. 1
Min. -5
Ensoleillé
Précipitations: 20 %
Vents du nord-ouest
19 km/h

Dimanche
Max. 2
Min. -3
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations: 20 %
Vents légers

Lundi
Max. 4
Min. -2
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations: 20 %
Vents légers

Mardi
Max. 4
Min. -2
Nuageux avec éclaircies
Précipitations: 30 %
Vents légers

LE SOLEIL
6h44 16h22
Durée du jour: 9h38

LA LUNE
Coucher: 12h54 Lever: 23h08
10 nov. 18 nov. 26 nov. 3 déc.

ALMANACH
Maximum normal 5,6°
Minimum normal -1,8°
Record max 20,0°/1948
Record min -11,7°/1954

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
2h57	1,7 m	1h06	0,9 m
12h36	0,9 m	3h57	1,2 m
16h15	1,4 m	14h39	0,9 m
		17h21	1 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Neige fond	1 -5
Barrage Gouin	Ave neige	-9 -11
Calgary	Ave neige	1 -11
Charlottetown	Pluie	11 -5
Edmonton	Beau	-5 -14
Fredericton	Averses	7 -6
Gaspé	Pluie	6 -6
Gatineau	Beau	-6 -9
Halifax	Averses	13 -3
Îles-de-la-Mad.	Pluie	11 -1
La Malbaie	Variable	-3 -5
La Tuque	Ave neige	-8 -10
Ottawa	Ensoleillé	-5 -7
Québec	Variable	-6 -7
Regina	Ave neige	-2 -10
Rimouski	Ave neige	0 -6
Rivière-du-Loup	Ave neige	-2 -6
Saguenay	Faib neige	-6 -7
Sept-Îles	Plu et nei	4 -4
Toronto	Beau	-2 -5
Val-d'Or	Ave neige	-9 -14
Valleyfield	Variable	-5 -7
Victoria	Variable	9 6
Victoriaville	Ave neige	-6 -7
Yellowknife	Variable	-8 -10

LE MONDE

Amsterdam	Averses	12 7
Athènes	Beau	18 13
Boston	Soleil	3 -5
Bruxelles	Averses	10 5
Buenos Aires	Averses	27 16
Hong Kong	Soleil	26 23
Lisbonne	Soleil	20 11
Londres	Averses	12 9
Los Angeles	Variable	22 15
Madrid	Beau	17 6
Mexico City	Beau	24 11
Moscou	Plu et nei	2 0
New York	Soleil	3 -5
Paris	Averses	12 7
Rio	Variable	30 23
Rome	Averses	17 6
Tokyo	Variable	17 12
Washington	Ensoleillé	6 -3

AU SOLEIL

Acapulco	Beau	30 26
Bermudes	Averses	26 20
Barbades	Orages	28 27
Cancun	Orages	27 25
Fort Lauderdale	Orages	29 23
Freeport	Orages	28 22
Key West	Orages	28 23
La Havane	Orages	28 25
Martinique	Orages	31 24
Myrtle Beach	Soleil	17 3
Montego Bay	Orages	30 25
Orlando	Variable	25 20
Phoenix	Variable	29 17
Puerto Plata	Nuageux	28 24
Puerto Vallarta	Ensoleillé	31 23
San José	Éclaircies	31 22
Tampa	Variable	25 18
West Palm B.	Averses	28 23

Téléchargez
MétéoÉclair sur votre
téléphone intelligent.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST
SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	16	12	2	1	1	11	64	43	26	7-1-1-0	5-1-0-1	7-1-1-1	G-2
Toronto	17	10	7	0	0	9	65	60	20	6-3-0-0	4-4-0-0	4-6-0-0	G-2
Ottawa	14	6	3	1	4	5	51	47	17	3-3-1-3	3-0-0-1	4-3-1-2	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
New Jersey	15	9	4	1	1	7	52	48	20	4-3-1-0	5-1-0-1	5-3-1-1	P-4
Pittsburgh	17	9	6	2	0	9	45	59	20	5-0-1-0	4-6-1-0	5-4-1-0	G-1
Columbus	16	9	6	0	1	8	52	46	19	5-3-0-0	4-3-0-1	4-5-0-1	P-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	15	8	5	1	1	7	55	48	18	5-0-1-1	3-5-0-0	6-3-1-0	P-1
Philadelphie	16	8	6	1	1	8	50	44	18	4-2-1-1	4-4-0-0	4-4-1-1	G-1
N.Y. Rangers	17	8	7	1	1	8	56	57	18	6-4-1-1	2-3-0-0	7-2-0-1	G-5
Washington	16	8	7	1	0	7	47	51	17	3-3-0-0	5-4-1-0	5-5-0-0	P-1
Detroit	16	8	7	1	0	6	45	43	17	2-2-1-0	6-5-0-0	4-5-1-0	G-2
Boston	14	6	5	2	1	6	41	44	15	5-2-2-0	1-3-0-1	4-3-2-1	P-1
Montréal	17	7	9	1	0	6	44	60	15	3-3-1-0	4-6-0-0	6-4-0-0	G-1
Caroline	13	5	5	1	2	4	35	38	13	2-2-1-1	3-3-0-1	4-4-0-2	P-1
Buffalo	15	5	8	1	1	5	38	54	12	2-3-0-1	3-5-1-0	5-4-1-0	G-1
Florida	14	4	8	1	1	4	48	59	10	3-3-1-1	1-5-0-0	2-6-1-1	P-5

ASSOCIATION DE L'OUEST
SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	17	13	3	1	0	11	56	39	27	7-1-0-0	6-2-1-0	8-1-1-0	G-3
Winnipeg	14	8	3	3	0	8	46	40	19	4-2-1-0	4-1-2-0	6-1-3-0	G-1
Nashville	15	8	5	1	1	8	40	42	18	3-1-0-1	5-4-1-0	6-3-0-1	G-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Los Angeles	15	11	2	2	0	10	52	34	24	5-0-2-0	6-2-0-0	7-2-1-0	G-1
Vegas	15	9	5	0	1	9	52	44	19	6-1-0-0	3-4-0-1	5-4-0-1	P-2
Vancouver	15	8	5	1	1	8	42	37	18	3-4-1-1	5-1-0-0	6-3-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Colorado	14	8	6	0	0	7	48	47	16	5-1-0-0	3-5-0-0	5-5-0-0	P-1
San Jose	14	8	6	0	0	7	37	35	16	5-4-0-0	3-2-0-0	7-3-0-0	P-1
Dallas	15	8	7	0	0	8	42	43	16	5-2-0-0	3-5-0-0	6-4-0-0	P-1
Calgary	15	8	7	0	0	6	38	43	16	4-5-0-0	4-2-0-0	5-5-0-0	P-1
Chicago	16	7	7	2	0	7	44	39	16	4-3-1-0	3-4-1-0	3-6-1-0	P-2
Anaheim	15	6	6	2	1	5	43	47	15	3-4-2-0	3-2-0-1	4-4-1-1	P-4
Minnesota	15	6	7	1	1	6	45	44	14	3-3-1-0	3-4-0-1	5-5-0-0	G-1
Edmonton	15	6	8	1	0	6	35	46	13	3-6-0-0	3-2-1-0	5-4-1-0	G-2
Arizona	18	2	13	2	1	1	44	71	7	1-5-1-0	1-8-1-1	2-6-1-1	P-3

LNH

Mercredi 8 novembre

Minnesota 2 Toronto 4
Boston 2 N.Y. Rangers 4
Tampa Bay 5 San Jose 1

Jeudi 9 novembre

Edmonton 3 New Jersey 2 (P)
Chicago 1 Philadelphie 3
Minnesota 3 Montréal 0
Arizona 2 St. Louis 3 (F)
Detroit à Calgary, 21h.
Vancouver à Anaheim, 22h.
Tampa Bay à Los Angeles, 22h30.

Vendredi 10 novembre

Ottawa au Colorado, 14h.
Florida à Buffalo, 19h.
Boston à Toronto, 19h.
Pittsburgh à Washington, 19h.
Caroline à Columbus, 19h.
N.Y. Islanders à Dallas, 20h30.
Winnipeg Vegas, 22h30.

Samedi 11 novembre

Edmonton à N.Y. Rangers, 13h.
Colorado à Ottawa, 13h.
Chicago en Caroline, 19h.
Minnesota à Philadelphie, 19h.
Columbus à Detroit, 19h.
Florida au New Jersey, 19h.
Toronto à Boston, 19h.
Buffalo à Montréal, 19h.
N.Y. Islanders à St. Louis, 20h.
Pittsburgh à Nashville, 20h.
Winnipeg en Arizona, 22h.
Vancouver à San Jose, 22h.
Dimanche 12 novembre
New Jersey à Chicago, 19h.
Edmonton à Washington, 19h.
Tampa Bay à Anaheim, 20h.
San Jose à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 novembre.

	B	A	Pts
Stamkos, TB	7	21	28
Kucherov, TB	15	11	26
Schwartz, STL	9	12	21
Wheeler, Win	5	16	21
Matthews, Tor	10	9	19
Kopitar, LA	8	11	19
Tarasenko, STL	8	11	19
Kessel, Pit	5	14	19
Gaudreau, Cal	4	15	19
Ovechkin, Was	13	5	18
Tavares, NYI	12	6	18
Couturier, Phi	9	9	18
Scheifele, Win	9	9	18
Zibanejad, NYR	8	10	18
Malikin, Pit	7	11	18
Schenn, STL	4	14	18
Bailey, NYI	3	15	18
Kuznetsov, Was	3	15	18
Voracek, Phi	3	15	18
Keller, Ari	11	6	17
Giroux, Phi	8	9	17
Nomestnikov, TB	7	10	17
Point, TB	7	10	17
McDavid, Edm	6	11	17
Hall, NJ	5	12	17
Stone, Ott	9	7	16
Pastrnak, Bos	9	7	16
Truchek, Flo	7	9	16
Huberdeau, Phi	5	11	16
Shattenkirk, NYR	5	11	16
Kane, Buf	9	6	15

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 9 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	16	7	5	12
Drouin	16	3	8	11
Weber	16	3	8	11
Paciorek	16	6	4	10
Danault	16	3	7	10
Shaw	16	3	5	8
Galchenyuk	16	4	2	6
Plekaneč	16	3	3	6
Hudon	15	2	4	6
Byron	16	3	2	5
Lehkonen	16	2	3	5
Petry	16	2	3	5
Benn	15	1	4	5
Alzner	16	0	4	4
Mete	16	0	3	3
Morrow	6	1	1	2
Davidson	9	0	1	1
Montoya	4	0	1	1
Price	11	0	0	0
Mitchell	9	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
De La Rose	7	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Scherbak	2	0	0	0
Streit	2	0	0	0
Lindgren	2	0	0	0
Addison	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	3	7	1	39	0	3,77	,877
Montoya	2	1	0	14	0	3,77	,863

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	16	11	4	0	1	66	36	23
Ch.-St-Law.	16	11	4	0	1	57	40	23
Alma	16	7	4	4	1	61	54	19
Ste-Foy	16	8	8	0	0	52	53	16

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	18	14	4	0	0	75	46	28
Ch.-Lennoxville	16	12	4	0	0	56	40	24
Lafèche	16	2	12	2	0	40	90	6
Sorel-Tracy	16	2	14	0	0	36	84	4

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	17	12	3	1	1	89	62	26
A.-Laurendeau	16	9	7	0	0	57	46	18
St-Laurent	16	8	7	1	0	62	60	15
Dawson	17	2	14	1	0	47	87	5

Dimanche 5 novembre
Lennoxville 5 Alma 4 (P)
St-Laurent 4 Lafèche 5
Dawson 0 Thetford 3 (For.)
Ste-Foy 3 St.Lawrence 0
André-Laurendeau 4 Sorel-Tracy 3
Vendredi 10 novembre
Ch.-St-Lawrence à Sorel-Tracy, 19h30.
St-Hyacinthe à Ste-Foy, 19h30.
Lafèche à Ch.-Lennoxville, 20h.
A.-Laurendeau à Dawson, 20h.
Samedi 11 novembre
A.-Laurendeau à Lafèche, 14h15.
Alma à St-Hyacinthe, 19h.
Thetford à Ch.-St-Lawrence, 19h.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 8 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Stone	14	9	7	16
Brassard	14	6	7	13
Hoffman	14	4	9	13
Karlsson	9	1	12	13
Duchene	14	4	6	10
Pyytt	14	3	5	8
Phaneuf	14	3	5	8
Pageau	14	1	7	8
Dzingel	14	5	1	6
Wideman	13	3	3	6
Smith	11	0	6	6
Ryan	8	0	6	6
Burrows	14	3	2	5
Thompson	14	3	2	5
Didomenico	7	2	3	5
Ceci	14	2	1	3
Borowiecki	9	1	1	2
Chabot	3	0	2	2
Oduya	11	1	0	1
Condron	4	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Chlapik	1	0	1	1
Claesson	14	0	0	0
Anderson	11	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	5	3	3	34	1	3,13	,896
Condon	1	0	2	9	0	2,60	,924

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	20	15	3	2	0	100	56	32
Valleyfield	19	12	5	1	1	81	63	26
Granby	19	11	5	2	1	84	52	25
Chambly	19	6	12	0	1	71	104	13
St-Lazare	17	5	10	2	0	45	73	12
Princeville	17	5	12	0	0	55	92	10

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	19	17	2	0	0	126	59	34
St-Jérôme	19	13	4	2	0	101	74	28
Gatineau	20	12	4	3	1	93	79	28
Montréal-Est	17	7	8	2	0	71	85	16
St-Gabriel	17	6	10	1	0	67	75	13
Montréal-Nord	17	1	16	0	0	30	112	2

Dimanche 5 novembre
Mtl-Nord 2 St-Gabriel 10
Granby 4 Gatineau 5
Princeville 2 Chambly 6
Jeudi 9 novembre
Chambly 4 Valleyfield 5 (F)
Montréal-Est 5 Longueuil 1
Vendredi 10 novembre
Chambly à St-Jérôme, 19h.
St-Lazare à Princeville, 19h.
Montréal-Nord à Granby, 19h45.
Terrebonne à Gatineau, 20h.
Valleyfield à St-Gabriel, 20h.
Samedi 11 novembre
Granby à St-Lazare, 16h.
Dimanche 12 novembre
St-Jérôme à St-Gabriel, 13h30.
Gatineau à Princeville, 14h.
Montréal-Nord à Terrebonne, 14h.
Longueuil à Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Québec	20	14	5	1	0	70	58	29
Rimouski	19	12	5	2	0	58	48	26
Victoriaville	19	9	9	1	0	60	69	19
B.-Comeau	19	9	9	0	1	58	66	19
Shawinigan	20	7	12	1	0	62	80	15
Chicoutimi	18	6	10	2	0	51	58	14

200 meilleurs au classement général
 LES STATISTIQUES SONT EN DATE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017. LE CLASSEMENT DES POINTEURS EST DÉTERMINÉ DE LA FAÇON SUIVANTE:
 1) PLUS DE POINTS 2) PLUS DE BUTS 3) MEILLEURE FICHE DANS LES +/-.

LES STATISTIQUES SONT EN DATE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017. LE CLASSEMENT DES POINTEURS EST DETERMINÉ DE LA FAÇON SUIVANTE: 1) PLUS DE POINTS 2) PLUS DE BUTS 3) MEILLEURE FICHE DANS LES +/-.

N.B. : En cas d'égalité chez les 200 meilleurs pointeurs, seront déterminants: 1) le plus de buts 2) la meilleure fiche +/- Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants. Pour le prix hebdomadaire ainsi que les prix de fin de saison, s'il y a égalité, le meilleur rang au classement général déterminera le gagnant. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.

ÉQUIPE					B	P	PTS	+	-	ÉQUIPE					B	P	PTS	+	-
RONDE 1										RONDE 10									
Connor McDavid	EDM	5	11	16	3	0	5	5		Jonathan Toews	CHI	4	6	10	7	1	1	2	
Sidney Crosby	PIT	5	8	13	-11	0	2	2		Jaden Schwartz	STL	8	12	20	11	1	4	5	
Nickita Kane	CHI	5	9	14	0	0	2	2		Mark Stone	OTT	9	7	16	12	2	2	4	
Nikita Kucherov	TAM	14	9	23	5	2	2	4		Jonathan Drouin	MTL	3	8	11	-4	1	2	3	
Tyler Seguin	DAL	8	7	15	1	2	2	4		Logan Couture	SAN	8	4	12	4	0	1	1	
RONDE 2										RONDE 11									
Nicklas Backstrom	WSH	3	9	12	1	0	0	0		Nazem Kadri	TOR	6	5	11	0	0	0	0	
Mark Scheifele	WPG	7	8	15	6	3	1	4		Sean Monahan	CGY	8	5	13	4	2	1	3	
Evgeni Malkin	PIT	6	9	15	-6	1	1	2		T.J. Oshie	WAS	6	4	10	0	0	0	0	
Jamie Benn	DAL	7	7	14	0	0	1	1		Brandon Saad	CHI	6	3	9	5	0	0	0	
Steven Stamkos	TAM	7	18	25	6	3	1	4		Alex Galchenyuk	MTL	4	2	6	-4	1	2	3	
RONDE 3										RONDE 12									
Brad Marchand	BOS	8	6	14	5	1	1	2		Cam Atkinson	CLB	4	1	5	1	0	0	0	
Vladimir Tarasenko	STL	7	9	16	12	2	2	4		James Van Riemsdyk	TOR	5	5	10	-8	0	1	1	
Auston Matthews	TOR	10	8	18	14	2	1	3		Viktor Arvidsson	NSH	5	2	7	5	2	0	2	
John Tavares	NYI	12	6	18	3	3	2	5		William Nylander	TOR	3	8	11	9	0	2	2	
Jack Eichel	BUF	4	9	13	-6	0	1	1		Kyle Turris	NAS	3	6	9	-3	0	1	1	
RONDE 4										RONDE 13									
Leon Draisaitl	EDM	3	6	9	3	2	0	2		Matts Zuccarello	NYR	3	7	10	-9	1	1	2	
Ryan Getzlaf	ANA	1	6	7	2	0	0	0		Mikko Koivu	MIN	4	4	8	1	0	2	2	
Patrick Laine	WPG	6	2	8	-1	2	0	2		Alexander Radulov	DAL	5	7	12	0	2	2	4	
Johnny Gaudreau	CGY	3	15	18	1	0	3	3		Corey Perry	ANA	3	5	8	-1	1	0	1	
Claude Giroux	PHI	8	9	17	4	2	3	5		Nathan MacKinnon	COL	4	10	14	-4	1	5	6	
RONDE 5										RONDE 14									
Joe Pavelski	SAN	4	3	7	-2	2	0	2		Wayne Simmonds	PHI	6	5	11	1	0	2	2	
Max Pacioretty	MTL	3	5	8	-5	2	3	5		Chris Kreider	NYR	4	3	7	-3	0	2	2	
Jakub Voracek	PHI	5	13	18	4	1	1	2		Joe Thornton	SAN	2	7	9	-3	2	0	2	
Aleksander Barkov	FLO	4	11	15	1	1	4	5		Tyler Johnson	TAM	4	3	7	-5	0	0	0	
Jonathan Huberdeau	FLO	5	10	15	1	1	3	4		Kris Letang	PIT	1	10	11	-16	0	3	3	
RONDE 6										RONDE 15									
Blake Wheeler	WPG	5	12	17	4	1	4	5		Eric Staal	MIN	4	4	8	1	0	1	1	
Victor Hedman	TAM	1	10	11	1	0	5	5		Ryan O'Reilly	BUF	5	7	12	-9	1	3	4	
Alexander Ovechkin	WSH	11	5	16	-1	1	0	1		David Krejci	BOS	1	5	6	-5	0	0	0	
Mikael Granlund	MIN	0	3	3	-2	0	2	2		Patrice Bergeron	BOS	2	5	7	3	1	2	3	
Jeff Skinner	CAR	7	2	9	-4	0	0	0		Patrick Marleau	TOR	5	4	9	0	1	1	2	
RONDE 7										RONDE 16									
Brent Burns	SAN	0	7	7	-8	0	1	1		Derek Stepan	PHO	2	5	7	-7	0	0	0	
Erik Karlsson	OTT	1	12	13	-1	1	3	4		Nick Foligno	CLB	3	5	8	4	0	0	0	
David Pastrnak	BOS	8	5	13	-7	2	3	5		Jason Spezza	DAL	0	5	5	0	0	0	0	
Phil Kessel	PIT	4	12	16	-2	0	3	3		Henrik Sedin	VAN	0	3	3	-4	0	0	0	
Mitch Marner	TOR	1	6	7	-8	0	1	1		Max Domi	PHO	1	9	10	-9	0	2	2	
RONDE 8										RONDE 17									
Jeff Carter	LOS	0	3	3	-1	0	0	0		Dustin Byfuglien	WPG	0	9	9	2	0	3	3	
Ryan Johansen	NSH	0	7	7	-2	0	1	1		Alexander Steen	STL	1	5	6	2	0	2	2	
Evgeny Kuznetsov	WSH	3	13	16	-3	0	1	1		Milan Lucic	EDM	2	4	6	-1	1	-1	0	
Taylor Hall	NJD	5	12	17	-1	2	2	4		James Neal	VKG	7	4	11	2	0	1	1	
Jordan Eberle	NYI	4	7	11	-3	2	0	2		P.K. Subban	NAS	3	8	11	-1	2	0	2	
RONDE 9										RONDE 18									
Arteni Panarin	DET	1	10	11	3	0	1	1		Paul Byron	MTL	3	2	5	1	0	1	1	
Henrik Zetterberg	CLB	4	7	11	-4	0	2	2		Shea Weber	MTL	3	8	11	-5	0	5	5	
Mike Hoffman	OTT	4	9	13	-3	0	4	4		Phillip Danault	MTL	3	7	10	-3	0	3	3	
Filip Forsberg	NSH	8	6	14	0	0	1	1		Brendan Gallagher	MTL	6	5	11	-2	3	2	5	
Brayden Schenn	STL	3	12	15	10	0	5	5		Arturi Lehtonen	MTL	2	3	5	-2	2	0	2	

Objectif Bol d'or... au pôle Nord!



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le mercure indiquera -7 degrés Celsius vendredi soir, à Longueuil. Tout compte fait, l'équipe juvénile du Vert et Or du Séminaire Saint-Joseph aura deux adversaires: les Dynamiques du Collège Charles-Lemoyne et le froid!

Selon les prévisions météorologiques disponibles jeudi en fin de journée, la température ressentie vendredi sur la rive-sud de Montréal atteindra -15 degrés Celsius. C'est pire que ce à quoi ont droit les joueurs de la NFL à Green Bay ou Chicago, lors des rencontres éliminatoires du mois de janvier!

«Je n'ai jamais vu ça comme joueur ou entraîneur», dit l'entraîneur de l'équipe Hugo Gélinas, conscient que le match ne se gagnera pas en finesse dans ces conditions!

«On va sortir les gars dehors en après-midi pour les habituer au climat. Je suis confiant qu'on



L'équipe juvénile du Vert et Or du Séminaire Saint-Joseph aura deux adversaires: les Dynamiques du Collège Charles-Lemoyne et le froid! — PHOTO STÉPHANE LESSARD

connaisse un bon match. Nous gardons de bons souvenirs d'une rencontre disputée chez eux il y a deux ans...»

À l'automne 2015, les Trifluviens avaient vaincu les Dynamiques sur leur terrain, en route vers la finale du Bol d'or. Voilà que deux ans plus tard, ces deux mêmes équipes se retrouvent dans le carré d'as, mais

avec des joueurs différents.

«Nous avons tapissé le vestiaire de photos de cette fameuse victoire pour motiver nos joueurs.»

Le SSJ a conclu la saison avec une fiche de 6-2, à égalité au sommet avec l'école secondaire Saint-Stanislas (Saint-Jérôme) et Charles-Lemoyne.

Gélinas estime qu'avec les unités

spéciales, ses protégés pourraient surprendre les Dynamiques. William Abran, un étudiant de quatrième secondaire, compte deux touchés sur des retours de botté d'envoi cette saison tandis que William Thiffeault, le capitaine d'équipe, excelle autant comme porteur de ballon que botteur de précision.

Ce dernier s'est fait le porte-parole de ses coéquipiers, à l'aube de la partie la plus importante de leur jeune carrière.

«Plus il fait froid, mieux c'est dans le monde du football, sourit l'adolescent. Il y a plein de finissants ici qui veulent finir en beauté. On veut gagner pour nous, mais aussi pour les anciens. En plus, les joueurs de Charles-Lemoyne sont reconnus pour leur arrogance. Ils sont très physiques aussi, sauf qu'on peut les battre avec notre vitesse.»

Le match est prévu pour 19h30.

DÉJÀ LES FINALES

En division 2, le Vert et Or cadet et les Vikings juvéniles de Cham-pagnat se battent pour le titre interrégional, dimanche au Stade Diablos. Le match du Vert et Or commence à 11 h tandis que les Latuquois sauteront sur le terrain à 15 h.

Au SSJ, la bande d'Alexandre Thibaut prend goût aux victoires depuis deux ans, le Vert et Or campant le rôle de champion défendant de la compétition. Ils affronteront Deux-Montagnes dimanche.

Le quart-arrière Simon Brunelle et son receveur Xavier Gaillardetz seront à surveiller du côté des locaux.

LE SPORT RÉGIONAL EN BREF

VOLLEYBALL UNIVERSITAIRE

Les Patriotes à la défense de leur titre

TROIS-RIVIÈRES (ND) — Est-il possible de faire mieux qu'une saison parfaite? C'est ce que tentera de faire l'équipe féminine de volleyball des Patriotes de l'UQTR alors qu'elle amorcera son calendrier vendredi soir en accueillant les autres équipes de la division 2 du RSEQ.

La saison dernière, les protégées de Marie-Ève Girouard ont remporté leurs 12 matchs en saison avant d'être parfaites en éliminatoires. Le seul «faux pas» de l'équipe aura été de perdre un set. Un parcours incroyable. «Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'entamer la saison. Notre recrutement a permis d'ajouter beaucoup de profondeur à la formation et notre camp d'entraînement a été l'un des plus rigoureux depuis mon arrivée avec les Patriotes. Si l'intensité déployée lors des entraînements est la même lors de nos matchs, je n'ai aucun doute quant à la performance qu'on livrera», souligne Girouard.

Les Trifluviennes disputeront leur premier match du week-end à 19 h vendredi face à l'UQO. Ses rendez-vous face à l'UQAR et l'ETS auront lieu samedi.

BASKETBALL COLLÉGIAL

Retour aux bases

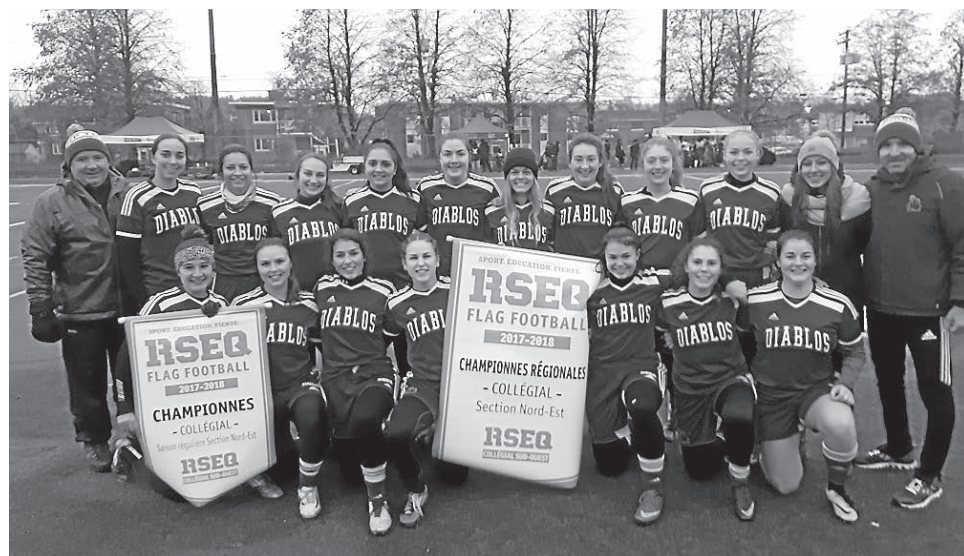
Vendredi soir, la formation féminine des Diablos aura l'occasion de venger leurs collègues masculins en affrontant les Lynx d'Édouard-Montpetit, l'institution qui a éliminé les Diablos football samedi dernier.

Cette saison, les deux équipes n'ont remporté qu'un seul match, les Diablos en ayant joué quatre contre trois pour leurs adversaires.

«Ce que je ne comprends pas, c'est qu'elles sont classées au Canada avec cette fiche. Qui fait ce classement?», peste Faisal Docter, dont la troupe a été snobée plus souvent qu'à son tour l'an dernier dans ce classement de l'Association canadienne du sport collégial.

Chez les Rouges, il est temps de revenir aux bases. La dernière sortie, un revers de 78-47 contre Dawson, a été décevant.

«Je vais diriger l'équipe comme je le faisais l'an dernier. Nous allons devoir nous concentrer sur ce que l'on peut faire. Depuis le début de la saison, on regardait beaucoup ce que faisait l'autre équipe, et je me rends compte que ça prend une équipe avec plus d'expérience pour faire cela», a conclu le pilote.



LES DIABLOS CHAMPIONNES RÉGIONALES

Parce qu'elles n'ont pas perdu un match cet automne, les joueuses de flag-football des Diablos forment l'équipe de l'année au sein de la section Nord-Est. Les filles du Cégep de Trois-Rivières ont mis la main sur le championnat régional, l'ultime quête d'une saison qui a pris fin sur une note parfaite, le 5 novembre à domicile, avec une victoire de 26-12 contre Saint-Hyacinthe. Six équipes prenaient part aux activités de la ligue cet automne, dont les Dragons du Collège Lafleche et les Électriques du Collège Shawinigan. Seules les Diablos ont maintenu une fiche intacte. Il s'agit de leur deuxième titre consécutif en flag-football. Première rangée: Maude Crête, Maxime Dessureault, Maude Thivierge, Marie-Frédérique Poulin, Clara Thiffeault, Marie-Jeanne Bérubé-McGee et Marie Desjardins. Deuxième rangée: Davis Morin, Catherine Coutu, Shana Desjardins, Annabelle Chrétien-Dubois, Dominique Cossette, Ariane Laroche, Naomie Cadorette, Myriam Blais, Charlotte Duguay-Menguy, Sarah-Maude Marchand, Catherine Roberge et Patrick Gagnon.

«McGregor n'est pas sur mon radar»

Saint-Pierre ne ferme toutefois aucune porte

La Presse

MONTREAL — La poussière est retombée, après sa victoire face à Michael Bisping, mais Georges St-Pierre ne sait toujours pas ce que lui réserve l'avenir. S'il est contractuellement tenu d'affronter le Néo-Zélandais Robert Whittaker, le combattant québécois a prévu de «se clarifier l'esprit» au soleil avant de prendre une décision.

Pendant qu'il décrochera dans un coin exotique, il laissera le soin à l'UFC et à son agent de voir ce qui l'attend. Mais, pour l'instant, son contrat stipule que son prochain adversaire sera le champion intérimaire des poids moyens, Whittaker. «On va voir ce qui va arriver. Tout peut changer très vite dans ce sport-là», a-t-il cependant glissé. Au-delà de ce combat, la question sur sa catégorie de poids se pose encore. Est-il plus à l'aise chez les

poids moyens ou les mi-moyens ? En entrant dans l'octogone, samedi, il ne pesait que 191 lb, ce qui est peu pour la catégorie. «Ce n'est pas mon poids naturel. Je suis très petit pour cette catégorie-là. Je suis plus un mi-moyen, mais je ne sais pas encore ce que je vais faire.» Il est resté tout aussi évasif quand un journaliste a avancé l'idée de la retraite.

Au moment des conférences de presse d'après-combat, St-Pierre avait déjà pris le chemin de l'hôpital afin de soigner quelques coupures et de recevoir des points de suture. Ce n'est pas le seul souci qui l'a ennuyé dans les heures suivant son duel contre Bisping. «J'ai reçu un coup de coude en arrière de la tête au premier round. C'est un endroit très sensible qui est relié à la moelle épinière. J'ai eu une inflammation aux muscles du cou et j'ai eu de la misère à tourner la tête. Même pendant dans le combat, quand j'étais au sol, je ne pouvais pas me redresser pour frapper», a-t-il indiqué en conférence téléphonique. St-Pierre qui, par la suite, était incapable de nouer ses lacets ou d'entrer dans une voiture sans grimacer, a dû passer deux examens de



Malgré sa victoire, le combat a été éprouvant pour Georges Saint-Pierre samedi. — AP PHOTO/FRANK FRANKLIN II

tomodensitométrie (scanners) avant de pouvoir quitter l'hôpital.

UNE NOTE DE B

Pour son combat, St-Pierre s'est donné une note de B, regrettant d'avoir commis quelques erreurs, notamment au sol. Néanmoins, il a su s'adapter à un adversaire qui a dévié du plan prévu. «Après le premier round, son coach lui a dit de bouger un peu plus, d'utiliser son jeu de jambes davantage et de contre-attaquer plutôt que de foncer vers moi. Cela a compliqué mon deuxième round parce qu'il s'est bien ajusté», a admis GSP. Hier, l'athlète de 36 ans a réitéré son plaisir d'avoir retrouvé l'octogone. «J'étais bien préparé, j'avais faim et j'avais du plaisir. Quand c'est le cas, tu performs toujours mieux. Je suis très content de la façon dont ça s'est déroulé et si je

n'étais pas revenu, je l'aurais regretté toute ma vie.»

De tous les scénarios possibles, un duel St-Pierre-McGregor serait celui qui déboucherait sur le combat le plus suivi et le plus lucratif. L'idée a fait son bout de chemin sur les sites spécialisés, mais GSP est plutôt tiède face à cet affrontement. «Il n'est pas sur mon radar puisqu'il est dans une catégorie de poids différente de la mienne. Mais, il n'y a rien d'impossible dans les arts martiaux mixtes.»

À l'heure actuelle, les deux hommes détiennent des ceintures dans des divisions séparées par 30 lbs. «Ça ne me tente pas d'aller à 155 lb, ça ne me tente pas de jouer avec mon corps comme ça, a mentionné GSP. Je pourrais peut-être le faire, mais ma santé est plus importante que les titres et la gloire.»

Cette victoire, après quatre ans d'absence et dans une autre catégorie de poids, a ajouté une nouvelle dimension à la légende GSP. Au Québec, plusieurs l'ont associé aux grands noms qui ont marqué l'histoire sportive de la province. Avec raison, d'autres l'ont également consacré comme le meilleur de tous les temps dans les arts martiaux mixtes. Il en a rejeté l'étiquette.

«On se bat dans des environnements différents et on a tous des problèmes différents. Même si tu es le meilleur combattant, ça ne veut pas dire que tu ne perdras pas. Par exemple, j'ai vaincu Bisping, samedi soir, mais il pourrait tout aussi bien me battre demain. Peut-être qu'un jour, je vais commettre une erreur et perdre contre quelqu'un qui n'est pas aussi bon que moi.»

18^e CHALLENGE
CASINO DE
CHARLEVOIX

Le PLUS IMPORTANT TOURNOI
de curling du Québec



DU 23 AU 26 NOVEMBRE

À L'ARÉNA ET AU CLUB DE CURLING
NAIRN DE CLERMONT

CHALLENGECASINODECHARLEVOIX.COM

**ENTRÉE
GRATUITE
.....
ACTIVITÉ
FAMILIALE**

**47 000\$
EN BOURSES**

**18 ÉQUIPES
CLASSE ÉLITE**

**> 48 ÉQUIPES
CLASSE OUVERTE**

**> 16 ÉQUIPES
CLASSE SÉNIOR**

MERCI À NOS PARTENAIRES

**CASINO
CHARLEVOIX**

La Malbaie

Ville de CLERMONT

BMR

Budapest

CURLING QUÉBEC

Fairmont

Desjardins

GRUPE
CAPITALES
MEDIAS

TOURISME
CHARLEVOIX

MRC
de Charlevoix

MRC DE CHARLEVOIX-EST

Québec

POINT CO

«Avec des pommes pourries, tu ne gagneras jamais»

Marco Cousineau
amer de sa
séparation avec
les Draveurs

NICOLAS DUCHARME

nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — S'il faut en croire ses paroles, il y a peu de chance que Marco Cousineau enfle de nouveau l'uniforme des Draveurs cette saison. Le gardien n'a pas l'intention de revenir avec l'équipe à la suite de l'altercation qui s'est produite dans le vestiaire de l'équipe lors du deuxième match de la saison.

Le portier a accepté de revenir sur les événements du 6 octobre. Après deux périodes, il avait accordé cinq buts sur 19 lancers et les Trifluviens tiraient de l'arrière 5-3. Les Draveurs ont alors pris la route du vestiaire, mais à leur retour sur la patinoire, Cousineau n'y était plus.

«Jonathan Bellemare était passé devant le filet après un but et il m'avait dit de décrocher et de me concentrer. J'étais en furie et quand on est arrivé dans la chambre, je lui ai dit ma façon de penser, que ça n'avait pas de bon sens de me dire ça. On m'a répondu que je ne pensais qu'à mes statistiques. C'est normal que je regarde mes statistiques, c'est ce qui dit si je performe», raconte le gardien.

C'est alors que Martin Larièvre s'en est mêlé. Or, même s'ils partagent le même uniforme, il semble y avoir bien peu d'atomes crochus entre Cousineau et lui depuis la saison dernière. La situation a explosé.

«Je lui ai dit de se mêler de ses affaires. Il m'a sauté à la gorge et il a dit que j'étais un ci et un ça. J'ai pris mes affaires et je suis parti. Alain (Côté) est arrivé, mais il ne savait pas réellement ce qui s'est passé.»



Marco Cousineau s'est vidé le cœur, après une amère séparation avec les Draveurs. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

C'est finalement Marc-Antoine Gélinas qui a terminé ce match, le premier de plusieurs pour celui qui avait le rôle d'adjoint depuis quatre ans. Ce qui rend Cousineau le plus amer, c'est d'avoir été dépeint par l'organisation comme celui à blâmer et qui a été mis de côté par la formation.

«C'est moi qui est parti, ce ne sont pas eux qui m'ont mis dehors. Ça me fait de la peine, surtout pour Alain Côté qui a mis sa tête sur la bûche pour moi. Danick Lessard m'a appelé pour revenir et j'ai refusé. Je suis bien chez nous.»

Ce dernier dit avoir le plus grand respect pour Bellemare et que la situation aurait pu se régler autrement. Il estime toutefois que plusieurs «pommes pourries» se sont retrouvées dans le vestiaire du Colisée dans les dernières années.

«C'est mon opinion. J'en ai vu beaucoup du hockey et avec des pommes pourries, tu ne gagneras jamais. Ça fait cinq ans que je suis là et que je vois l'équipe déprimer. On a tout tenté pour que ça marche, mais personne ne nous écoutait. Je voulais jouer une dernière saison et j'en avais le goût.»

LE MATCH CRUCIAL

La saga du départ de Cousineau s'est déroulée alors qu'il connaissait un mauvais début de saison après avoir accordé cinq buts lors du premier match du calendrier - où personne n'a bien paru chez les Draveurs. Le tout s'ajoute à une fin de campagne en queue de poisson l'année précédente, quand Cousineau avait dû rater une rencontre pour des raisons professionnelles. Une situation qui semble avoir envenimé la relation entre certains joueurs.

«Je savais que j'avais un début de saison difficile, mais que ça allait se replacer. J'ai toujours eu des départs plus lents. Mais depuis trois ans, on me mettait beaucoup de pression et c'était pareil avant même le début de la saison. Je n'avais pas besoin de ça. C'est malheureux ce qui s'est passé l'an dernier, mais je les avais avertis d'avance que je devais manquer un match et il n'y avait pas de problème. Il a fallu que ce soit la game cruciale. Mais bien sûr, personne dans la chambre ne voulait avoir confiance en Marc-Antoine. Pourtant, je leur avais dit qu'il était

capable et on le voit cette année. Les gars ont préféré ne pas se présenter!», souligne Cousineau, qui se dit bien heureux de voir les succès que connaît son collègue depuis son départ.

«Je n'ai que de bons mots pour lui, il le mérite, surtout après son accident. Mais s'il continue à recevoir 45 tirs par matchs, ça va casser. Ça n'a aucun sens et il ne pourra pas tout arrêter. C'est ce qui m'est arrivé.»

Cousineau ne compte donc pas revenir au jeu prochainement. Il croit que les Draveurs tenteront de l'échanger, mais qu'il y a peu de chance qu'il se joigne à une nouvelle équipe si celle-ci est située plus loin de Trois-Rivières à partir de son domicile de Saint-Lazare.

«Il y a des joueurs que je ne veux plus regarder en pleine face parce qu'on va se pogner. J'ai ma business et j'arrête de travailler pour aller aux pratiques. C'est une belle preuve que je voulais jouer au hockey. Et après cela, des joueurs qui ne sont pas aux pratiques disent que je suis *phoney*? Donc non, pour l'instant, je n'ai pas le goût de jouer.»

Hudon, le prochain Andrighetto?

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

COMMENTAIRE

Pourquoi ne pas avoir testé Charles Hudon jeudi soir? Dès que j'ai vu Torrey Mitchell prendre la place de Jonathan Drouin au centre du deuxième trio en début de match, je me suis posé cette question. Quand le Canadien a vu le Wild prendre les devants 1-0, je ne pouvais pas croire que Claude Julien garde le vétéran au sein de l'un de ses deux trios offensifs.

Rien contre Mitchell. Il a joué avec fougue face au Wild. Mais un joueur ne peut te donner ce qu'il n'a pas.

J'insiste, c'était un soir parfait pour offrir une audition à Hudon. Pas le plus rapide, mais certainement un des attaquants de l'équipe qui montre le plus d'intelligence quand il a la rondelle au bout de la palette. Et son tir est pesant. Pourtant, Hudon est confiné à un rôle sur les troisième et quatrième trios depuis le début de la saison.

Le Canadien semble avoir tellement de mal à faire confiance aux jeunes. Regardez comment on barouette Alex Galchenyuk. Souvenez-vous comme Sven Andrighetto a été traité. Pas assez bon pour jouer à Montréal, mais assez solide pour épauler Nathan MacKinnon et Miko Rantanen sur le premier trio de l'Avalanche!

J'espère que l'erreur d'évaluation commise envers Andrighetto ne se répétera pas avec Hudon. Vous savez, il n'est pas moins bon que Yanni Gourde, qui fait beaucoup parler de lui chez le Lightning depuis le début de la saison. La différence de production entre les deux s'explique par leur utilisation. Gourde s'amuse aux côtés de Braydon Point et Ondrej Palat à Tampa, Hudon devait se débrouiller avec Byron Froese et Jacob de La Rose face au Wild. Méchant fossé entre les deux situations!

Il y a un petit espoir: à sa seule présence entre Alex Galchenyuk et Artturi Lehkonen, Hudon a marqué avec quelques minutes à écouler en troisième. Bon, le but a été refusé après la reprise vidéo, mais la séquence a semblé réveiller Claude Julien, qui l'a délégué avec les autres canons de l'équipe en fin de match quand le Canadien y allait d'un ultime effort pour rattraper le Wild.

Hudon a mangé son pain noir depuis son arrivée chez les pros. Marc Bergevin a promis cet été qu'il aurait une vraie chance de se faire valoir. Les bottines auraient dû suivre les babines jeudi...

Les Draveurs perdent le festival du doublé

TROIS-RIVIÈRES (ND) — On aurait cru à une promotion deux pour le prix d'un jeudi soir lors de la défaite de 6-4 des Draveurs face aux Éperviers à Sorel-Tracy. Quatre des six marqueurs lors de la rencontre ont fait bouger les cordages

à deux reprises.

Chez les visiteurs, Vincent Couture, Antony Courcelles et Kevin Gadoury ont marqué deux fois alors qu'Antoine Houde-Caron a fait de même pour les Trifluviens. Marc-André Huot et Nicolas

Corbeil ont complété la marque. Le filet de Corbeil, en troisième période, a créé l'égalité 4-4, mais Gadoury a marqué les buts de la victoire et d'assurance - dans un filet désert - pour assurer le gain aux Éperviers.

Marc-Antoine Gélinas a fait face à 38 lancers et a été crédité de la défaite.

Les Draveurs seront de retour en action dès vendredi soir alors qu'ils accueilleront les Marquis de Jonquière au Colisée.

Zucker et Dubnyk se chargent du Canadien

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Jason Zucker a réussi un tour du chapeau en troisième période et le Wild du Minnesota a signé une victoire de 3-0 contre le Canadien de Montréal jeudi soir au Centre Bell.

En plus d'interrompre à trois la série victorieuse des hommes de Claude Julien, le Wild a mis fin à sa propre séquence de trois défaites et infligé à Charlie Lindgren un premier revers en carrière dans la Ligue nationale après cinq victoires. Mais Lindgren pouvait sortir la tête haute alors que le Wild a obtenu 35 tirs, dont plusieurs de qualité. Le vétéran Eric Staal a été sa victime en deux occasions.

Privé de deux de ses meilleures armes offensives en Jonathan Drouin (haut du corps) et Shea Weber (bas du corps), le Canadien a tout de même dirigé 41 rondelles en direction du gardien Devan Dubnyk, un chiffre néanmoins trompeur à cause de la provenance de la majeure partie de ces tirs.

Dubnyk a signé son 25^e blanchissage en carrière, son premier depuis le 20 décembre 2016 contre Colorado, et il a porté son dossier en carrière contre le Canadien à 7-1-1. C'était la troisième fois déjà cette saison que le Canadien subissait une défaite par jeu blanc.

Dubnyk a toutefois eu un peu d'aide alors que deux buts ont été refusés au Canadien. Au premier vingt, l'arbitre Kevin Pollock a jugé que Karl Alzner a touché la rondelle plus haut que la barre horizontale, une décision corroborée par la reprise vidéo. Tard au troisième vingt, Charles Hudon s'est vu refuser un but après contestation vidéo du Wild, qui jugeait que Hudon avait commis de l'obstruction à l'endroit de Dubnyk.



Devan Dubnyk a repoussé 41 rondelles pour mériter son 25^e jeu blanc en carrière, jeudi soir à Montréal. Le Canadien s'est incliné 3-0. — LA PRESSE CANADIENNE

Le Canadien sera de retour devant ses partisans samedi soir à l'occasion de la première visite des Sabres de Buffalo cette saison. Blessé au haut du corps le 21 octobre contre les Canucks de Vancouver, l'ex-Tricolore Nathan Beaulieu espère être rétabli à temps pour un rendez-vous qu'il dit avoir encerclé sur son calendrier.

UN LENT DÉPART

La troupe de Claude Julien a mis un peu de temps à se mettre en marche alors qu'elle a permis au Wild de décocher les sept premiers tirs de la rencontre. C'est sans compter quatre autres tentatives bloquées par les défenseurs et deux autres qui ont raté la cible, tout ça en à peine cinq minutes de jeu.

Comme c'est devenu son habitude, Lindgren s'est montré solide, empêchant du coup les hommes de Bruce

Boudreau de se sauver avec une avance d'un ou deux buts, comme ce fut le cas la semaine dernière au Minnesota. Et la seule fois où il a été battu, il a reçu l'aide du poteau à sa droite, sur lequel a donné un vif tir des poignets de Tyler Ennis qui venait tout juste de faire mal paraître le défenseur Jeff Petry.

Graduellement, les joueurs du Canadien ont retrouvé leurs jambes et commencé à s'emparer du contrôle du jeu en deuxième moitié du premier vingt, et de nouveau pendant une bonne partie de la deuxième période. Mais plus souvent qu'autrement, ils étaient contraints de diriger leurs tirs en périphérie, même lors de leurs quatre premières tentatives en supériorité numérique, alors que le Canadien ne pouvait compter sur les talents de passeur de Drouin et les boulets de canon

de Weber.

C'est d'ailleurs avec l'avantage d'un homme que le Canadien a flanché pour la première fois du match à 2:46 de la troisième période. Une mauvaise décision de Petry, posté à la pointe gauche, a créé une brèche que Zucker a utilisée pour se présenter seul devant Lindgren. Malgré le repli d'Artturi Lehkonen, Zucker est parvenu à déjouer le jeune gardien à l'aide d'un beau tir du revers dans la partie supérieure droite du filet.

Près de neuf minutes après avoir dénoué l'impasse, Zucker a doublé l'avance du Wild en faisant dévier un tir de Nino Niederreiter après avoir réussi à se glisser entre le défenseur Jordie Benn et Lindgren.

Il a complété sa faste soirée de travail en poussant la rondelle dans une cage déserte durant la dernière minute de jeu.

Nouveau départ pour Samuel Girard

Le Droit

STOCKHOLM — Samuel Girard se remet tranquillement du choc d'avoir été échangé pour la première fois de sa carrière de hockeyeur, au tendre âge de 19 ans.

Le défenseur originaire de Roberval que l'Avalanche a obtenu des Predators de Nashville dans la transaction qui a amené Matt Duchene à Ottawa affrontera

celui-ci vendredi pour son premier match avec son nouveau club, avec qui il doit maintenant prouver qu'il a sa place dans la LNH.

«La poussière retombe, ça s'est quand même fait vite, j'étais à Los Angeles avec les Predators, j'ai su que j'étais échangé à 15 h 30 et à 21 h 30, j'étais parti pour ici (Stockholm). Les derniers jours ont été particuliers, tu voyages et tu ne dors pas beaucoup. Mais ça fait partie de la game. Ça fait partie du

métier. Je suis content de rejoindre cette organisation-là, il y a beaucoup de jeunes et je pense qu'on a une bonne équipe malgré tout», a relaté le produit des Cataractes de Shawinigan.

Son nouvel entraîneur, Jared Bodnard, pense le faire jouer avec son meilleur arrière, Erik Johnson, pour ses débuts avec l'Avalanche, et l'utiliser sur le jeu de puissance, où l'habile petit arrière de 5' 10" et 162 livres peut le mieux utiliser ses

habiletés, lui qui avait déjà amassé trois points en cinq parties à Nashville.

Tout est un peu à recommencer pour lui avec le Colorado, qui devra décider dans quatre parties s'il ne vaudrait pas mieux pour lui de retourner chez les juniors.

«C'est à moi de leur prouver que je suis prêt. C'est un nouveau départ, ça recommence. Il va falloir que je joue ma game comme je le faisais et continuer sur cette voie-là», a-t-il noté.



CHIFFRE DU JOUR

5

La NFL s'attend à ce que la prolongation de contrat de cinq ans du commissaire Roger Goodell soit bientôt conclue. La prolongation de contrat serait en vigueur jusqu'en 2024. Goodell est devenu commissaire en 2006.

Sports

LIQUIDA MEUBLES

JUSQU'À

50% DE RABAIS*

**SE TERMINE
MARDI**
SUR LES MOBILIERS DE SALON SÉLECTIONNÉS
**30%
DE RABAIS**
499⁹⁹

Courant: 719,99


 CAUSEUSE
INCLINABLE (630500)

 CAUSEUSE
INCLINABLE (665235)

**15%
DE RABAIS**
449⁹⁹

Courant: 529,99



ENSEMBLE DE SALLE À MANGER 5 PIÈCES (910502)

449⁹⁹

**20%
DE RABAIS**
335⁹⁹

Courant: 419,99



CAUSEUSE (664173)

 CAUSEUSE
INCLINABLE
(644512)

CONSOLE INTÉGRÉE

**20%
DE RABAIS**
599⁹⁹

Courant: 749,99



40% DE RABAIS

**SUR LES MOBILIERS ELRAN
ET RELAXON SÉLECTIONNÉS**
**15%
DE RABAIS**
977⁴⁹

Courant: 1149,99


 SECTIONNEL
(911319)

TAXES PAYÉES

PAYEZ EN

50 VERSEMENTS**

SUR TOUS LES MATELAS

FABRIQUÉ AU QUÉBEC

 MATELAS
MATEO
(650795)

**FORMAT
DOUBLE**
TAXES PAYÉES
299⁹⁹

Sommier à titre indicatif

 Garantie
**10
ans**

TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets | 819 840-2211

**ABONNEZ-VOUS À
NOTRE INFOLETTRE**
CONCOURS • ASTUCES


* Le rabais est déjà inclus dans les prix affichés. ** Applicable sur un achat de 349,99\$ et plus avant taxes. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraîs applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraîs. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non cumulable à une autre promotion. Photo à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 14 novembre 2017. Détails en magasin.


liquidameubles.ca
100% TRANSACTIONNEL